

Floris Haugier



PARTICIPATION CITOYENNE

Passer de l'Individu Passif au Citoyen Actif

IMPLICATION CITOYENNE ET ENGAGEMENT PATRIOTIQUE

Développement Personnel

Vol. 1 Version Jeunesse

Entrepreneur, éditeur, auteur, ancien acteur de la société civile gabonaise, militant politique et exilé politique au Canada depuis 2019, l'auteur est un passionné de géopolitique, abordée sous le prisme du panafricanisme.



Editions
Florissa & Courtney

Floris Haugier

PARTICIPATION CITOYENNE

Passer de l'Individu Passif au Citoyen Actif
*IMPLICATION CITOYENNE ET
ENGAGEMENT PATRIOTIQUE*

Développement Personnel

Vol.1 Version Jeunesse

Entrepreneur, éditeur, auteur, écogarde de formation, ancien acteur de la société civile gabonaise, militant politique et exilé politique au Canada depuis 2019, l'auteur est un passionné de géopolitique, abordée sous le prisme du panafricanisme.



Éditions Florissa et Courtney

Éditions Florissa et Courtney
Téléphone : (438) 925-0956
Email : renamyr@hotmail.com

Droits d'auteur

Participation Citoyenne - Passer de l'Individu Passif au
Citoyen Actif : Implication citoyenne et engagement
patriotique © Éditions Florissa & Courtney, 2025
Tous droits réservés

ISBN

ISBN : 978-2- 925328-03-2

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025
Bibliothèque et Archives du Canada, 2025

Liste de collaborateurs

Auteur : Floris Haugier
Correcteur : Floris Haugier
Mise en page et infographie : Floris Haugier
Assistant en édition : Mini Génie

Table des matières

Préface.....	6
Hommages.....	10
Introduction.....	19
Contexte du Livre	19
Objectifs du Livre	21
Redéfinir les Relations	22
Appel à la Jeunesse Gabonaise	24
Chapitre 1	26
Évolution vers la Citoyenneté Active.....	26
Chapitre 2	34
Le Cadre Légal de la Participation Citoyenne	34
Chapitre 3	44
Initiatives Communautaires et Projets Associatifs	44
Chapitre 4	53
Les Défis de la Participation Citoyenne	53
Chapitre 5	61
Société Civile et Élections 2016	61
Chapitre 6	68
La Société-État et la Gouvernance Locale.....	68
Chapitre 7	75
Interactions entre la société civile et l'État	75

Chapitre 8.....	86
Le Cadre Institutionnel	86
Chapitre 9.....	97
Projets Communautaires	97
Chapitre 10.....	103
Lutte Contre la Pauvreté.....	103
Chapitre 11.....	113
Protection Civile et Implication Citoyenne	113
Chapitre 12 :.....	122
Renforcement de la Communauté.....	122
Conclusion.....	130
Bibliographie	145
Lexique.....	148
Annexes	157

Préface

Dans cette préface, je souhaite évoquer l'histoire récente et séculaire du Gabon, un pays qui a surmonté de nombreux défis pour devenir celui que nous connaissons aujourd'hui. Un élément fondamental de cette histoire est la participation citoyenne, c'est-à-dire l'engagement de chaque Gabonais et Gabonaise qui a contribué à l'édification de la nation. Nous allons découvrir comment, à travers des événements marquants, des personnalités ont œuvré pour rendre le Gabon libre et souverain.

Ce livre est le fruit de mon expérience en tant que citoyen engagé et de mes réflexions sur l'importance de la participation citoyenne. Il s'adresse particulièrement aux jeunes Gabonais et Gabonaises de 12 ans et plus, qui représentent les acteurs de demain dans la construction d'une société plus juste et démocratique.



Figure 1 - Georges Damas Aléka,

Commençons par une figure historique importante : *Georges Damas Aléka*, l'auteur des paroles de l'hymne national du Gabon, « **La Concorde** ». Cet hymne, adopté lors de notre indépendance en 1960, est un symbole fort. Ses paroles appellent à l'unité du peuple gabonais, à la paix et à l'espoir d'un avenir meilleur.

Bref historique de *Georges Damas Aléka* : Né le 18 novembre 1902 et décédé le 4 mai 1982, *Georges Damas Aléka* était un citoyen engagé et un homme politique de premier plan. Président de l'Assemblée nationale de 1964 à 1975, il est surtout connu pour être l'auteur de l'hymne national « **La Concorde** », enregistré sous le code ISWC T-003.259.564.4. Ce moment marqua le début d'un nouveau chapitre pour le pays, un chapitre où les Gabonais pouvaient enfin se gouverner eux-mêmes.

Cette image symbolise à la fois le coup d'État de **1964** et celui de **2019**. Passons à une période plus récente, celle de *Kelly Obiang Ndong*, un lieutenant de l'armée gabonaise qui a tenté un coup d'État le 7 janvier 2019. Pourquoi une telle action ? Cela s'est produit après le décès supposé du président Ali Bongo Ondimba, à un moment où le Gabon traversait une crise politique grave. *Kelly Obiang Ndong* estimait que le pays avait besoin d'une direction claire pour éviter le chaos.



Figure 2 Le Lieutenant Kelly Obiang Ndong

Bref historique du Lieutenant Kelly Obiang Ndong : *Kelly Obiang Ndong* a agi parce qu'il croyait que le Gabon méritait un leadership légitime et transparent. Bien que son coup d'État n'ait pas abouti, cette tentative montre que certains Gabonais sont prêts à prendre des risques pour défendre ce qu'ils estiment juste pour leur pays. Cela met également en lumière l'importance de faire entendre sa voix dans la politique et de participer activement à la vie de la nation.

Engagement patriotique :

« Chers jeunes, il est temps de prendre notre destin en main. L'heure a sonné. Le jour tant attendu est arrivé, ce jour où l'armée a décidé de se mettre du côté de son peuple afin de sauver le Gabon du chaos. »

— **Lieutenant Kelly Obiang Ndong**, Conseil National de Restauration - Transition politico-militaire et civile.

Quatre ans plus tard, le 30 août 2023, naîtra le CTRI, avec à sa tête le Général Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette image symbolise non seulement le courage du lieutenant et de ses hommes, tombés pour l'identité nationale ce jour-là, mais elle constitue également un appel à la création d'un monument national et historique en mémoire de cet élan de patriotisme.

Hommages

Le Gabon, comme de nombreux autres pays, a dû lutter pour obtenir son indépendance et préserver sa liberté face à des pressions externes. Dans cette section, nous rendrons hommage à des personnalités qui, par leurs actions, ont contribué à défendre la liberté, la dignité et la souveraineté du Gabon.

Figures Illustres à Honorer :

Pierre Claver Akendengué (né en avril 1943) : Pierre Claver Akendengué est le plus grand artiste musicien gabonais de tous les temps. Auteur-compositeur, poète, conteur et activiste pour la cause noire, il a non seulement marqué l'histoire musicale du Gabon, mais aussi milité pour l'émancipation de la diaspora africaine et un Gabon plus libre et égalitaire. Son œuvre a inspiré des générations à travers le monde, contribuant ainsi à l'unité des peuples noirs.

Jean Ping Okoka (24 novembre 1942) : Jean Ping est un diplomate et homme politique gabonais de renom. À partir de 1990, il a occupé plusieurs postes ministériels et a présidé l'Assemblée générale des Nations Unies de 2004 à 2005. Il a

été président de la Commission de l'Union africaine de 2008 à 2012. En 2016, il s'est présenté à la présidence du Gabon avec le projet « Le Gabon à l'abri du besoin, le Gabon à l'abri de la peur ». Ce programme a mobilisé, pour la première fois, toute la diaspora gabonaise à lutter pour la vérité des urnes du 27 août 2016. Il a obtenu plus de 65 % des voix, incarnant l'espoir d'un Gabon plus libre et plus égalitaire.

Pierre Mamboundou (1947-2011) : **Pierre Mamboundou** était un leader politique respecté et un défenseur des droits humains. Tout au long de sa vie, il a milité pour plus de démocratie et de liberté au Gabon. Son courage et son dévouement en font un modèle pour la jeunesse gabonaise, l'incitant à lutter pour un avenir meilleur.

Martin Edzodzomo-Ela : **Martin Edzodzomo-Ela** est un économiste, auteur et homme politique gabonais, connu pour son engagement en faveur de la **démocratie, de l'égalité et de la justice**. Candidat à l'élection présidentielle de 1998, il a plaidé pour des réformes démocratiques et une révision des institutions gabonaises. Son combat visait à améliorer la situation politique, sociale et économique du pays.

Luc Bengono Nsi : **Luc Bengono Nsi** est un homme politique gabonais, militant pour la souveraineté totale du Gabon et la rupture des accords secrets avec la France. Membre fondateur du **Mouvement de Redressement National (MORENA)**, il a milité pour un Gabon indépendant, démocratique et juste. Candidat à l'élection présidentielle de 2009, il a marqué l'histoire par son courage et sa détermination. Ancien

inspecteur principal du Trésor, il a œuvré pour une gestion rigoureuse des finances publiques et l'autonomie économique du pays. Son parcours, marqué par la persécution politique, témoigne de son engagement sans faille pour la liberté et la souveraineté du Gabon.

Fabien Méré (10 mars 1958 – 27 janvier 2021) : Fabien Méré était un avocat brillant et un défenseur infatigable des droits humains. Après des études de droit à l'Université Omar Bongo, il prête serment en 1987 et devient un avocat respecté, défendant les libertés publiques et les opprimés. Son engagement politique prend une dimension significative en 1990, lors de la Conférence Nationale, où il milite pour une véritable démocratie au Gabon et plaide pour la candidature unique de l'opposition, un concept qu'il défendra jusqu'à la fin de sa vie.

En plus de sa carrière d'avocat, **Fabien Méré** s'investit dans la défense des droits sociaux et la lutte contre la pauvreté, créant l'association « Légitime Défense » en 1993. Il se distingue par son engagement constant pour la dignité humaine, plaidant pour une meilleure prise en charge des malades mentaux et pour des conditions de vie décentes pour les plus défavorisés. Passionné de culture et de philosophie, il s'inspire des Lumières pour nourrir son action politique et sociale.

Sa vie de militant prend un tournant après les élections présidentielles de 2016, marquées par des violences et des tentatives d'assassinat à son encontre. Exilé en France en

2017, il poursuit son combat pour la vérité des urnes et la reconnaissance du choix du peuple gabonais. Fabien Méré décède en 2021, mais son héritage en tant que défenseur des droits humains et acteur clé de la lutte pour la démocratie au Gabon perdure.

Josué Évouna Nguema (2 novembre 1962 – 3 septembre 2013) : Josué Évouna Nguema a marqué de son empreinte la vie sociale et politique du Gabon. Après des études brillantes au Gabon et en France, il s'oriente vers l'informatique et fonde sa propre société (SARL C2M). Engagé dans de nombreuses associations africaines, il a œuvré pour la structuration des organismes non étatiques du Gabon, soutenus par l'Union européenne. Son humanisme, sa droiture et sa jovialité étaient au cœur de son action pour un Gabon plus juste et structuré. Il laisse un héritage durable, notamment à travers sa famille, son épouse Graziella Émeriau et leurs enfants, ainsi que son engagement pour les droits humains.

Je me souviendrai toute ma vie de cette promesse de m'emmener goûter le délicieux manioc d'Agnizock, après t'avoir fait écouter la composition d'André Pépé Nze intitulée Fui. Nous partagions ces moments de ressourcement après de longues heures passées à concevoir des projets pour le PROGREANE. J'espérais sincèrement visiter la province septentrionale avec toi, mais tu es parti trop tôt, laissant ce rêve inachevé. Comme on dit : L'homme propose et Dieu dispose. Repose en paix, Josué, tu restes à jamais dans nos cœurs.

Dédicace

Ce livre est dédié à la jeunesse gabonaise et africaine, à ceux qui, par leur engagement et leur action, façonneront le futur de notre pays et de l'Afrique unie, avec responsabilité et passion.

Des personnalités ont incarné le courage et l'engagement. Elles nous rappellent que la souveraineté d'un pays ne dépend pas seulement de ses lois, mais aussi de ses actions, de ses sacrifices et de la volonté de défendre ses valeurs. Aujourd'hui, c'est à nous, les jeunes Gabonais, de continuer à faire avancer notre pays dans le respect de la démocratie, de la paix et de la justice.

Remerciements

Ce livre n'aurait pas pu voir le jour sans l'implication et l'engagement de nombreuses personnes, institutions et organisations qui œuvrent chaque jour pour renforcer l'engagement citoyen et patriotique au Gabon. Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à toutes celles et tous ceux qui, par leurs actions concrètes et leur soutien, contribuent à cette transformation sociale et politique.

Je remercie particulièrement :

Le **Ministère de l'Intérieur**, à travers le regretté **Roland Nguema Angoua**, ancien directeur général de la protection civile gabonaise ;

Le **Ministère de la Défense nationale**, à travers l'ancien Président de la République et ancien ministre de la Défense nationale, **Ali Bongo Ondimba**, ainsi que le Commandant en chef du Bataillon des Sapeurs-pompiers (**BSP**), **Roland Nguema Angounga** ;

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), par l'entremise de **Hamidou Diawara**, ancien Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon ;

L'Organisation Internationale de la Protection Civile (**OIPC**);

Le Ministère des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Commerce, à travers la **Direction générale de l'Économie Sociale, Rosine Mawanga**, et le regretté Professeur **Fidèle Mengue Me Engouang**, ancien ministre ;

La **Mairie du Premier arrondissement** de la commune de Libreville, par l'entremise de feu **Jean-Jacques Kangué**, ancien maire ;

La **Mairie du deuxième arrondissement** de la commune de Ntoun, par l'entremise de **Calixte Ntoutoume Nguema**, ancien maire ;

Le **Lions Club International de Libreville** et les Assurances **ASCOMA**, représentés par **Patricia Chaviot**, ancienne présidente du **District 403 B** ;

Celtel Gabon (devenu Airtel Gabon), par l'entremise de **Franck Aldo**, ancien responsable du pool environnement ;

Le Réseau des Organisations de la Société civile Libres (**ROLBG**), par l'entremise de **Georges Mpaga**, responsable du cabinet Multi Services Développement (M.S.D) ;

Le Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Non étatiques du Gabon (**PROGREANE**), par l'entremise d'**Edwige Béta**, ancienne administratrice, et de feu **Josué Évouna Nguema**, ancien Expert de l'Union Européenne auprès du **PROGREANE** ;

Jean Blaise Yackounda, mentor ;

Chantal Blanchette, mentor et responsable du Centre de formation en édition **Mini Génie** de Val-Morin à Québec ;

Pierre Renamy, Chef de Quartier Edowangani-Sablière (aujourd'hui **Impasse Paul Renamy**) ;

Docteur **Judith Rachel Renamy Ziza**, épouse du Dr **Mouloungui Sougou Pascal Emery** ;

RTG1, par l'entremise de l'Émission Radiophonique Facteurs Économiques, présentée par **Jacques Fourier Mangougou Malolou** ;

L'**Hôtel Tropicana**, par l'entremise de **Yaovi** et **Éric Tigoe**.

L'un des plus grands défis que notre pays doit relever aujourd'hui est de cultiver une culture de citoyenneté active. Celle-ci ne se limite pas à l'exercice du droit de vote, mais implique une participation à tous les niveaux : local, régional et national. Dans cette optique, je tiens à saluer toutes les initiatives éducatives, les associations citoyennes et les leaders communautaires qui œuvrent sans relâche pour encourager la participation des Gabonais dans la construction de leur société.

Il est crucial de comprendre que l'engagement patriotique ne se réduit pas à un simple attachement émotionnel à la nation. Il s'agit d'un travail quotidien de réformes, de vigilance et de participation active aux décisions qui façonnent notre avenir commun.

Introduction

Contexte du Livre

La **décentralisation** au Gabon, un élément clé de l'évolution de notre **démocratie locale**, trouve ses bases dans la loi organique n° 15/96 du 6 juin 1996, adoptée après la **Conférence Nationale de 1990**. L'article 8 de cette loi définit la **commune rurale** comme une **collectivité locale**, composée d'un ou plusieurs villages et comptant au moins 100 habitants. Cette législation a joué un rôle essentiel en renforçant l'implication des citoyens dans la gestion de leur environnement, tout en favorisant l'autonomisation des populations locales.

Dans cette dynamique de démocratisation et de participation active, il est aussi important de mentionner la **Charte Nationale des Libertés**, qui réaffirme les **droits fondamentaux** du peuple gabonais, notamment à travers les articles 2, 3 et 5. Ces textes juridiques ont non seulement renforcé la protection des libertés individuelles, mais ont aussi posé les bases d'une gouvernance participative, en garantissant aux citoyens un rôle clé dans la gestion publique.

Un tournant majeur dans cette volonté de démocratisation a été l'Accord de Cotonou, signé le 23 juin 2000 entre l'**Union Européenne** et les **pays ACP** (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Cet accord a mis en lumière l'importance des **Acteurs Non Étatiques** (ANE) dans la lutte contre la pauvreté et le développement local, en appelant à une plus grande participation de ces acteurs dans les processus politiques et la création de politiques publiques. Cependant, malgré les progrès réalisés, de nombreux défis persistent, notamment un manque de moyens financiers, structurels et organisationnels, limitant ainsi la pleine participation des ANEs, et par extension, des citoyens dans la gouvernance du Gabon.

Face à ces défis, je me suis appuyé sur l'article 96 des accords de Cotonou et le rapport du Parlement Européen 2014-2019, qui soulignent l'importance de renforcer la participation citoyenne pour bâtir une société plus démocratique et inclusive. C'est à partir de cette réflexion que ce livre prend forme : une modeste contribution à la construction d'une démocratie locale plus vivante et participative.

Objectifs du Livre

Ce livre se veut avant tout un témoignage personnel, retraçant mon parcours d'un individu passif à un citoyen actif engagé dans la dynamisation des instances de démocratie locale. J'ai eu la chance de participer à des projets communautaires, en particulier en utilisant les outils numériques pour encourager la participation citoyenne. Ces outils, aujourd'hui au cœur de nos sociétés modernes, offrent des espaces de dialogue et d'engagement où chaque voix peut être entendue.

L'éducation à la citoyenneté est un axe central de ce livre, un aspect fondamental mais souvent négligé dans la formation de futurs citoyens responsables. Il est essentiel de créer une culture de la concertation et du dialogue. À ce titre, le **Programme d'Actions Communautaires sur le Terrain de l'Éducation (PACTE)**, mené auprès des jeunes de l'école primaire catholique d'Essassa, illustre parfaitement cette volonté de renforcer les valeurs républicaines en dehors du cadre scolaire traditionnel. Ce programme vise à offrir une éducation pratique et civique aux jeunes, adaptée à nos coutumes traditionnelles, pour les aider à comprendre leur rôle dans la société et à devenir des citoyens responsables et actifs.

Mon engagement se matérialise également à travers deux initiatives communautaires spécifiques :

1. La prévention des noyades et l'entretien des plages dans les zones de plages A et B du premier arrondissement de la Commune de Libreville, notamment entre le Mess de l'Armée de terre et l'impasse Edowangani, ainsi qu'entre le Pont de Gué-Gué et le site de l'ancien Hôtel Dialogue.

2. Un projet visant à améliorer le cadre de vie des populations et à réduire la fracture numérique dans une zone pilote de la commune de Ntoun, entre l'entrée de l'Institution Berthe & Jean et la Zone Économique à Régime Privilégié de Nkok (ZERP).

Ces initiatives illustrent mon engagement concret en tant que citoyen et patriote, déterminé à jouer un rôle actif dans la transformation de ma communauté. Elles reflètent mon souhait de participer au développement d'un Gabon plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

Redéfinir les Relations entre Citoyens et Dirigeants

Ce livre propose également une réflexion pour redéfinir les rapports entre les citoyens et leurs dirigeants à travers un triptyque fondamental : vision, mission et valeurs. Ces trois éléments permettent d'amorcer un changement radical dans notre conception de la politique et de la gouvernance. Il s'agit ici de passer d'une démocratie d'autorisation à une démocratie

d'exercice, en renouvelant constamment les élus et en favorisant une participation active de la population dans le processus politique. Cela implique un engagement collectif où chaque citoyen prend conscience de sa responsabilité dans le développement du pays et dans le respect des principes démocratiques.

La vision correspond à une idée claire du futur que l'on souhaite bâtir, une mission qui guide les actions concrètes pour atteindre cette vision, et des valeurs qui assurent que les actions menées respectent des principes éthiques et moraux, garantissant ainsi la durabilité du projet.

Appel à la Jeunesse Gabonaise

L'objectif principal de ce livre est de stimuler un changement de paradigme dans la gestion des affaires publiques, particulièrement en mobilisant la jeunesse gabonaise. La jeunesse représente l'avenir de notre pays, et son implication dans les processus démocratiques est essentielle pour la construction d'une société plus équitable et inclusive. Ce livre se veut un appel vibrant à tous les jeunes citoyens gabonais pour qu'ils prennent part activement à la dynamisation des institutions locales, à la création de politiques publiques et à la préservation des valeurs démocratiques.

En somme, ce livre intitulé « **Participation Citoyenne : Passer de l'Individu Passif au Citoyen Actif – Implication citoyenne et Engagement Patriotique** » est un appel à la mobilisation pour un Gabon plus juste, plus démocratique et plus solidaire. Il propose une réflexion sur le rôle de chaque citoyen dans la construction de la nation et sur les actions concrètes à mettre en place pour encourager une participation citoyenne active, fondée sur des valeurs partagées.

Conclusion

À travers ce livre, j'espère non seulement partager mon expérience et mes réflexions sur le parcours de citoyen engagé, mais aussi inspirer chaque lecteur à passer de l'individu passif à un citoyen acteur du changement. Le

développement et la démocratisation de notre pays ne peuvent se réaliser sans une mobilisation collective, où chaque acteur, jeune ou adulte, a une part à jouer dans la construction de notre avenir commun. C'est ainsi que nous pourrons bâtir un Gabon à la hauteur de nos ambitions, un pays solidaire, juste et résolument tourné vers l'avenir.

Exercice pour le lecteur

Réfléchissez sur votre rôle en tant que citoyen et identifiez une action concrète que vous pouvez entreprendre dans votre communauté pour contribuer à son développement.

1. Quelle est votre vision pour la société dans laquelle vous souhaitez vivre ?
2. Quelle mission personnelle vous donnez-vous pour participer à cette vision ?
3. Quelles valeurs devez-vous incarner pour agir de manière responsable et éthique dans votre engagement citoyen ?

Chapitre 1

Évolution vers la Citoyenneté Active

Le Parcours d'un Citoyen Engagé

À la fin des années 1990, un grand changement s'est produit dans la ville de Libreville, notamment dans les quartiers dits « sous-intégrés » tels qu'**Akébé-Pleine, Akébé-Poteaux, Off-Nacom, Rio, Cosmopark, Kinguéle, Bellevue, Plein-Ciel, Avéa, STFO, la Sorbonne, Gare – Routière, Nkémo, Carrefour Léon Mba, Bel-Air, Diba-Diba, Petit Paris, et Venez-voir** pour ne citer que ceux-là. Ces quartiers, qui étaient autrefois éloignés et peu accessibles, ont vu leur situation changer grâce à l'arrivée des taxis-bus. Ces véhicules de transport en commun ont permis aux habitants de se déplacer plus facilement et ont ouvert l'accès à des lieux comme les **plages du Tropicana** et du **Lycée National Léon Mba**.

Ce qui semblait autrefois une difficulté quotidienne est devenu un luxe : pouvoir se rendre facilement à la mer ou dans des endroits de loisirs en ville. C'était un progrès important, mais cette transformation a également révélé des problèmes inattendus.

L'afflux massif de personnes sur les plages, surtout les week-ends, a provoqué une grave pollution des lieux. Les déchets plastiques et alimentaires se sont accumulés, mettant en danger l'écosystème local. En même temps, un autre problème inquiétant est apparu : la hausse des noyades, principalement parmi les enfants et les adolescents des écoles des quartiers voisins. Ce n'était pas un problème limité à Libreville, mais qui touchait aussi d'autres régions.

En tant que résident du quartier **Edowangani-Sablère** (aujourd'hui **Impasse Paul Renamy**), j'ai vu de mes propres yeux cette évolution de la ville. Mais j'ai aussi été témoin des conséquences dramatiques d'un développement mal contrôlé. La plage du Tropicana, autrefois un lieu de détente, est devenue un dépotoir à ciel ouvert. Les déchets se sont accumulés et les noyades ont marqué cette plage, autrefois prisée, d'une image sombre. Ce tournant m'a fait comprendre qu'il était crucial de ne pas seulement observer les problèmes, mais de s'engager pour les résoudre.

La Rencontre avec la Nature

Une Prise de Conscience Profonde

Un soir, alors que je me promenais seul sur la plage, j'ai été frappé par la beauté de la pleine lune qui illuminait l'océan. Cette scène magique m'a captivé. Mais soudain, j'ai aperçu une forme étrange flottant sur l'eau. Au début, je pensais que c'était un morceau de bois, mais en m'approchant, j'ai découvert qu'il s'agissait d'une tortue luth, une espèce rare, venue pondre ses œufs sur le sable.

Ce moment a profondément marqué ma vision de la nature. La tortue, en pondant ses œufs, nous rappelait à quel point la nature est fragile et précieuse. En l'observant, je me suis senti connecté à l'environnement d'une manière que je n'avais jamais ressentie auparavant. Ce geste instinctif de recouvrir son nid avec du sable, pour protéger ses œufs, m'a montré comment la nature cherche à se préserver même dans un monde parfois hostile.

Alors que la tortue retournait lentement à l'océan, un orage soudain éclata. Cette scène, où la nature semblait lutter contre l'imprévu, m'a ouvert les yeux : notre avenir dépend de la protection de l'environnement. À ce moment-là, je savais que je ne pouvais plus être un simple spectateur. Il était temps d'agir, de prendre des décisions et de contribuer à la sauvegarde de notre planète.

Un Engagement qui Prend Forme

L'Action Citoyenne

Cette expérience a été le déclencheur de mon engagement concret. Je me suis rendu compte qu'il ne suffisait pas de voir les problèmes, il fallait aussi les résoudre. Comme beaucoup de jeunes de ma génération, j'étais profondément lié à la mer et à la nature, grâce à mes racines familiales de pêcheurs côtiers. Cela m'a poussé à commencer des actions simples mais importantes, comme les nettoyages de plages avec mes cousins et la plantation de cocotiers le long des côtes pour lutter contre l'érosion.

Cet engagement a naturellement évolué et m'a conduit à fonder une organisation non gouvernementale (ONG) dédiée à la protection des plages et à la sensibilisation à l'importance de l'environnement. Le but de l'**ONG Sauvons la Planète** était de faire comprendre aux habitants de Libreville que protéger la nature n'est pas une option, mais une nécessité. L'environnement ne nous appartient pas, nous n'en sommes que les gardiens.

Il est également devenu évident qu'il fallait sensibiliser les jeunes générations. J'ai alors mis en place des programmes éducatifs dans les écoles pour enseigner l'écologie, la gestion des déchets et la préservation de la biodiversité. Mon objectif était de montrer aux jeunes qu'ils étaient les acteurs du changement et qu'ils avaient un rôle crucial à jouer pour garantir un avenir plus vert et durable.

La Citoyenneté Active

Une Évolution Inévitable

Mon parcours m'a appris que l'évolution vers la citoyenneté active ne se résume pas à une simple prise de conscience. Il s'agit d'une véritable transformation personnelle. Le passage d'un individu passif à un citoyen actif ne se fait pas du jour au lendemain. Cela demande **du** temps, des efforts, et surtout une profonde réflexion sur le rôle de chacun dans la société.

La citoyenneté active, ce n'est pas seulement réagir face à une injustice ou un problème. C'est prendre l'initiative, anticiper les défis à venir, et s'engager dans des actions durables pour préserver ce qui nous entoure. En tant que citoyen, nous avons un rôle à jouer, et nous devons l'accepter pleinement. Ce chemin vers l'engagement m'a permis de comprendre que l'action individuelle n'est pas seulement une question de réagir, mais de prévenir, de prendre les devants et de faire de notre mieux pour protéger les biens communs, comme l'environnement, mais aussi la justice sociale.

Vision, Mission, Valeurs

Les Trois Piliers de l'Engagement

Le processus de transformation d'un citoyen passif à un citoyen actif repose sur trois grands principes : **Vision**, **Mission** et **Valeurs**. Pour moi, la politique et l'engagement citoyen ne sont pas des concepts abstraits ou des jeux de pouvoir, mais des outils pour changer le monde. Cela passe par une vision claire de ce que nous voulons pour notre avenir, une mission personnelle pour atteindre cet avenir, et des valeurs solides pour nous guider dans nos actions.

La **vision** est ce qui nous inspire. Elle est celle d'un monde plus juste, plus équitable, et plus respectueux de l'environnement. Pourquoi agir ? Parce que l'avenir de notre planète dépend de ce que nous faisons aujourd'hui.

La **mission** est la manière dont nous allons atteindre cet objectif. Pour moi, il s'agit de prendre des actions concrètes pour protéger la nature et sensibiliser les autres à l'importance de ce combat.

Les **valeurs** sont le socle sur lequel nous construisons notre engagement. Elles sont ce qui nous motive chaque jour à continuer, même quand les obstacles sont nombreux. Pour moi, ces valeurs sont la solidarité, le respect de l'environnement, et l'engagement citoyen.

Conclusion du Chapitre 1

Vers une Citoyenneté Active

Agir pour un Avenir Durable

L'engagement citoyen ne consiste pas uniquement à réagir face aux injustices ou aux défis. Il s'agit de s'engager activement pour construire un avenir meilleur, en mettant en œuvre une vision claire, une mission concrète, et des valeurs partagées. À chaque étape de mon parcours, j'ai découvert qu'être un citoyen actif, c'est aussi prendre ses responsabilités et comprendre que chacun de nous a un rôle à jouer pour rendre notre monde plus juste, plus vert, et plus solidaire.

Exercice pour le lecteur

Réflexion sur votre Engagement Citoyen

Prenez quelques instants pour réfléchir à votre propre parcours de citoyen et aux valeurs qui guident vos actions. Voici quelques questions pour vous aider :

1. Quel est le problème majeur dans votre communauté ou votre environnement qui vous touche personnellement ?

Cela pourrait être un problème écologique, social, éducatif ou sanitaire.

2. Comment pouvez-vous contribuer à résoudre ce problème de manière concrète et durable ?

Réfléchissez à des actions simples mais significatives que vous pourriez entreprendre dès aujourd'hui.

3. Quelles sont les valeurs fondamentales qui vous guident dans vos actions quotidiennes ?

Prenez conscience de l'impact que ces valeurs ont sur votre engagement, et comment elles peuvent vous aider à guider vos actions vers un objectif commun.

Chapitre 2

Le Cadre Légal de la Participation Citoyenne

La participation citoyenne ne peut être efficace et durable que si elle s'inscrit dans un cadre juridique solide. Pour moi, comprendre et respecter ce cadre a toujours été essentiel. C'est grâce à l'étude de lois, de textes et de pratiques administratives que j'ai pu m'engager pleinement dans les projets associatifs et communautaires. Ce chapitre a pour but de comprendre le rôle et l'importance du cadre légal, en particulier la **Loi n° 35/62** sur les associations à but non lucratif, ainsi que les textes relatifs à la participation citoyenne. Mais au-delà des textes, c'est aussi l'expérience, la pratique et l'action concrète qui comptent.

La Constitution et la Charte des Libertés

La Base de la Participation Citoyenne

Ma réflexion sur la participation citoyenne a commencé dès le début de mon engagement. En tant qu'autodidacte, j'ai pris le temps de m'intéresser aux textes fondateurs qui régissent les droits et libertés des Gabonaises et Gabonais. Cela m'a conduit à étudier la Constitution de 1991, issue de la **Conférence Nationale de 1990**, puis celle de 2024 issue du **Référendum du 16 novembre 2024** ainsi que la **Charte des Libertés de 1990**. La **loi n° 2/90 du 26 juillet 1990**, qui ratifie cette Charte, consacre les droits et libertés fondamentaux de chaque citoyen gabonais.

Les premiers articles de cette Charte sont particulièrement significatifs. Ils mettent en avant des principes essentiels tels que le droit d'association, la liberté d'expression et de réunion. Ce sont ces libertés qui permettent à chaque individu de s'engager activement dans la gestion des affaires publiques. La **loi n° 35/62**, promulguée le **10 décembre 1962**, est venue compléter ce cadre en précisant les conditions nécessaires à la création d'associations à but non lucratif, un outil fondamental pour l'exercice de la citoyenneté active.

L'article 1 de la loi sur les associations stipule clairement que « le droit de former des associations est garanti à tous, dans les conditions fixées par la loi ». Cela souligne non seulement la **liberté individuelle**, mais aussi l'importance de respecter les conditions légales pour que toute initiative citoyenne soit reconnue et valorisée par les institutions.

La Loi n° 35/62

Un Outil de Structuration de l'Engagement Citoyen

Pour comprendre pleinement le processus de création d'une association et de participation citoyenne, il faut se pencher sur la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962. Cette loi encadre la création, le fonctionnement et la gestion des associations à but non lucratif au Gabon. Selon cette législation, toute personne souhaitant fonder une association doit suivre une procédure administrative stricte pour garantir sa légalité et sa conformité avec les normes sociales et économiques du pays.

- L'**article 9** de cette loi, par exemple, exige la soumission de plusieurs documents pour qu'une association puisse obtenir sa reconnaissance légale. Parmi ces documents, on trouve :
 - Trois copies des statuts de l'association
 - Le règlement intérieur

- Le procès-verbal de l'assemblée constitutive, signé par tous les participants
- Un reçu de paiement de 10 000 Frs CFA pour l'enregistrement au Journal Officiel de la République Gabonaise

Mais ces formalités ne sont pas simplement administratives. Elles visent à assurer la transparence, garantir la légitimité des associations, et permettre un suivi rigoureux de leur gestion par les autorités publiques.

Pour ma part, je me suis retrouvé dans cette situation lorsque j'ai voulu créer des associations pour deux projets importants : la prévention des noyades et la gestion des déchets à la plage du Tropicana, et la lutte contre la pauvreté à travers l'amélioration du cadre de vie des populations et la réduction de la fracture numérique à Essassa. Je savais que, pour que ces projets soient à la fois légaux et efficaces, il fallait que tout soit bien structuré et conforme aux règles prévues par la loi.

Les Défis Administratifs

Une Réalité de la Création d'Association

Créer une association n'est pas un processus simple, surtout lorsque les procédures administratives ne sont pas toujours suivies de manière rigoureuse. En tant que citoyen engagé, je me suis retrouvé confronté à des difficultés administratives et à des incohérences dans la validation des demandes. Par exemple, bien que mes dossiers aient respecté les exigences de la loi, certains responsables de l'administration ne respectaient pas toujours les règles, ce qui créait des contradictions et des retards dans le traitement des demandes. Mais ces obstacles ne m'ont pas découragé. Au contraire, ils m'ont motivé à être plus déterminé et à mieux comprendre les rouages du système administratif.

L'un des défis majeurs était le dossier de création d'association. L'article 9 de la loi n° 35/62 exigeait des documents spécifiques, tels que la liste des membres du bureau directeur avec des informations précises : nom, prénom, date et lieu de naissance, profession, fonction au sein de l'association, nationalité et adresse. Ces informations étaient cruciales pour l'enregistrement de l'association et pour garantir la légitimité des personnes à la tête de l'association.

L'un des obstacles les plus courants était la non-conformité des dossiers, ce qui entraînait leur rejet. Pour éviter cela, il était essentiel de préparer soigneusement chaque document et

de veiller à ce qu'aucune information ne manque ou ne comporte d'erreurs.

Un Projet, Une Vision

Préserver la Plage du Tropicana et Lutter contre la Pauvreté à travers l'Amélioration du Cadre de Vie des Populations et la Réduction de la Fracture Numérique

Lors de la création de l'association pour la gestion de la plage du Tropicana, j'avais une vision claire : il fallait protéger l'environnement tout en sensibilisant les citoyens à l'importance de la préservation de la nature. La plage du Tropicana souffrait de deux problèmes majeurs : la pollution et les noyades fréquentes, qui affectaient directement la sécurité et le bien-être des habitants. Mon projet visait à délimiter la plage, réguler l'accès, et mettre en place des dispositifs de sécurité tels que des miradors et des postes de secours pour garantir la sécurité des usagers.

Simultanément, à Essassa, j'ai constaté l'absence de service de voirie pour la gestion des ordures, ainsi qu'une fracture numérique qui isolait les jeunes et les empêchait de se connecter au monde extérieur. Pour répondre à ces défis, j'ai initié une étude de faisabilité pour un système de pré-collecte des déchets et lancé un projet visant à offrir un accès à Internet ainsi que des ressources éducatives numériques aux jeunes. Ce projet avait pour objectif de combler le retard numérique de la zone tout en favorisant le développement de la citoyenneté et l'engagement des jeunes dans leur communauté.

Ces projets ont été réalisés dans le strict respect de la loi, en rédigeant des procès-verbaux lors des assemblées constitutives, en obtenant les autorisations nécessaires et en suivant les démarches administratives appropriées. Cette approche a renforcé la légitimité et la crédibilité de nos actions, tout en garantissant une gestion transparente des ressources.

Du Citoyen Passif au Citoyen Actif

Mon parcours m'a permis de passer d'un citoyen passif à un citoyen actif. En comprenant les lois et en respectant les procédures, j'ai appris que l'engagement citoyen ne se limite pas à exprimer des idées, mais qu'il passe également par des actions concrètes et des initiatives légales. La Loi n° 35/62 et d'autres textes similaires sont des outils puissants pour structurer l'engagement, rendre les actions citoyennes légales, transparentes et reconnues par l'administration et la société.

L'engagement citoyen, dans ce contexte, est une affaire de responsabilité et de conscience légale. Il ne suffit pas de vouloir changer les choses, il faut aussi agir dans le cadre des règles. C'est ainsi qu'une simple idée peut se transformer en un projet structuré, capable de transformer la société tout en respectant la légalité.

Conclusion du Chapitre 2

L'Engagement Citoyen dans le Respect du Cadre Légal Un Chemin Vers l'Impact Durable

L'engagement citoyen nécessite une préparation soignée, une bonne connaissance du cadre légal et un sens profond de la responsabilité collective. Chaque projet, même le plus simple, doit être bien pensé et bien structuré pour avoir un réel impact sur la société. Pour réussir, il est important de se rappeler que l'engagement citoyen n'est pas seulement une question de bonnes intentions, mais aussi de respect des règles et d'une action durable et transparente.

Les démarches légales, bien que parfois complexes, permettent de garantir que les initiatives sont conformes aux normes et qu'elles sont soutenues par les autorités compétentes. Elles offrent aussi une structure permettant d'évaluer et de suivre l'impact des projets à long terme. En intégrant la légalité à chaque étape, de la conception à la mise en œuvre, on renforce la crédibilité et l'impact des actions menées.

Ainsi, au-delà des obstacles administratifs et des défis rencontrés, chaque projet d'engagement citoyen devient une opportunité d'apprentissage et de transformation. L'essentiel est de ne pas se laisser décourager par les difficultés, mais de

persévérer, toujours en ayant à cœur de respecter les principes de transparence et de légalité.

Il est également fondamental de rester fidèle à l'idée que chaque citoyen a un rôle à jouer dans la construction de la société, et que même les plus petites actions, bien organisées et structurées, peuvent avoir un grand impact. Le cadre légal, loin d'être un frein, est un levier pour renforcer la légitimité des projets citoyens et assurer leur pérennité.

Exercice pour le lecteur

Créer un Projet Citoyen

dans le Cadre Légal

Prenez un moment pour réfléchir à votre propre engagement citoyen et à la manière dont vous pourriez créer une initiative dans votre communauté. Voici quelques questions pour vous guider :

1. Quel est le problème principal de votre communauté que vous aimeriez résoudre ?

Identifiez un défi spécifique : environnemental, social, éducatif, ou autre.

2. Quelles démarches légales et administratives devrez-vous suivre pour créer une association ?

Renseignez-vous sur les règles qui s'appliquent dans votre pays ou votre région. Quels documents devez-vous soumettre ? Quelle est la procédure à suivre ?

3. Comment pouvez-vous structurer votre projet de manière à respecter les règles de transparence et de légalité ?

Quelles mesures prendrez-vous pour assurer que votre projet est conforme à la législation et qu'il est géré de manière responsable ?

4. Comment pouvez-vous impliquer la communauté dans votre projet de manière participative et inclusive ?

Réfléchissez à des moyens de mobiliser les citoyens, d'assurer leur implication active, et de créer un réseau de soutien.

Chapitre 3

Initiatives Communautaires et Projets Associatifs

La force de l'engagement citoyen

un pas vers la transformation sociale

Il y a une conviction qui m'habite profondément : le changement ne viendra pas seulement des institutions, mais des citoyens eux-mêmes. C'est pourquoi, depuis toujours, je suis convaincu que l'initiative citoyenne et associative doit être au cœur du développement de notre pays. Au Gabon, comme ailleurs, la société civile joue un rôle primordial. Cependant, cette société civile n'est pas toujours ce qu'elle pourrait être. Trop souvent, elle se fait entendre pendant les élections, mais reste silencieuse une fois que celles-ci sont passées. Il est grand temps de redonner aux associations leur rôle d'acteurs autonomes et responsables, loin de l'influence des partis politiques.

Les associations, qui devraient être les ferments de la solidarité et du développement, sont souvent réduites à des instruments de propagande. Certaines, comme d'autres au Gabon, deviennent des outils au service de partis politiques, pervertissant ainsi leur mission initiale. Mais il y a une chose que je n'accepte pas : que ces associations, loin d'aider les populations, deviennent des relais d'une politique clientéliste, des « Kounabélistes », littéralement des « pom-pom girls » de la politique. Nous devons redonner aux citoyens, aux acteurs de la société civile, leur liberté d'agir et de décider.

La nécessité d'une culture associative forte

La culture associative n'est pas seulement une question d'organisation. Elle est l'essence même de l'engagement citoyen. Le véritable but d'une association n'est pas de recevoir des subventions pour survivre, mais de construire des projets qui profitent à la collectivité. C'est en apprenant dès le plus jeune âge à s'engager pour le bien commun, à travailler ensemble pour des objectifs partagés, que l'on devient véritablement citoyen. La jeunesse gabonaise, à travers des projets associatifs concrets, a un rôle crucial à jouer dans cette démarche. Mais pour cela, il faut les outils, les formations, les structures qui permettent à cet engagement de prendre racine et de se développer.

C'est dans cette optique que j'ai pris l'initiative d'organiser, dès 2003, des formations en secourisme pour des jeunes de ma

première association, soutenues par le Bataillon de Sapeurs-pompiers et l'Organisation Internationale de la Protection Civile. En parallèle, j'ai également œuvré pour obtenir l'autorisation des autorités municipales de Libreville, afin de mener à bien un projet de sécurisation de nos plages. La gestion de la plage du Tropicana, par exemple, a été l'occasion de concrétiser l'engagement citoyen en matière de sécurité, de préservation de l'environnement et d'éducation civique.

Ces premières démarches ont démontré que des projets communautaires bien ancrés, fondés sur la responsabilité et la transparence, peuvent avoir un impact profond. Ce n'est pas un hasard si le gouvernement a, par la suite, inspiré des actions similaires, tirant parti de notre expérience pour la mise en place d'une « Police des Plages » à l'échelle nationale. L'idée était simple : associer la société civile, les entreprises et les citoyens à la gestion de notre littoral, pour créer un modèle de gouvernance participative, où chacun est responsable.

L'engagement citoyen

un pilier pour libérer le Gabon

Si l'engagement citoyen est essentiel pour le développement, il l'est encore plus pour la libération de notre pays des crises politiques, sociales et économiques qui l'assaillent. Le Gabon vit une transition difficile, marquée par des inégalités flagrantes, des injustices et des comportements politiques à

bout de souffle. Pour libérer le pays de ces chaînes invisibles, il faut que chaque citoyen prenne part à l'édification d'un Gabon plus juste, plus solidaire et plus responsable. Il ne s'agit pas simplement de réagir à des événements ponctuels, mais de s'engager sur le long terme.

La clé, c'est d'offrir à chaque Gabonais l'opportunité de participer activement à la vie publique. Le développement d'une démocratie participative ne se limite pas aux périodes électorales. C'est un processus continu, quotidien. Chaque citoyen, qu'il soit jeune ou adulte, doit pouvoir contribuer à la construction de son pays. Et cela commence par des actions concrètes sur le terrain, comme celles menées par **l'Association Jeunes & Développement d'Essassa (AJDE)** dans le 2^e et 3^e arrondissement de la commune de Ntoun.

L'objectif de notre plan de développement est de soutenir les jeunes dans la réalisation de projets qui influencent véritablement les politiques publiques, notamment celles qui visent à réduire les inégalités sociales et à lutter contre la corruption. Ces initiatives doivent donner la possibilité à la jeunesse gabonaise de s'affirmer comme une force de changement, en intervenant activement dans la gestion de leur environnement.

Construire une nouvelle génération d'acteurs citoyens

Les jeunes sont le cœur de cette transformation. Dès leur plus jeune âge, ils doivent être éduqués à la citoyenneté, à l'engagement et au respect des autres. C'est pourquoi nous envisageons de mettre en place, dans des écoles comme l'école primaire catholique d'Essassa, des programmes d'éducation à la citoyenneté, en les intégrant au sein d'associations locales. Chaque élève de cette école est naturellement membre de fait de l'**Association Jeunes & Développement d'Essassa**, où ils seront initiés à des actions concrètes telles que la collecte des ordures ménagères, le tri des déchets ou encore la fabrication de compost et l'initiation aux outils numériques.

Le but ? Créer une culture de l'engagement citoyen dès le plus jeune âge, en responsabilisant les jeunes à travers des actions bénéfiques pour leur communauté. Ils apprendront ainsi à comprendre les valeurs républicaines, à prendre soin de leur environnement et à se rendre utiles, tout en contribuant à des projets collectifs porteurs de sens. Ces actions pratiques permettent de leur montrer que leur engagement a un réel impact sur la qualité de vie de leur quartier et, à terme, sur celle du pays tout entier.

Le bénévolat comme moteur de transformation

Un aspect clé de cette initiative citoyenne réside dans la réforme de la loi sur le bénévolat, qui, aujourd'hui encore, ne permet pas de reconnaître pleinement l'importance de ces actions dans le développement du pays. La **loi n° 35/62** sur les associations à but non lucratif doit évoluer pour permettre une meilleure prise en charge du bénévolat et l'intégration de ces activités dans les processus citoyens modernes. C'est pourquoi nous proposons que des actions bénévoles soient rémunérées de manière symbolique pour encourager les jeunes à participer activement. Cela inclurait des primes financières et des incitations sous forme de bourses ou de formations, afin de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs du changement.

L'un des projets majeurs que nous souhaitons lancer est un programme de rémunération pour les plages horaires bénévoles, permettant à chaque participant de recevoir une collation et une somme d'argent. Ce système visera à valoriser l'engagement et à encourager davantage de jeunes à prendre part aux projets citoyens. Les autorités locales, les bailleurs de fonds et la communauté internationale ont un rôle central dans cette démarche de soutien à la jeunesse et à l'engagement citoyen.

Conclusion du Chapitre 3

L'Engagement Citoyen

Clef de la Transformation Sociale

et du Développement Durable

Ce chapitre démontre que l'engagement citoyen, qu'il soit à travers des associations ou des projets communautaires, est un catalyseur essentiel pour la transformation sociale. Le rôle des citoyens va bien au-delà de la simple participation électorale ; il réside dans l'initiation et la gestion de projets concrets qui répondent aux défis locaux. Au Gabon, cette dynamique est d'autant plus cruciale face aux crises politiques, sociales et économiques que traverse le pays. La société civile, notamment à travers des associations autonomes et responsables, doit redevenir un moteur de changement, loin de l'influence politique partisane.

En mettant en lumière des projets comme la gestion de la plage du Tropicana, l'initiative pour la jeunesse d'Essassa, ou la réforme du bénévolat, ce chapitre montre que des actions collectives bien organisées peuvent avoir un impact tangible sur la vie quotidienne des citoyens et contribuer à la construction d'un Gabon plus juste et solidaire. L'engagement citoyen n'est pas une affaire de simples intentions, mais une

démarche structurée et durable, visant à former une nouvelle génération d'acteurs citoyens, responsables et impliqués.

Ainsi, pour qu'un véritable changement ait lieu, chaque Gabonais doit s'impliquer activement, à son échelle, en prenant part à des initiatives concrètes et en favorisant un environnement propice à la collaboration et à l'action collective. Cela commence par des projets communautaires qui encouragent les jeunes à être acteurs du développement et à se responsabiliser, tout en renforçant les valeurs de solidarité, d'engagement et de citoyenneté.

L'engagement citoyen est bien plus qu'une simple obligation légale ou morale ; c'est une condition sine qua non pour créer une société démocratique, participative et résiliente. Le Gabon, en se construisant sur ces bases, pourra alors espérer un avenir prospère et harmonieux.

Exercice pour le lecteur

Réflexion et Actions Concrètes pour l'Engagement Citoyen

L'engagement citoyen commence par de petites actions quotidiennes. Que pouvez-vous faire, dès aujourd'hui, pour améliorer votre environnement immédiat ?

1. Identifiez un problème dans votre quartier (propreté, sécurité, éducation, etc.) et proposez une solution concrète.
2. Participez à une action collective, que ce soit pour nettoyer un espace public, aider un voisin ou participer à une collecte de fonds pour une cause qui vous tient à cœur.
3. Partagez l'importance de la citoyenneté avec les autres. Discutez avec votre famille, vos amis, vos collègues, pour encourager un engagement plus large au sein de votre communauté.
4. Pensez à rejoindre ou créer une association dans votre quartier. L'engagement collectif a un pouvoir considérable pour transformer durablement la société.

L'engagement citoyen n'est pas une action ponctuelle, mais un mode de vie. Vous êtes la clé du changement que vous voulez voir dans votre pays.

Chapitre 4

Les Défis de la Participation Citoyenne

Comprendre la Participation Citoyenne

La participation citoyenne, c'est lorsque des citoyens, comme toi et moi, prennent une part active à ce qui se passe dans leur pays. Cela va bien au-delà de simplement voter lors des élections. Cela inclut aussi exprimer son opinion, être impliqué dans des mouvements sociaux, ou encore participer à des projets dans la communauté. Au Gabon, tout comme dans beaucoup d'autres pays, cette participation est parfois difficile à réaliser. Pourtant, il est important que chaque citoyen prenne part à la vie de la nation pour qu'elle progresse et devienne meilleure.

L'importance des élections

Le Pouvoir de Choisir

Les élections sont un moment très important dans un pays. Elles permettent à chaque citoyen de choisir ses dirigeants et de décider de l'avenir de la nation. Cependant, au Gabon, comme dans d'autres pays, le processus électoral n'est pas toujours clair et transparent. Parfois, il y a des accusations de fraudes électorales ou de manipulation des résultats. Ces problèmes font que certains Gabonais, surtout les jeunes, perdent confiance en leur capacité à changer les choses. Si les gens n'ont pas confiance dans le système électoral, ils risquent de ne pas voter. Pourtant, chaque vote est une chance pour le pays d'avancer. Il est donc important de rendre les élections plus transparentes et de rétablir la confiance des citoyens.

Les obstacles à une participation réelle

L'Exclusion de Certaines Voix

Beaucoup de Gabonais n'ont pas accès à l'information nécessaire pour participer activement à la politique de leur pays. Dans certaines régions, il est difficile de se renseigner ou l'information est manipulée pour favoriser certains groupes. Parfois, les jeunes, comme toi, peuvent avoir l'impression que leur opinion n'a pas d'importance. D'autres

groupes, comme les femmes, n'ont pas toujours une place suffisante dans les discussions politiques. Cela crée une situation où les décisions prises par les autorités ne reflètent pas toujours les besoins de tout le peuple.

Pour qu'une participation citoyenne soit réelle, il est essentiel d'inclure tout le monde. Hommes, femmes, jeunes, personnes âgées : chacun doit avoir la possibilité de s'exprimer et d'être entendu. Cela permettra à la politique de mieux représenter la diversité de la société.

Les luttes sociales et politiques

Quand la Rue Prend la Parole

Dans le passé, le Gabon a connu des moments où la population s'est rassemblée pour protester contre des injustices. Ces manifestations ont permis aux citoyens de se faire entendre et de revendiquer des changements. Par exemple, en 1998, des étudiants se sont mobilisés pour dénoncer les problèmes dans le système éducatif, et ce mouvement a pris de l'ampleur. De nombreuses personnes, en particulier de la société civile, ont rejoint la cause, ce qui a mis une pression importante sur le gouvernement. Les manifestations ne sont donc pas seulement des protestations, mais aussi des moyens de lutter pour la justice et de demander un changement.

Récemment, des figures comme Maître Fabien Méré et Bertrand Zibi Abéghé ont joué un rôle important lors de l'élection présidentielle de 2016. Ils ont mobilisé la population pour dénoncer les résultats erronés de l'élection et ont demandé qu'on reconnaisse la véritable victoire de Jean Ping. Ces exemples montrent que la participation citoyenne peut se faire de nombreuses manières : en protestant dans la rue ou en s'engageant pour un changement pacifique.

De l'Individu au Citoyen

L'Exemple de l'AJDE

L'Association Jeunes & Développement d'Essassa (AJDE) montre comment un groupe de jeunes peut devenir des citoyens actifs. Les membres de l'AJDE n'attendent pas que les politiciens fassent le travail à leur place. Ils agissent pour améliorer leur communauté. Ils se battent pour la justice sociale, l'accès à l'éducation, à la santé, et l'égalité des chances. Par exemple, l'AJDE a créé une chaîne YouTube, **AJDE TV**, pour informer et éduquer les citoyens sur la politique locale, la décentralisation, et l'importance de la démocratie participative.

Les membres de l'AJDE encouragent les jeunes à s'engager dans des projets communautaires et à faire entendre leur voix. Cela montre qu'il est possible de participer activement à la vie politique et de construire un avenir meilleur.

Le Politique

Serviteur du Peuple

Un homme politique doit toujours penser à l'intérêt général. Il doit être là pour servir les citoyens, non pour se servir lui-même. Sa mission est de guider le peuple, de l'éclairer sur les enjeux politiques et de lui fournir les outils nécessaires pour comprendre la politique. C'est en formant et en élevant le niveau de compréhension de la politique que l'on permet à la démocratie de se développer. Un homme politique doit aussi encourager ses concitoyens à devenir des citoyens responsables et à prendre des décisions éclairées.

L'Action Communautaire au Cœur de la Participation Citoyenne

La jeunesse du Gabon, notamment dans le 1er arrondissement de Libreville et le 2^e arrondissement de Ntoum, a montré qu'elle souhaite jouer un rôle dans le développement local. **Le PACTE 241** est un projet qui place l'action communautaire au centre de la participation citoyenne. Ce projet vise à faire de chaque citoyen un acteur du changement dans sa propre communauté. En travaillant ensemble, les citoyens peuvent participer à la construction d'un Gabon plus juste et plus égalitaire.

Conclusion du Chapitre 4

Les Défis et Les Opportunités de la Participation Citoyenne

La participation citoyenne est essentielle pour que notre pays avance. Ce n'est pas seulement en votant qu'on participe à la vie de la nation, mais en agissant de manière concrète dans sa communauté, en s'exprimant, en se battant pour ses droits et en travaillant ensemble pour un avenir meilleur. Le changement commence avec chacun de nous. Si nous voulons un Gabon plus juste et plus solidaire, il faut que chaque citoyen prenne sa place, s'engage et fasse entendre sa voix. À toi de jouer !

Exercice pour le lecteur

Réflexion et Actions pour Renforcer la Participation Citoyenne

1. Les élections et la démocratie :

Comment penses-tu que la confiance des citoyens dans le système électoral pourrait être renforcée ? Quelles réformes concrètes pourraient être mises en place pour garantir des élections transparentes ?

2. Inclusion et égalité :

Quelles actions pourrait-on mettre en place pour garantir que tous les citoyens, en particulier les jeunes et les femmes, aient une place égale dans la politique du Gabon ? Quels obstacles penses-tu qu'il faudrait surmonter pour permettre une participation plus large ?

3. Action citoyenne locale :

Comment peut-on encourager davantage de jeunes à participer à des actions communautaires ? Pourquoi est-il important que les citoyens prennent en main leur développement local ?

4. Solidarité et unité :

Qu'est-ce que tu comprends par « convergence des luttes » ?
Comment la solidarité et l'union des citoyens peuvent-elles
contribuer à un changement positif dans le pays ?

Chapitre 5

Société Civile et Élections 2016

Le rôle de la Société Civile (OSC)

Les élections présidentielles de 2016 ont été un moment très important pour le Gabon. Elles ont aussi marqué un tournant pour les Organisations de la Société Civile (OSC), ces groupes de citoyens qui agissent pour améliorer la vie de la population. En 2016, ces OSC ont joué un rôle crucial en appelant la population à reprendre son pouvoir citoyen et à défendre la démocratie. Leur objectif était de construire un Gabon plus juste, où les droits de tous les citoyens seraient respectés.

Les **OSC** ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les institutions du pays, c'est-à-dire de rendre les différentes branches du gouvernement (exécutif, législatif et judiciaire) indépendantes et respectueuses des lois. Elles ont aussi lutté pour garantir la liberté d'expression dans les médias, qu'ils soient publics ou privés, et encouragé les Gabonais à devenir plus actifs politiquement. Un exemple de cette mobilisation est la formation des scrutateurs, où j'ai participé en tant que secrétaire général du **Mouvement National des Chômeurs du Gabon** (MNCG), partenaire de l'ONG **Témoins Actifs**.

Les OSC et la défense des droits humains

Les **OSC** ont voulu que chaque Gabonais se sente responsable de la politique et de l'avenir du pays. Elles ont travaillé pour améliorer l'environnement, réduire la fracture numérique (c'est-à-dire les inégalités d'accès à Internet et aux nouvelles technologies), et améliorer les conditions de vie des Gabonais. Ces actions ont permis à de nombreux citoyens de prendre conscience de l'importance de participer activement à la vie politique et sociale de leur pays.

Mon expérience personnelle

Juin 2009 et Août 2016

Pour comprendre pourquoi les **OSC** ont été aussi importantes en 2016, il faut revenir sur ce qui s'est passé en 2009. Le décès du président **Omar Bongo Ondimba** a provoqué une grande crise politique au Gabon. Cette crise a révélé beaucoup de problèmes dans la manière dont les élections étaient organisées, avec des accusations de fraude et d'irrégularités. À l'époque, je faisais partie d'un groupe qui soutenait le **Parti Démocratique Gabonais (PDG)**, le parti au pouvoir. Mais après l'élection de 2009, j'ai ressenti une grande déception. Je me suis rendu compte que les politiques menées n'étaient pas celles que je souhaitais. Cela m'a poussé à changer de direction et à m'engager pour une cause plus juste, qui

correspondait à mes valeurs : défendre les droits des citoyens et améliorer la vie des Gabonais.

Le changement de direction

Rejoindre l'opposition

En 2013, après avoir soutenu le PDG pendant plusieurs années, j'ai décidé de rejoindre l'opposition gabonaise. Ce changement a été marqué par mon soutien en 2015 à **Jean Ping**, un candidat de l'opposition pour les **élections présidentielles de 2016**. J'ai rejoint l'**Union pour la Nouvelle République (UNPR)**, un parti de l'opposition, et j'ai activement participé à la campagne pour Jean Ping. Ce soutien à l'opposition a été un tournant dans ma manière de voir la politique : je me suis rendu compte que l'engagement citoyen et le travail en dehors des partis traditionnels pouvaient aussi changer les choses.

Les OSC et leur impact sur la politique

Les **OSC** ont montré que ce n'est pas seulement dans les partis politiques qu'on peut influencer la politique. Elles ont été très actives pendant **les élections de 2016**, organisant des rassemblements et mobilisant la population pour une alternance politique. Les **Témoins Actifs, Dynamique Unitaire** et d'autres mouvements ont fait entendre la voix des citoyens, en dénonçant les abus et en demandant plus de transparence dans les élections.

Mon engagement pour un Gabon plus juste

Tout au long de mon engagement, j'ai cherché à améliorer les conditions de vie des Gabonais, notamment des jeunes sans emploi. À travers mes actions avec le MNCG, j'ai proposé un projet de loi pour créer une allocation chômage au Gabon. En 2014, j'ai aussi initié un partenariat avec la société civile et des institutions locales pour améliorer la gestion des ordures à Ntoun, un projet dans lequel j'ai mis en avant le concept « Plus Fort Ensemble », qui consiste à travailler ensemble pour améliorer notre environnement.

Conclusion du Chapitre 5

L'Engagement Citoyen et le Rôle Essentiel des OSC dans la Construction Démocratique

Les élections présidentielles de 2016 ont montré l'importance de l'engagement citoyen et du travail des OSC pour faire avancer la démocratie au Gabon. Ces organisations ont démontré qu'il est possible de changer les choses même en dehors des partis politiques traditionnels. Elles ont été un acteur clé pour défendre les droits des citoyens et pour lutter pour un Gabon plus juste et plus démocratique. Pour que le pays continue à avancer, chaque citoyen doit prendre sa part de responsabilité, s'engager et participer activement à la vie politique et sociale.

Exercice pour le lecteur

Réflexions et Actions sur l'Engagement Citoyen et le Rôle des OSC

1. Le rôle des OSC lors des élections de 2016

Pourquoi les organisations de la société civile ont-elles été si importantes pendant les élections de 2016 ? Quel a été leur impact sur la politique du Gabon ?

2. Mon engagement personnel

Comment les événements de 2009 ont-ils influencé mon choix de changer mon engagement politique et de me concentrer sur des actions concrètes pour améliorer la vie des Gabonais ?

3. L'opposition et l'engagement citoyen

Pourquoi ai-je soutenu Jean Ping en 2016 et en quoi ce choix a-t-il changé ma vision de la politique au Gabon ?

4. Les défis de l'engagement citoyen

Quelles sont, selon vous, les difficultés que rencontrent les jeunes Gabonais lorsqu'ils veulent s'engager dans des mouvements citoyens ou politiques ? Quels changements seraient nécessaires pour encourager plus de jeunes à participer ?

5. L'impact des OSC sur la démocratie

Comment les OSC peuvent-elles aider à rendre la démocratie plus forte au Gabon ? Donne des exemples d'actions qu'elles pourraient entreprendre pour encourager la participation des citoyens.

6. Mon rôle en tant que citoyen

Quel rôle chaque citoyen peut-il jouer dans la promotion de la démocratie et de la justice sociale au Gabon ? Donne des exemples d'actions concrètes que tu pourrais entreprendre à l'échelle locale ou nationale.

Chapitre 6

La Société-État et la Gouvernance Locale

La société d'un pays est comme une grande équipe, où chaque membre a un rôle à jouer. Dans cette équipe, les institutions sont responsables de la gestion du pays, et chaque citoyen, même jeune, peut participer activement pour que tout fonctionne bien. Dans ce chapitre, nous explorerons comment les institutions du Gabon influencent la vie quotidienne, pourquoi il est important de participer à la vie publique, et comment chacun de nous peut devenir un citoyen plus actif.

L'État et son rôle

Comprendre comment fonctionne le pays

L'État gabonais est constitué de plusieurs institutions importantes qui prennent des décisions cruciales pour le pays. Ces institutions incluent le Président, le Gouvernement, l'Assemblée nationale, et la Cour constitutionnelle.

Le Président est élu pour diriger le pays.

Le Gouvernement s'occupe des questions importantes comme l'éducation, la santé et l'économie.

L'Assemblée nationale est là pour adopter les lois qui régissent le pays.

Ces institutions travaillent ensemble pour prendre des décisions au nom du peuple gabonais. Mais parfois, il y a des questions sur leur transparence, notamment avec la Cour constitutionnelle, qui suscite des doutes à cause de ses décisions souvent controversées.

La Gouvernance Locale

L'importance des maires et des conseillers municipaux

Les **autorités locales**, comme les maires et les conseillers municipaux, sont responsables de la gestion des villes et des villages. Cela inclut la gestion des écoles, des routes et même de la sécurité locale. Les citoyens ont le pouvoir de choisir leurs représentants locaux lors des élections, et c'est aussi à ce niveau qu'ils peuvent participer activement à la vie publique.

AJDE TV

Un moyen d'engagement citoyen

AJDE TV est une chaîne YouTube qui promeut la gouvernance locale et encourage les citoyens à participer activement à la gestion de leur pays. Elle informe et éduque les Gabonais sur leurs droits et devoirs, les incitant à s'impliquer dans des projets locaux. Grâce à des émissions et des reportages, **AJDE TV** sensibilise les jeunes et les adultes à l'importance de l'engagement civique.

Le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC)

Le **CESEC** joue un rôle très important : il conseille le gouvernement sur des décisions liées à l'économie, l'environnement et la culture. Par exemple, si le gouvernement veut changer une loi sur l'éducation ou la santé, le **CESEC** doit donner son avis.

Pourquoi est-il important ?

Le **CESEC** sert de « baromètre » pour savoir si les décisions du gouvernement sont acceptées par la population. Selon que le **CESEC** donne un « feu vert », un « feu orange » ou un « feu rouge », cela montre si la population soutient ou rejette une décision.

Les défis de la gouvernance au Gabon

Malheureusement, des problèmes comme la corruption, la mauvaise gestion et les inégalités d'accès aux services publics nuisent au bon fonctionnement des institutions gabonaises. Il est crucial de lutter contre la corruption et d'assurer que les ressources du pays sont bien utilisées pour améliorer la vie de tous les citoyens.

Réformes nécessaires pour un avenir plus solidaire

Pour améliorer la gouvernance et le développement du Gabon, plusieurs réformes doivent être mises en place :

Lutte contre la corruption : Il faut garantir la transparence et la responsabilité des dirigeants.

Amélioration des services publics : Assurer que tous les Gabonais, y compris ceux des zones rurales, aient accès à des services de qualité.

Décentralisation : Permettre aux autorités locales de mieux comprendre et répondre aux besoins des citoyens.

Diversification de l'économie : Le Gabon doit réduire sa dépendance au pétrole et développer d'autres secteurs comme l'agriculture, le tourisme et les technologies.

La Gouvernance Participative :

La place de chaque citoyen

La gouvernance participative implique que chaque citoyen puisse s'impliquer dans la gestion du pays, pas seulement en votant, mais aussi en donnant son avis sur les décisions importantes. Par exemple, participer à des forums, des conseils municipaux ou des initiatives communautaires permet de renforcer la démocratie et d'améliorer la gestion des ressources locales.

Le rôle des Partenariats Public-Privé dans le développement

Les partenariats entre l'État et les entreprises privées peuvent aider à financer des projets importants comme la construction d'écoles, d'hôpitaux ou de routes. Cependant, pour que ces partenariats soient bénéfiques, ils doivent être bien encadrés pour éviter les risques de corruption.

Conclusion du chapitre 6

Vers une Gouvernance Plus Participative et Responsable pour un Gabon Prospère

Le Gabon fait face à de nombreux défis en matière de gouvernance, mais chaque citoyen peut contribuer à résoudre ces problèmes. En s'impliquant dans la vie politique et en soutenant des réformes, nous pouvons tous aider à construire un pays plus juste et plus prospère. Les jeunes, comme toi, ont un rôle essentiel à jouer dans cette transformation en devenant des citoyens actifs et responsables.

Exercice pour le lecteur

Réflexions sur la Gouvernance et l'Engagement Citoyen au Gabon

1. Quelles sont les principales institutions du Gabon mentionnées dans ce chapitre ? Explique brièvement le rôle de chaque institution (par exemple : Président, Gouvernement, CESEC).
2. Pourquoi est-ce important que le CESEC donne son avis sur les décisions du gouvernement ?
3. Qu'est-ce qu'un « baromètre social et économique » et comment le CESE l'utilise-t-il pour évaluer les décisions ?
4. Quels sont les principaux défis pour la gouvernance au Gabon, et quelles solutions proposes-tu pour y faire face ?
5. Comment la décentralisation peut-elle améliorer la gouvernance au Gabon ?
6. Qu'est-ce qu'un partenariat public-privé, et comment peut-il être utile pour le développement du pays ?
7. Comment la lutte contre la corruption peut-elle améliorer la gouvernance et la vie des citoyens au Gabon ?

Chapitre 7

Interactions entre la société civile et l'État

Dans un pays, deux grandes forces s'entrelacent et interagissent constamment : l'État et la société civile. L'État, composé du gouvernement et des institutions publiques, exerce un pouvoir officiel en créant des lois, en administrant le pays et en prenant des décisions politiques. De son côté, la société civile englobe les citoyens, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations, les mouvements sociaux, et toutes les structures qui ne sont pas directement liées à l'État. Ces deux forces doivent impérativement collaborer pour construire une société plus juste et plus équitable. Cependant, parfois des tensions ou des malentendus émergent. Comment l'État et la société civile interagissent-ils au Gabon, et quelles sont les dynamiques qui en découlent ?

L'État et la société civile

Deux partenaires nécessaires

L'État et la société civile sont des partenaires indispensables dans la gestion et le développement d'un pays. L'État, en tant qu'entité législative et exécutive, prend des décisions majeures, telles que la création de lois, l'organisation d'élections ou la définition de politiques publiques. Il a ainsi la responsabilité de réguler et de maintenir l'ordre social, de promouvoir le développement économique et de garantir les droits des citoyens. Cependant, l'État seul ne peut résoudre tous les problèmes qui touchent la population. C'est là qu'intervient la société civile.

Les associations, les ONG, les mouvements communautaires ou encore les citoyens engagés jouent un rôle crucial en soutenant l'action de l'État et en apportant des solutions concrètes sur le terrain. Par exemple, les organisations de la société civile interviennent dans des domaines sensibles comme la pauvreté, la santé, l'éducation ou encore la protection de l'environnement. Elles sont souvent plus proches des réalités locales et peuvent sensibiliser, former et mobiliser les populations autour de causes sociales urgentes. La société civile contribue ainsi à renforcer l'État dans ses missions de service public et à faire entendre la voix des citoyens, en particulier ceux qui sont marginalisés.

Une collaboration constructive entre ces deux forces est donc essentielle pour assurer le progrès du Gabon. L'État doit être à l'écoute des initiatives de la société civile et, à son tour, la société civile doit reconnaître l'importance des décisions publiques pour garantir un développement harmonieux.

Les politiques et les apolitiques : une question de choix stratégique

Un autre aspect important des interactions entre l'État et la société civile concerne l'engagement politique. Certaines organisations ou individus choisissent délibérément de rester apolitiques, c'est-à-dire de ne pas se mêler des affaires politiques et de se concentrer exclusivement sur des actions sociales ou humanitaires. Ce choix peut être motivé par une volonté de préserver leur indépendance, de garantir une objectivité dans leurs actions, ou encore d'éviter des conflits d'intérêts.

Ces groupes apolitiques se concentrent principalement sur des projets et des programmes d'aide qui ne sont pas directement liés à des enjeux politiques. Par exemple, une ONG peut œuvrer pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable ou la lutte contre la malnutrition sans prendre position sur les politiques gouvernementales. Cependant, d'autres estiment qu'il est impossible de séparer totalement l'action sociale et l'action politique. Ceux-ci défendent l'idée qu'il est nécessaire

d'impulser des changements politiques pour résoudre les problèmes sociaux. Par exemple, la défense des droits humains, la promotion de la démocratie ou l'exigence de justice sociale sont souvent au cœur de l'engagement politique de certains acteurs de la société civile. Ils considèrent que la participation active à la politique, que ce soit par des actions de lobbying, des manifestations, ou en s'engageant dans des partis politiques, est indispensable pour créer un environnement plus juste et inclusif.

Les tensions entre les partisans de l'action apolitique et ceux qui plaident pour un engagement politique direct peuvent donc être importantes. Mais ces divergences d'approche sont aussi un signe de la richesse et de la diversité des initiatives qui existent dans la société civile gabonaise. Chacun joue un rôle, à sa manière, dans la construction d'une société plus équitable.

Les enjeux économiques et sociaux

un défi pour l'État et la société civile

Les questions économiques et sociales sont au cœur des interactions entre l'État et la société civile. L'État est chargé de gérer l'économie du pays, d'allouer les ressources, de créer des emplois, de développer des infrastructures et de réduire les inégalités. Cependant, il existe souvent un décalage entre les politiques économiques mises en place et les besoins réels de la population.

Au Gabon, par exemple, les richesses du pays sont largement issues des industries extractives, principalement du pétrole et des ressources naturelles. Toutefois, cette richesse n'est pas toujours répartie équitablement, et de nombreux Gabonais vivent encore dans la pauvreté. La société civile, à travers des groupes de jeunes, des syndicats ou des associations de quartiers, peut alors jouer un rôle de dénonciation, de pression et de proposition. En soulevant des problématiques telles que la gestion des ressources naturelles, les inégalités économiques ou la corruption, la société civile pousse l'État à revoir certaines de ses politiques économiques.

De plus, dans un contexte où les politiques publiques tardent parfois à répondre aux besoins fondamentaux des citoyens, les associations et les mouvements sociaux prennent souvent l'initiative d'apporter des solutions concrètes. Elles mettent en place des programmes d'éducation, des actions de santé

publique ou des projets d'insertion économique qui pallient les défaillances de l'État.

Un exemple concret est la lutte contre la précarité et la malnutrition, où des ONG locales interviennent directement sur le terrain, distribuant des vivres, organisant des campagnes de sensibilisation et apportant un soutien psychosocial. Leur action montre bien qu'en matière de développement social, la société civile peut être un moteur de changement, en complément des actions publiques.

L'expérience de consultant

Un apprentissage enrichissant

L'une des expériences les plus marquantes de mon parcours citoyen a été celle de mon rôle de consultant en conception et montage de projets, une expérience qui m'a permis de renforcer mes compétences tout en contribuant à la société civile. Cette aventure a été marquée par ma collaboration avec feu Josué Evouna Nguema, expert en ingénierie sociale de l'Union Européenne. Ensemble, nous avons contribué à l'élaboration de projets pour plusieurs organisations de la société civile, et je dois souligner que ce partenariat a été formateur à bien des égards.

Au fil de cette expérience, j'ai eu l'opportunité de travailler sur des projets comme le projet de Renforcement des Capacités des membres de la Confédération Syndicale Gabonaise (COSYGA), qui visait à améliorer le niveau d'instruction des syndiqués, ou encore sur le projet de Formation des jeunes défavorisés du Réseau National d'Éducation et de Formation (RENEF). Ces projets, tout comme celui de l'ONG MAHN pour la caravane de formation en informatique, ont permis à des jeunes de développer des compétences techniques et professionnelles tout en renforçant les capacités organisationnelles des structures impliquées.

Cette expérience a renforcé ma conviction que l'apprentissage est la clé de l'émancipation citoyenne. En travaillant aux côtés

de M. Evouna, j'ai appris non seulement à concevoir des projets adaptés aux réalités locales, mais aussi à comprendre l'importance des partenariats internationaux et des financements externes pour soutenir les actions de la société civile.

Les défis de la collaboration

tensions et zones d'ombre

Malgré cette complémentarité, des tensions peuvent émerger entre l'État et la société civile. Parfois, la société civile se trouve en position d'opposant, surtout lorsqu'elle estime que l'État ne prend pas suffisamment en compte les besoins des populations les plus vulnérables ou qu'il met en place des politiques inadaptées. L'État, de son côté, peut percevoir la critique de la société civile comme une remise en question de son autorité ou de ses décisions. Les mouvements sociaux, notamment ceux qui réclament une redistribution plus juste des richesses ou une meilleure prise en compte des droits humains, peuvent se heurter à une répression ou à un manque de dialogue avec les autorités. D'autre part, les financements externes des organisations de la société civile, souvent issus d'institutions internationales, peuvent également être un point de friction. Certains leaders politiques estiment que ces financements sont parfois trop orientés ou qu'ils servent des intérêts étrangers plutôt que ceux du pays. Cela peut alimenter la suspicion et la méfiance entre l'État et la société civile.

Néanmoins, ces tensions ne sont pas nécessairement négatives. Elles peuvent contribuer à l'amélioration du système démocratique en créant un dialogue constructif et en encourageant l'État à mieux répondre aux attentes de ses citoyens.

Conclusion du Chapitre 7

Vers une Collaboration Fructueuse pour un Gabon en Développement

L'interaction entre l'État et la société civile est primordiale pour le développement d'un pays, et elle est particulièrement cruciale au Gabon, où des défis sociaux et économiques importants existent. L'État doit être à l'écoute des citoyens et des acteurs de la société civile pour pouvoir adapter ses politiques publiques et répondre efficacement aux besoins de la population. De même, la société civile doit continuer à jouer son rôle d'interpellation, d'éducation et de sensibilisation tout en cherchant à collaborer avec les autorités publiques dans un cadre constructif.

Pour ma part, à travers mon parcours de consultant et ma collaboration avec M. Josué Evouna Nguéma, j'ai appris l'importance de l'engagement, de la collaboration et de l'apprentissage continu. Ce cheminement m'a permis non seulement de contribuer au développement de ma communauté, mais aussi de comprendre que chaque citoyen, qu'il soit acteur public ou membre de la société civile, a un rôle crucial à jouer dans la transformation de son environnement.

Exercice pour le lecteur

Réflexions sur la Collaboration entre l'État et la Société Civile

1. Comment les organisations de la société civile peuvent-elles contribuer à réduire les inégalités sociales dans votre pays
2. Quelles compétences sont nécessaires pour concevoir un projet de développement durable au sein de votre communauté ?
3. En quoi les partenariats internationaux comme l'Accord de Cotonou et les Principes d'Istanbul peuvent-ils jouer un rôle important dans la création de projets locaux ?
4. Comment la formation continue et l'apprentissage autodidacte peuvent-ils vous aider à devenir un acteur de changement dans votre société ?
5. Quel type de projet aimeriez-vous développer dans votre communauté pour répondre à un besoin local ? Comment pouvez-vous commencer ?

Chapitre 8

Le Cadre Institutionnel

Analyse des Structures et des Dynamiques

Dans ce chapitre, nous allons parler du cadre institutionnel au Gabon, c'est-à-dire des structures et des dynamiques qui permettent aux citoyens de participer à la vie publique et d'agir pour améliorer leur pays. Peut-être as-tu déjà entendu parler de la politique, des élections ou des associations qui travaillent à soutenir la communauté. Mais comment ces structures fonctionnent-elles au Gabon ? Comment chaque citoyen peut-il devenir un acteur important de son pays ? Ce chapitre va t'aider à comprendre comment tout cela fonctionne et comment, toi aussi, tu peux participer.

Qu'est-ce qu'une institution au Gabon ?

Une institution est un organisme ou une structure qui a pour rôle d'organiser la vie en société et de veiller à son bon fonctionnement. Cela peut être une organisation gouvernementale, comme le gouvernement ou le Parlement,

ou des structures comme les écoles, les hôpitaux, ou même des associations.

Au Gabon, les institutions sont celles qui prennent les décisions importantes pour le pays. Le gouvernement, par exemple, est une institution centrale qui gère les affaires de l'État, tandis que les collectivités locales, comme les mairies, sont là pour gérer les affaires de chaque région ou commune.

Les institutions au Gabon ont pour mission d'assurer l'ordre, la sécurité, l'éducation et la santé des citoyens. Elles sont essentielles pour que la vie en société soit organisée et que chaque Gabonais puisse vivre dans de bonnes conditions.

Le président de la République, en tant que chef de l'État, est également une institution à part entière. En effet, la fonction présidentielle au Gabon ne se résume pas simplement à un rôle individuel, mais à une structure fondamentale de l'État. Le président incarne l'autorité suprême, dirige l'exécutif et prend des décisions déterminantes pour le pays, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Il a des pouvoirs importants, comme la nomination des membres du gouvernement, la gestion de la politique étrangère et la direction des forces armées. Le président assure également le respect de la Constitution et des principes démocratiques du Gabon, ce qui le rend non seulement une personnalité politique mais aussi un pilier institutionnel clé.

Structures de Participation Citoyenne

Dans un pays démocratique comme le Gabon, il est important que les citoyens aient la possibilité de participer à la gestion de leur pays. Voici quelques structures de participation citoyenne qui existent au Gabon :

Les élections : Le vote est l'un des moyens les plus directs pour qu'un citoyen participe à la vie politique. Au Gabon, chaque citoyen de plus de 18 ans a le droit de voter lors des élections présidentielles, législatives et locales. Ces élections permettent aux Gabonais de choisir leurs dirigeants et de décider des politiques qui seront mises en place.

Les conseils municipaux : Chaque commune du Gabon a un conseil municipal, qui est composé de représentants élus par les habitants. Ces conseillers municipaux jouent un rôle dans la gestion de la commune, comme l'aménagement des routes, la gestion des écoles et la collecte des ordures. C'est un espace important pour que les citoyens participent à la gestion de leur propre environnement.

Les associations et ONG : Le Gabon compte de nombreuses associations et organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent pour le développement social, la protection de l'environnement, l'éducation et la lutte contre la pauvreté. Ces structures permettent à chaque citoyen de s'engager de manière concrète pour des causes importantes, que ce soit en tant que bénévole ou en soutenant des projets.

Les consultations publiques : Parfois, le gouvernement ou les autorités locales organisent des consultations publiques pour recueillir l'avis des citoyens sur des projets ou des lois. Cela peut concerner des projets de construction, de développement ou des réformes qui affectent la vie des Gabonais.

Dynamiques de la Participation Citoyenne

La participation citoyenne est un processus vivant et dynamique. Cela signifie que les citoyens, les institutions et les dirigeants doivent constamment interagir et échanger pour que la société avance.

Voici quelques dynamiques importantes à comprendre :

L'implication personnelle : Chaque citoyen a la possibilité de choisir le niveau d'engagement qui lui convient. Certains préféreront voter lors des élections, d'autres s'engageront dans des actions concrètes comme le bénévolat dans des associations. Peu importe la forme d'engagement, chaque action compte et peut avoir un impact positif.

Le dialogue avec les institutions : Un aspect essentiel de la démocratie au Gabon est la communication entre les citoyens et les institutions. Les citoyens ont le droit de poser des questions, de participer aux débats publics et de donner leur avis. En retour, les institutions doivent écouter les préoccupations des citoyens et répondre de manière transparente.

L'engagement à long terme : La participation citoyenne n'est pas un acte isolé. Elle implique un engagement durable. Par exemple, rejoindre une organisation de jeunesse ou une association de protection de l'environnement, et participer à des projets de développement sur plusieurs années, est un moyen de s'engager pour améliorer la société à long terme.

Rôle des Institutions dans l'Engagement Patriotique

Être citoyen au Gabon, c'est aussi être patriote, c'est-à-dire aimer son pays et contribuer à son développement. Les institutions jouent un rôle important dans cet engagement patriotique, car elles permettent de transformer cet amour pour la patrie en actions concrètes. Voici quelques points à considérer :

Les valeurs citoyennes : Les institutions gabonaises ont pour rôle de promouvoir des valeurs essentielles comme la solidarité, l'égalité et le respect des droits humains. Elles doivent encourager les citoyens à participer activement à la vie de la nation pour renforcer la cohésion sociale.

La justice sociale : Au Gabon, la lutte contre les inégalités sociales est un enjeu majeur. Les institutions sont responsables de mettre en place des politiques qui garantissent que chacun, quel que soit son origine ou son statut social, ait les mêmes chances dans l'éducation, l'accès à la santé et à l'emploi. C'est ainsi que la participation citoyenne devient un moyen de lutter contre les injustices et d'améliorer la vie de tous.

La défense des libertés : Les institutions, en particulier le gouvernement et les autorités judiciaires, doivent protéger les libertés fondamentales des citoyens. Cela inclut le droit de s'exprimer librement, de se rassembler, et de défendre ses

idées. L'engagement patriotique ne se résume pas à soutenir son pays uniquement dans des moments difficiles, mais aussi à défendre la démocratie et les libertés pour que chacun puisse vivre dignement.

Défis du Cadre Institutionnel

Bien que les institutions gabonaises jouent un rôle crucial dans la gestion du pays, elles font face à plusieurs défis. Parmi ces défis, on trouve :

Le manque de transparence : Parfois, les citoyens se sentent déconnectés des décisions prises par leurs dirigeants, car il y a un manque de communication claire et de transparence. Cela peut conduire à une méfiance envers les institutions.

Les inégalités : Malgré les efforts du gouvernement, certaines régions du Gabon, en particulier les zones rurales, restent moins développées et ont moins accès aux services de base comme l'éducation, la santé ou l'eau potable.

La participation limitée des jeunes : Bien que la jeunesse représente une grande partie de la population gabonaise, les jeunes sont parfois moins impliqués dans les décisions politiques ou dans les actions citoyennes. Il est donc important de renforcer les espaces de participation pour les jeunes, afin qu'ils aient un impact positif sur le pays.

Un autre défi important concerne les règles qui régissent les élections. Même si le Gabon a un système juridique pour organiser les élections, certaines règles ne sont pas assez fortes pour garantir une égalité totale entre tous les candidats, et elles ne protègent pas assez les libertés des citoyens. Par exemple, un rapport de l'Union Européenne sur les élections présidentielles de 2016 note que « le système de contrôle de

constitutionnalité du Gabon est complet et efficace, intégrant les instruments internationaux de droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans son corpus de règles. Cependant, il n'est pas suffisant pour garantir la pleine conformité du cadre juridique des élections avec les normes internationales. [...] La Loi électorale peine à garantir une égale représentation des candidats au sein des commissions électorales, à définir avec précision le rôle de certaines autorités publiques pendant la période de campagne, et n'encadre pas suffisamment l'observation nationale, le financement de campagne, et la participation des minorités ».

Cela signifie que même si la Constitution et les lois existent pour encadrer les élections, elles ne sont pas toujours assez claires ni assez justes pour que chaque citoyen, chaque candidat, et chaque groupe, qu'il soit majoritaire ou minoritaire, puisse participer sur un pied d'égalité. Cela montre qu'il est important d'améliorer ces règles pour que tous les citoyens aient vraiment une chance égale de participer activement à la vie politique du pays.

Conclusion du Chapitre 8

Les Enjeux et Perspectives pour le Gabon

Les institutions au Gabon jouent un rôle fondamental dans la gestion du pays et dans l'encouragement à la participation citoyenne. Elles offrent des structures et des mécanismes qui permettent aux citoyens de prendre part à la vie publique, de défendre leurs droits et de contribuer au développement du pays. Cependant, pour que la participation citoyenne soit vraiment efficace, il est important que ces institutions soient proches des citoyens et qu'elles soient transparentes et ouvertes au dialogue.

Dans le prochain chapitre, nous verrons comment chaque citoyen, notamment les jeunes, peut s'engager concrètement pour construire un Gabon plus juste et plus solidaire.

Exercice pour le lecteur

Réflexion sur la Participation Citoyenne et les Institutions

Réfléchis à une institution ou une structure au Gabon qui t'intéresse, comme une association de jeunes, une école ou un programme gouvernemental. Comment cette institution permet-elle aux citoyens de participer activement ? Et quel rôle pourrais-tu jouer, toi, pour améliorer la situation et faire avancer ton pays ?

En particulier, pense à la fonction présidentielle. Étant donné son caractère institutionnel, en quoi le rôle du président de la République influence-t-il la manière dont les citoyens peuvent participer à la vie politique et sociale au Gabon ? Quelles actions ou décisions prises par le président pourraient encourager une participation citoyenne plus forte, notamment de la part des jeunes ?

Chapitre 9

Projets Communautaires

Promotion de la Culture Associative

L'Engagement Citoyen à Travers des Initiatives Locales

Les jeunes Gabonais, souvent confrontés à des défis socio-économiques, peuvent changer leur réalité et celle de leur communauté en s'engageant activement dans des projets collectifs. Ces projets ne sont pas seulement des actions ponctuelles, mais des leviers pour la transformation durable de notre environnement, un moyen d'exercer une citoyenneté active.

Un excellent exemple de ce changement peut être vu dans le premier arrondissement de la commune de Libreville, où les jeunes s'étaient mobilisés à travers l'ONG Sauvons la Planète. Cette organisation luttait contre la pollution des plages et la prévention de la noyade. Les jeunes pouvaient y apprendre les gestes de secourisme, participer à des actions de nettoyage et se former pour devenir maîtres-nageurs sauveteurs. Ce genre d'initiatives permet aux jeunes de prendre des responsabilités, de développer des compétences et de contribuer à la protection de l'environnement.

Le Conseil de Quartier AJDE Essassa 23

Une Réponse Collective aux Défis Locaux

Dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoun, un autre exemple d'action citoyenne se trouve dans le travail effectué par le **Conseil de Quartier AJDE Essassa 23**. Ce groupe composé de l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)** et des associations et mouvements communautaires créés après le 16 avril 2012 dans la zone pilote, soutient des initiatives comme la **gestion des ordures ménagères d'Essassa (GOME)** et la création d'espaces de développement numérique, comme le projet de réouverture du **Centre Multimédia Communautaire d'Essassa (CMC d'Essassa 23)**. L'objectif est double : d'une part, promouvoir l'éducation à l'environnement, et d'autre part, réduire la fracture numérique en offrant un accès à Internet et à des formations numériques. Ces projets permettent aux jeunes de prendre des responsabilités dans leur quotidien, de participer à l'amélioration des conditions de vie de leur quartier et de se former à des compétences qui les prépareront pour l'avenir.

L'Importance des Autorités Locales et Nationales pour Soutenir l'Engagement

Le rôle des autorités locales et nationales est essentiel dans le succès de ces projets communautaires. Lorsque les gouvernements locaux, comme les mairies, ainsi que les ministères de l'Éducation nationale et de l'Intérieur, soutiennent ces initiatives, ils renforcent la cohésion sociale et la solidarité. Le soutien des autorités garantit que les jeunes et les associations disposent des ressources nécessaires pour agir de manière durable. De plus, ces projets participent à la réduction des inégalités sociales en offrant aux jeunes des opportunités concrètes d'engagement et de formation.

Vers un Modèle de Gouvernance Décentralisée : Le PACTE

Le modèle de gouvernance décentralisée est un moteur pour l'engagement citoyen. Le programme PACTE 241, lancé par le Conseil de Quartier AJDE Essassa 23, est un parfait exemple de cette approche. Il vise à promouvoir la citoyenneté active et à lutter contre la pauvreté en mettant l'accent sur la gestion des déchets ménagers, la solidarité entre quartiers et l'inclusion sociale. Ces actions collectives favorisent la décentralisation des responsabilités et permettent aux jeunes

de passer d'un rôle d'individu passif à celui de citoyen acteur du changement.

Initiatives Concrètes pour Transformer la Communauté

Les actions de pré-collecte des ordures ménagères, la gestion du tri sélectif et la réouverture d'espaces communautaires comme le Centre Multimédia sont des initiatives concrètes qui visent à changer le quotidien des citoyens. Grâce à ces projets, les jeunes seront à mêmes de prendre en main l'avenir de leur communauté. Chaque geste, chaque action permet de transformer des défis en opportunités collectives.

Il est essentiel que chaque Gabonais, jeune ou adulte, comprenne que l'engagement citoyen commence à l'échelle locale. Chaque projet, qu'il s'agisse d'un simple nettoyage de quartier ou de la mise en place de programmes éducatifs, contribue à l'édification d'un Gabon plus solidaire et plus équitable.

Conclusion du Chapitre 9

L'Engagement Citoyen,

Clé de la Transformation Communautaire

Les projets communautaires et la culture associative sont essentiels pour la construction d'une citoyenneté active et d'une gouvernance inclusive. En impliquant les jeunes dans des actions concrètes, nous leur offrons non seulement la possibilité de se développer personnellement, mais aussi d'être des acteurs du changement dans leurs communautés. Cela permet de construire un Gabon plus juste, plus solidaire et plus démocratique, où chaque citoyen a un rôle à jouer.

Exercice pour le lecteur

Réflexion et Action pour un Engagement Citoyen Actif dans ta Communauté

Réfléchis à un projet qui pourrait transformer ton quartier ou ta commune. Quelles actions concrètes peux-tu mettre en place pour améliorer ton environnement et encourager une participation citoyenne active ? Identifie des partenaires potentiels et imagine comment chaque action pourrait renforcer la solidarité dans ta communauté.

Chapitre 10

Lutte Contre la Pauvreté

Réduction de la Fracture Numérique

En avril 2012, dans le village d'Essassa, un petit coin de l'arrière-pays gabonais, je me retrouvais plongé au cœur d'un projet ambitieux. J'y avais emménagé en 2010, alors que la construction de la zone économique spéciale de Nkok prenait forme. Une zone qui devait devenir un levier de développement pour la région et pour le pays tout entier. Au milieu de ce dynamisme industriel, le chômage des jeunes restait l'un des enjeux majeurs. Les habitants du district d'Ikoy-Tsini, et plus largement ceux d'Essassa, manquaient cruellement d'infrastructures sociales et communautaires de base. Les rues étaient sales, les ordures jonchaient le sol et la gestion des déchets n'existait pas. L'insalubrité régnait en maître, affectant non seulement l'esthétique du quartier, mais surtout la santé des habitants.

C'est dans ce contexte que j'ai pris la décision de ne pas rester passif. Mon rôle, en tant que Forman (contremaître bilingue)

dans la société Ramky Group, m'offrait une opportunité unique. Non seulement je participais à la réalisation de ce grand projet économique, mais je pouvais aussi apporter ma pierre à l'édifice du développement local. Je devais utiliser ma position pour répondre à la problématique du chômage des jeunes, tout en améliorant le cadre de vie des habitants d'Essassa.

Création de l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)

En 2010, après une période difficile liée à l'élection présidentielle de 2009, suite à la disparition du président *Omar Bongo Ondimba* à Barcelone, en Espagne, j'ai commencé à travailler pour Ramky Group. Cette entreprise était responsable de la construction des premières infrastructures dans la Zone Économique Spéciale de Nkok (aujourd'hui ZERP), un projet très important pour le pays. J'avais pour tâche de recruter les personnes qui allaient travailler sur le chantier. Cela impliquait de trouver des ouvriers pour la construction de bâtiments, de routes, d'éclairage public, et bien d'autres infrastructures. Il fallait embaucher des travailleurs qualifiés, comme des électriciens, des maçons, des charpentiers, mais aussi des ouvriers non qualifiés, comme des chauffeurs ou des conducteurs d'engins lourds.

Un jour, alors que je me rends sur le chantier, à quelques mètres de l'entrée de ce qui est devenu la ZERP de Nkok, je rencontre deux jeunes garçons, Yann Matotou et Champion. Ils marchent ensemble, cherchant un moyen de trouver un emploi sur le chantier. Ils sont déterminés, mais aussi un peu inquiets, car obtenir un emploi dans un tel projet nécessite souvent de connaître quelqu'un, ou même d'avoir des « relations » dans le milieu. Ils ne se doutent pas que je les observe et que je suis intéressé par leur conversation.

Je m'approche d'eux, et après un salut cordial, nous discutons un peu. Je leur demande où ils habitent et je découvre qu'ils sont mes voisins, mais que nous ne nous connaissions pas. Ils sont surpris quand je leur demande leurs prénoms. Un des garçons, Champion, me donne son numéro de téléphone. Je lui note immédiatement dans mon portable et je leur explique que je vais les appeler dans l'après-midi ou le lendemain. Ils acceptent et commencent à comprendre qu'ils ont peut-être une chance d'obtenir un emploi ici.

L'après-midi, je les contacte et leur demande de venir dès le lendemain matin à 8 h. Le matin suivant, ils arrivent très tôt, noyés dans une foule énorme de personnes venues postuler. Je les repère, je leur fais signe de venir vers moi. Je les fais sortir de la masse de candidats et leur remets des équipements de sécurité : un gilet, un casque et une cape de fer. Je les dirige ensuite vers l'atelier des équipements de sécurité, où j'ai déjà préparé des consignes pour leur travail. Leur surprise et leur joie sont immenses, ils ne s'attendaient pas à cela.

Après leur première journée de travail, leur bonheur est encore plus grand lorsqu'ils rencontrent d'autres amis du village dans un bar. Ce moment est un vrai tournant pour eux, car ils ont désormais un emploi et une place sur ce chantier. Leur vie change, mais tout cela est possible grâce à un simple geste : celui de prendre un peu de temps pour aider deux jeunes garçons déterminés à s'en sortir.

Modèle de Développement Durable à Essassa

Cet exemple de solidarité et d'action individuelle s'inscrit dans une logique plus large de développement durable que j'ai cherché à mettre en place à Essassa. Le projet dans lequel j'étais engagé visait non seulement à lutter contre la pauvreté mais aussi à donner aux jeunes les outils nécessaires pour se réinsérer dans le monde du travail. L'un des éléments clés était d'amener les jeunes à comprendre l'importance de leur implication personnelle dans leur avenir, tout en favorisant une croissance qui ne soit pas seulement économique, mais également sociale et environnementale.

Le modèle que j'ai voulu instaurer repose sur deux axes fondamentaux : l'inclusion numérique et l'amélioration des conditions de vie. Ces deux enjeux étaient intimement liés : sans accès aux technologies modernes, les jeunes étaient

laissés à la traîne, incapables de participer activement à l'économie de demain. De même, sans une amélioration des conditions de vie et une prise en charge de la salubrité publique, tout effort de développement risquait de tomber à plat. Ainsi, il s'agissait de créer une dynamique où l'inclusion et la responsabilité collective jouaient un rôle central.

Création du Centre Multimédia Communautaire (CMC d'Essassa)

En avril 2013, ce modèle a pris une forme concrète avec la création du Centre Multimédia Communautaire (CMC d'Essassa 23). Ce centre a été conçu pour combler la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales. Il offrait un accès à Internet et à la formation en informatique, des services bureautiques tels que l'impression de documents, photocopies, traduction de textes (anglais/français), saisie de textes, et des formations pratiques pour les jeunes. L'objectif n'était pas seulement de les former aux nouvelles technologies, mais aussi de les sensibiliser à l'importance de l'engagement citoyen et à la prise de responsabilité personnelle dans leur communauté.

À travers ce centre, les jeunes ont pu apprendre à utiliser les outils numériques, mais aussi développer des compétences qui leur ont permis de trouver du travail. La fracture numérique,

qui excluait des milliers de jeunes de l'accès à l'information et à l'éducation, a ainsi été réduite, et le CMC est devenu un pôle d'attraction pour les jeunes, désireux de mieux comprendre le monde qui les entoure et de participer activement à la transformation de leur pays.

Objectifs du Projet

Vers une Transformation Durable

Le projet que nous avons mis en place visait à améliorer la collecte des ordures ménagères dans cette zone, mais aussi à créer un cadre de vie plus sain et plus agréable pour les habitants. Parmi les objectifs spécifiques, on trouvait :

- Mettre en place un système de collecte régulière des ordures,
- Créer des emplois pour réduire le chômage des jeunes,
- Contribuer à l'assainissement de l'environnement,
- Initier un système de pré-collecte porte-à-porte, incluant le tri à la source,
- Sensibiliser la population pour provoquer un changement de comportement.

À travers ces actions de théorisation de la vie communautaire, je souhaitais aussi promouvoir la citoyenneté active,

notamment par la connaissance des droits et devoirs des citoyens. La décentralisation, bien que lente, offrait de nouvelles perspectives pour la gestion des affaires locales. À travers ce projet, je voulais instaurer une forme de démocratie participative, où chaque citoyen serait acteur du changement.

Conclusion du Chapitre 10

Engagement Citoyen pour un Développement Durable et Inclusif

Dans ce chapitre, nous avons exploré l'importance de l'implication personnelle et de l'engagement citoyen pour lutter contre la pauvreté et réduire la fracture numérique. À travers l'exemple de mon expérience à Essassa, nous avons vu comment une action concrète, même modeste, peut transformer une communauté. En facilitant l'accès à l'éducation numérique et en contribuant à l'amélioration des conditions de vie, nous ouvrons des portes à des opportunités qui étaient autrefois hors de portée pour les jeunes.

Le **Centre Multimédia Communautaire (CMC) d'Essassa 23** a été un catalyseur essentiel dans cette démarche, permettant à la jeunesse locale de se connecter au monde

numérique et d'acquérir des compétences pratiques pour leur avenir professionnel. Cependant, ce modèle ne se limite pas à Essassa. Il montre qu'à travers des actions collectives et un engagement individuel, chaque communauté peut surmonter des défis similaires et construire un avenir plus inclusif.

L'objectif de ce chapitre est de vous inciter à réfléchir à votre propre environnement et à l'impact que vous pouvez avoir. L'engagement citoyen commence par des actions simples, mais chacune de ces actions peut amorcer un changement durable. Que ce soit à travers des projets de gestion des déchets, l'accès à l'éducation numérique ou la promotion de la responsabilité collective, chaque petit geste peut contribuer à bâtir une société plus juste et plus équitable. En tant que jeune citoyen, vous avez la possibilité de jouer un rôle actif dans cette transformation.

Nous espérons que vous repartirez de ce chapitre avec la conviction qu'il est possible de changer les choses, à condition de s'impliquer activement et de croire en la force de la solidarité.

Exercice pour le lecteur

Réflexion et Action pour un Développement Durable et Inclusif dans ta Communauté

1. Dans quelle mesure un projet comme le CMC pourrait transformer la dynamique sociale et politique de votre communauté ?

Réfléchissez à la manière dont des actions concrètes, comme l'accès à l'éducation numérique ou la gestion locale des déchets, peuvent changer les mentalités et les comportements au sein de votre quartier ou village.

2. Quelles actions concrètes pourriez-vous entreprendre pour soutenir un tel projet dans votre propre quartier ou village ?

Identifiez des initiatives locales auxquelles vous pourriez participer ou des projets à lancer pour améliorer votre environnement immédiat.

3. Quels mécanismes financiers additionnels pourriez-vous imaginer pour assurer la viabilité à long terme d'un tel projet ?

Pensez à des partenariats possibles, des financements publics ou privés, ou encore des modèles économiques viables pour maintenir un projet durable au fil du temps.

Votre engagement dans ce type de projet pourrait être une première étape vers une société plus équitable et plus solidaire. Réfléchissez à comment, à votre échelle, vous pouvez participer à l'amélioration de votre propre environnement.

Chapitre 11

Protection Civile et Implication Citoyenne

Prévention de la Noyade

et Nettoyage des Plages

L'histoire de mon engagement citoyen s'inscrit dans une volonté de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la sécurité de notre communauté. En 2002, j'ai fondé l'organisme Sauvons la Planète, une initiative dédiée à la promotion de l'éducation environnementale et à la sécurisation des plages de baignade du premier arrondissement de Libreville, en particulier celles des zones A et B. Parmi les actions phares de cette organisation, deux axes principaux se sont rapidement dégagés : la prévention de la noyade et le nettoyage des plages, en particulier la plage du Tropicana à Libreville.

Conscient des défis liés au financement et aux équipements nécessaires pour la mise en place du Programme de Sécurisation des Plages, j'ai cherché à établir des partenariats

avec des institutions publiques et privées. Ainsi, j'ai collaboré avec la Direction Générale de la Protection Civile Gabonaise, l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC), ainsi que la société de téléphonie Celtel (qui deviendra plus tard Airtel Gabon). L'implication de personnalités influentes comme feu Roland Nguema Angoua, Directeur Général de la Protection Civile, ou encore Patricia Chaviot, présidente du Lions Club International de Libreville, a permis de renforcer les moyens matériels de l'ONG, notamment en fournissant des équipements de nettoyage.

Avec l'aide de mes amis, nous nous rendions chaque week-end sur la plage du Tropicana pour la nettoyer des déchets laissés par les baigneurs. Cette plage, prisée par la bourgeoisie locale et porteuse d'un grand attrait touristique, est devenue un lieu incontournable pour les habitants de Libreville. Des personnalités politiques locales, dont un ancien ministre de la Défense et futur président de la République, ont également soutenu cette initiative, ouvrant la voie à une collaboration avec les autorités de l'État, y compris au sein de l'État-Major Général des Armées. C'est dans ce cadre que j'ai rencontré le Major Roland Angounga, Commandant du Bataillon des Sapeurs-Pompiers, qui m'a invité à participer à un atelier de réflexion sur la création d'une Unité de Surveillance des Plages de Baignade.

Une Collaboration Institutionnelle

pour la Sécurisation des Plages

Le 21 février 2003, le Ministère de la Défense nationale a confirmé la prise en charge d'une formation pour les maîtres-nageurs sauveteurs, en partenariat avec la Direction Générale de la Protection Civile et le Bataillon des Sapeurs-Pompiers. Ce soutien a marqué un tournant dans le projet, renforçant la sécurité sur les plages de Libreville, notamment celles du Tropicana et du Lycée National Léon Mba. Les secouristes du Bataillon des Sapeurs-Pompiers ont effectué des rondes de surveillance, bien qu'ils ne disposaient pas encore de matériel d'oxygénothérapie en quantité suffisante. De plus, le soutien administratif du ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a permis à l'ONG d'obtenir un récépissé provisoire, marquant ainsi un pas vers la reconnaissance juridique de l'initiative.

Gestion Juridique

du Domaine Public Maritime

À cette époque, la loi organique n° 15/96 du 6 juin 1996 accordait aux collectivités locales une certaine autonomie pour gérer leur territoire, y compris les plages publiques. La plage du Tropicana, bien qu'appartenant à l'État, nécessitait une autorisation formelle pour en assurer la gestion. Le 14 mai

2003, la Mairie du premier arrondissement de Libreville a accordé cette autorisation, permettant à l'ONG de mettre en place des panneaux de signalisation visant à prévenir la pollution et sécuriser les baignades.

La plage du Tropicana, qui abrite également des tortues marines protégées, faisait face à des enjeux écologiques majeurs dus à l'augmentation de la fréquentation. La gestion des déchets et la sensibilisation des baigneurs devenaient des priorités absolues pour protéger l'équilibre écologique de cet espace.

Enjeu du Domaine Public Maritime

La gestion du domaine public maritime est régie par des règles strictes destinées à protéger les espaces littoraux. La loi n° 4/2013 du 14 août 2013 vise à encadrer l'exploitation de ces espaces tout en permettant une utilisation équitable par le public. Les actions menées par Sauvons la Planète, telles que le nettoyage des plages et l'installation de panneaux de signalisation, respectaient ces lois, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement et à la protection des droits des usagers.

Un Plan d'Aménagement pour la Plage du Tropicana

Le plan de gestion de la plage du Tropicana visait à organiser la fréquentation, la sécurité et la propreté de ce site. Le nettoyage régulier, la présence d'un poste de secours et des actions de sensibilisation ont permis de garantir un cadre sécurisé et propre. Des projets de signalisation des zones de baignade ont également été mis en place, informant les baigneurs sur les zones de sécurité et les règles à respecter. La signalisation de la vitesse de navigation a permis de protéger à la fois les baigneurs et l'écosystème marin.

La Transformation du Tropicana :

Un Problème de Santé Publique

Malheureusement, l'augmentation de la fréquentation de la plage du Tropicana a entraîné une hausse des accidents de noyade, un véritable problème de santé publique. Des décès se sont produits régulièrement, rendant impératif la mise en place de solutions adaptées. Grâce à un partenariat avec Hamidou Diawara, ancien coordonnateur résident du PNUD, une étude de faisabilité a été lancée pour évaluer les besoins en matière de sécurité et d'aménagement.

La Solution Innovante

La Police des Plages

et le Système de Navettes Écologiques

L'ONG a imaginé un projet innovant visant à renforcer la sécurité et à améliorer la gestion des plages. Ce projet inclut l'installation de navettes électriques et solaires, réduisant l'empreinte écologique tout en régulant l'accès à la plage. Les visiteurs pourront payer leur accès via une application mobile et obtenir un QR code pour accéder à des navettes qui desserviront les zones clés de Libreville. Ce système permettra de mieux gérer la fréquentation et d'assurer la sécurité des baigneurs.

Conclusion du Chapitre 11

Gestion Participative et Durable des Espaces Publics

Le Cas de la Plage du Tropicana

L'engagement de l'ONG Sauvons la Planète dans la gestion de la plage du Tropicana, en collaboration avec les autorités gabonaises, les partenaires internationaux et les bénévoles, a permis de transformer cette situation problématique en un modèle de gestion participative respectueuse de l'environnement. Le projet démontre qu'il est possible de concilier protection de l'environnement, sécurité publique et implication citoyenne pour garantir la pérennité des espaces naturels.

Exercice pour le lecteur

Réflexion et Actions pour une Gestion Participative et Durable

des Espaces Publics

1. Analyse des partenariats évoqués dans ce chapitre

Quels sont les différents types de partenariats mis en place par l'ONG Sauvons la Planète pour garantir la réussite du projet ?

Comment ces partenariats ont-ils contribué à l'efficacité de l'initiative de sécurisation de la plage du Tropicana ?

2. Réflexion juridique

Expliquez le rôle de la loi sur le domaine public maritime dans la gestion de la plage du Tropicana. Pourquoi est-il essentiel de respecter ces lois dans la gestion de ce type d'espace public ?

En quoi les actions menées par l'ONG Sauvons la Planète, comme le nettoyage des plages et l'implantation de panneaux de signalisation, respectent-elles ces lois ?

3. Impact environnemental

Comment l'afflux massif de baigneurs a-t-il affecté l'environnement de la plage du Tropicana ? Quels leviers ont été utilisés pour atténuer cet impact ?

Comment l'initiative de navettes électriques et solaires et la Police des Plages contribuent-elles à réduire l'empreinte écologique et à mieux gérer la fréquentation ?

4. Évaluation de la sécurité

En quoi la mise en place du poste de secours et la formation des maîtres-nageurs sauveteurs ont-elles contribué à réduire les risques de noyade sur la plage du Tropicana ?

Comment l'application Police des Plages et le système de navettes peuvent-ils également jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité des baigneurs ?

5. Responsabilité citoyenne

Comment le projet Sauvons la Planète a-t-il impliqué les citoyens dans le nettoyage et la gestion de la plage ? Quelle est l'importance de cette participation dans la réussite du projet ?

En quoi l'implication des citoyens dans la gestion de la plage, à travers des actions de nettoyage et la gestion des flux via l'application et les navettes, renforce-t-elle la dimension citoyenne et patriotique de ce projet ?

Chapitre 12 :

Renforcement de la Communauté

Face à l'Adversité

Défis des Autorités Rétrogrades

Au début des **années 90**, après la **Conférence Nationale Souveraine**, l'aspiration à une démocratie semblait pleine de promesses. Les partis politiques émergents et la liberté de vote avaient apporté une lueur d'espoir. Toutefois, les **Accords de Paris de 1994** ont bouleversé cette dynamique. Ils ont aboli le système tripartite (*majorité, opposition et société civile*) et ont progressivement engendré des dérives autoritaires qui, pour beaucoup, ont annulé les progrès réalisés. Les pratiques de corruption et de manipulation se sont intensifiées, transformant les élections en terrains de violences et d'injustices. L'attaque du quartier général de **Jean Ping en 2016** a marqué un tournant, me forçant, comme de nombreux autres, à partir en exil.

La Répression de 2016

Un Coup Dur pour la Communauté

La **répression violente de 2016** fut un moment traumatisant pour la population de Ntoun, particulièrement pour ceux d'entre nous qui avaient nourri l'espoir d'un changement politique. Bien que nombreux dans notre quartier à ne pas être affiliés au PDG, nous étions devenus des instruments involontaires d'une propagande visant à maintenir l'illusion de démocratie. Chaque élection était une répétition de pratiques clientélistes : des dons échangés contre un soutien superficiel. Mais au final, cette façade de démocratie n'a apporté ni véritable justice, ni progrès.

Démocratie Sous Contrôle et

Lutte Contre la Manipulation

Je me souviens d'une époque où la **liberté d'expression** était étouffée sous le poids des « parrains politiques » locaux. Ces autorités locales décidaient de ce qui était acceptable ou non. Lors de mes démarches administratives en 2015, un agent du **Fonds National d'Aide Sociale (FNAS)** m'avait explicitement indiqué que je ne pourrais obtenir de financement que si mon projet était soutenu par le « vieux », le *parrain politique local*. Ce fut une prise de conscience

douloureuse que mon engagement civique était systématiquement bloqué par ce système oppressif.

Cependant, malgré les obstacles, j'ai continué de promouvoir l'engagement citoyen. Il devenait évident qu'il fallait surmonter ces entraves et créer de nouveaux espaces de décision collective, où les voix de la jeunesse pouvaient émerger. À Essassa, j'ai encouragé la création de projets communautaires qui, bien que simples, avaient pour but de redonner aux citoyens le pouvoir d'agir.

Promouvoir l'Engagement Citoyen et l'Auto-Organisation Communautaire

L'un des premiers projets que nous avons lancés à Essassa était la gestion des ordures ménagères, un projet fondamental pour améliorer la qualité de vie des habitants. Ce projet visait à renforcer l'esprit citoyen tout en résolvant des problèmes locaux tangibles. Chaque membre de la communauté, en participant à ce projet de tri des déchets et de gestion des ordures, devenait acteur d'un changement concret. Nous avons distribué des bacs de tri, mis en place un calendrier de collecte et avons encouragé un changement de mentalité. À travers ce projet, nous avons montré que même dans un contexte difficile, l'action collective pouvait porter ses fruits.

Vers un Avenir Plus Juste et Solidaire

L'AJDE, l'Association Jeunes et Développement d'Essassa, est née de l'idée de donner aux jeunes les outils nécessaires pour participer activement à la transformation de leur environnement. Il ne s'agissait pas seulement de projets comme la gestion des ordures, mais de créer un modèle de développement où chaque citoyen peut jouer un rôle. Nous avons ainsi lancé plusieurs initiatives visant à réduire la pauvreté et à favoriser l'accès à la technologie. Le but était de donner à chaque jeune la possibilité de s'engager pour un Gabon plus juste et solidaire.

Continuer à Construire l'Avenir à Travers l'Engagement Citoyen

Mon rêve était de bâtir un environnement où chaque jeune pouvait devenir un leader et prendre des initiatives pour le bien commun. En formant une équipe de jeunes motivés, nous avons commencé à mettre en place des actions concrètes pour améliorer la vie à Essassa, notamment en luttant contre la fracture numérique et en favorisant l'accès à la technologie. Nous avons également pris conscience qu'il était essentiel d'ouvrir des espaces de dialogue entre citoyens et autorités locales. Ce fut un moyen de renforcer la démocratie locale.

Une Cause Commune

L'Engagement Citoyen et Patriotique

L'idée que chaque citoyen, en particulier les jeunes, puisse participer activement à la construction d'une société plus juste et solidaire m'a toujours animé. En créant des espaces de décision collective et en impliquant directement les jeunes dans des projets de développement durable, nous avons montré que l'engagement citoyen pouvait changer la trajectoire d'une communauté. Ce n'était pas seulement une action ponctuelle, mais une véritable réflexion sur le futur de notre pays.

Le Rôle des Initiatives Citoyennes

et l'Appui des Autorités

Bien que nos actions aient été d'abord citoyennes, elles ont reçu la reconnaissance implicite des autorités. En 2018, j'ai obtenu une reconnaissance pour mon projet « Police des Plages », un programme qui visait à protéger l'environnement et à renforcer la sécurité publique. Cependant, je me suis senti obligé de clarifier ma position publiquement, notamment après que le projet ait été repris sans mon consentement. J'ai également abordé des questions cruciales, comme le retour

des exilés politiques, soulignant l'importance d'une réconciliation nationale pour un Gabon plus uni.

Construire une Société Plus Juste et Solidaire

Dans un contexte où la solidarité et l'action communautaire sont au cœur de la transformation sociale, nous avons mis en place des projets qui favorisent l'inclusion et la participation citoyenne. Le développement durable n'est pas seulement écologique, il repose également sur des valeurs humaines, telles que l'entraide et le respect. Nous avons créé une culture du changement dans notre commune, une culture qui a permis à chaque citoyen de prendre part à la construction d'une société plus juste et équitable.

Conclusion du chapitre 12

Pouvoir de l'Engagement Citoyen

Ce chapitre montre clairement que l'engagement citoyen est essentiel pour construire un avenir plus juste et solidaire. En dépit des défis politiques et des résistances institutionnelles, la communauté peut créer des transformations profondes en agissant collectivement. Ce processus doit être porté par une

vision d'avenir où chaque jeune, chaque citoyen, a la possibilité de participer à la construction d'une société plus démocratique, plus équitable et plus respectueuse de l'environnement. Nous avons les moyens de changer les choses, ensemble.

Exercice du lecteur

Construire une Communauté

Solidaire et Engagée

1. Action collective

Réfléchis à un problème que tu rencontres dans ta communauté (quartier, ville, école). Comment peux-tu, avec l'aide des autres, contribuer à résoudre ce problème ? Quelles actions concrètes peux-tu mettre en place pour améliorer la situation ?

2. Changement de mentalité

Pourquoi est-il important que les membres d'une communauté comprennent que le changement se fait par des actions collectives ? Comment peux-tu encourager les autres à se sentir responsables du bien-être de leur environnement ?

3. L'engagement citoyen

Quels sont, selon toi, les éléments clés qui permettent à un citoyen de s'engager activement pour sa communauté ? Que doit-on faire pour rendre l'engagement plus accessible à tous, en particulier aux jeunes ?

4. Vision d'avenir

Imagine un Gabon où chaque citoyen, chaque jeune, participe activement à la construction d'une société plus juste et solidaire. À quoi ressemblerait ce pays ? Quels projets pourraient faire une différence dans la vie de ses habitants ?

Conclusion

Le Chemin à Parcourir pour un Gabon Actif et Solidaire

À la fin de ce livre, j'espère que vous, jeunes Gabonais, serez inspirés à devenir des citoyens actifs, prêts à participer pleinement à la vie de votre communauté. Ce n'est pas un rêve lointain, mais une réalité que vous pouvez commencer à construire dès aujourd'hui. Le **Programme d'Actions Communautaires sur le Terrain de l'Éducation (PACTE)** est un excellent moyen pour vous de comprendre vos droits et devoirs, et surtout de vous encourager à agir pour le bien de votre communauté. Ce programme vous invite à être des acteurs du changement, à travers des projets qui touchent à la fois votre quotidien et l'avenir de votre pays.

Depuis 2002, des initiatives comme l'ONG Sauvons la Planète ou l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)** ont prouvé que l'engagement collectif peut transformer une société. Ces projets montrent qu'il est possible de changer les choses quand on s'unit pour une cause commune. Mais n'oubliez pas : le changement commence avec vous. Vous avez un rôle à jouer, ici et maintenant. Il ne s'agit pas seulement de regarder les changements qui se passent autour de vous, mais de vous y impliquer activement,

de participer aux discussions, de proposer des idées et de respecter les opinions des autres. Le changement se fait grâce à chaque petite action individuelle.

Être un citoyen actif, c'est aussi faire preuve de patriotisme. Le patriotisme, ce n'est pas juste un mot, mais un engagement concret envers votre pays. Cela veut dire prendre soin de votre environnement, soutenir les projets locaux et défendre les valeurs qui unissent le Gabon. Ce n'est pas un engagement ponctuel, mais une responsabilité quotidienne : en discutant, en dénonçant ce qui ne va pas, ou en apportant des solutions pour un avenir plus juste.

Ce livre vous a montré l'importance de la participation citoyenne, un principe fondamental pour construire une société plus juste, démocratique et solidaire. La citoyenneté active n'est pas seulement pour les dirigeants ou les élites politiques, mais pour chaque citoyen, chacun à sa manière. Être un citoyen actif, c'est comprendre que nos droits s'accompagnent de devoirs envers les autres, l'environnement et les générations futures. Il ne s'agit pas seulement de recevoir, mais aussi de contribuer, de construire et de transformer.

Dans un pays comme le Gabon, où tout est en développement, l'implication citoyenne est très importante. Nous devons savoir que la démocratie ne se limite pas à voter pendant les élections, mais qu'elle se vit tous les jours. Le citoyen doit être un acteur vivant de son pays, non un spectateur passif. Il s'agit de participer activement aux décisions qui façonnent notre

avenir commun, de faire entendre sa voix à travers des actions concrètes, et de promouvoir un changement durable. En ce sens, la participation citoyenne devient un véritable moteur de développement pour notre société.

Le patriotisme dont nous parlons n'est pas un acte isolé, mais une série d'actions quotidiennes. Chaque petit pas en avant, chaque projet réussi, aide à créer un Gabon meilleur. Si nous voulons vraiment changer les choses, nous devons penser différemment à la relation entre les citoyens et leurs dirigeants : une démocratie vivante, où chaque citoyen joue un rôle important et s'engage pour le bien de tous.

Le Gabon de demain, c'est celui que nous construisons aujourd'hui, avec nos valeurs, notre énergie et notre engagement. Nous devons prendre nos responsabilités et participer à la création d'une société plus juste, plus transparente et plus responsable. La démocratie ne se résume pas à un mot inscrit dans la constitution, mais elle se vit chaque jour, dans nos actions concrètes, dans nos débats, dans nos projets communs.

Ainsi, l'appel est lancé : mobilisez-vous ! Soyez des bâtisseurs d'un Gabon où la participation citoyenne est la norme, où chaque action locale a un impact réel sur le développement. Ce livre n'est qu'un début, une invitation à prendre part à l'aventure collective qui façonne notre avenir. Vous avez un pouvoir immense : celui de changer les choses à travers vos actions, vos idées, vos engagements.

Je vous invite donc à réfléchir sur votre rôle de citoyen, à vous poser la question : quelles actions pouvez-vous entreprendre dès maintenant pour améliorer votre environnement ? Dans chaque projet, chaque défi que vous rencontrerez, voyez une opportunité de contribuer à un Gabon plus fort et plus solidaire. L'avenir commence avec vous.

Exercices QCM

Voici deux exercices sous forme de **QCM (Questions à Choix Multiples)** sur les **droits et devoirs du citoyen gabonais** ainsi que sur les **valeurs républicaines** selon la **Constitution Gabonaise de 2024**. Ces exercices sont conçus pour encourager la compréhension et la réflexion sur les principes fondamentaux de la citoyenneté, en lien avec le thème du livre : **Participation Citoyenne et Engagement Patriotique**.

Référence vidéo AJDETv : La Justice, c'est notre Devoir!
#LePACTE241 publiée le 31 décembre 2024

Exercice 1 : Les Droits et Devoirs du Citoyen

1. Quel droit fondamental est garanti par l'Article 10 de la Constitution Gabonaise ?

- A) Le droit à la vie
- B) Le droit de posséder une maison
- C) Le droit de voyager à l'étranger
- D) Le droit de travailler

2. Selon l'Article 11 de la Constitution, chaque citoyen gabonais a le droit à :

- A) La richesse
- B) La vie et au respect de sa dignité
- C) La liberté de choisir son école
- D) Le droit d'avoir une voiture

3. L'esclavage et la traite des êtres humains sont :

- A) Autorisés sous certaines conditions
- B) Interdits sous toutes leurs formes
- C) Permis uniquement dans certains pays
- D) Interdits uniquement pour les enfants

4. L'Article 14 de la Constitution garantit à chaque citoyen :

- A) L'égal accès à l'éducation
- B) La liberté d'expression et d'opinion
- C) Le droit de posséder des armes
- D) La liberté de voyager à l'étranger

5. En vertu de l'Article 16, chaque citoyen a le droit de :

- A) Être jugé sans avocat
- B) Être présumé innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité
- C) Se faire justice soi-même
- D) Échapper à toute forme de peine

6. L'Article 15 de la Constitution précise que chaque citoyen a le droit :

- A) De choisir son travail sans restriction
- B) De participer aux élections et d'être élu
- C) De déménager où il veut sans conditions
- D) De travailler dans n'importe quel pays

7. Selon l'Article 17, un citoyen gabonais a le droit de :

- A) Être protégé par l'État, même s'il vit à l'étranger
- B) Décider de quitter le pays sans justification
- C) Aller et venir librement uniquement dans sa ville
- D) Voter uniquement à 25 ans

8. L'Article 18 garantit le respect de :

- A) La propriété des terres agricoles
- B) La vie privée des citoyens
- C) L'usage des téléphones mobiles
- D) La liberté de vendre des produits

9. En vertu de l'Article 21, tout citoyen a le droit de :

- A) S'affilier à un parti politique
- B) Posséder des entreprises
- C) Changer son nom à tout moment
- D) Voter uniquement après 40 ans

10. Selon l'Article 23, un citoyen gabonais a le droit :

- A) De ne pas payer d'impôts
- B) De travailler et d'obtenir un salaire équitable
- C) De choisir ses lois
- D) De faire grève sans condition

Exercice 2 : Les Valeurs Républicaines

1. Quelle est l'une des valeurs fondamentales de la République Gabonaise selon l'Article 9 ?

- A) Le respect de la dignité humaine
- B) Le respect des frontières
- C) Le respect des règles militaires
- D) Le respect des traditions tribales

2. Selon l'Article 9, le Gabon valorise également :

- A) La transparence et l'intégrité
- B) L'individualisme et l'égoïsme
- C) La guerre et les conflits
- D) La pauvreté et la misère

3. La République Gabonaise encourage :

- A) La fraternité, la tolérance et l'inclusion
- B) La division et les conflits
- C) L'isolement des communautés
- D) L'ignorance des différences culturelles

4. Qu'est-ce qui est interdit par la République Gabonaise ?

- A) La démocratie
- B) Le clonage des êtres humains
- C) Les discussions politiques
- D) La vente de produits agricoles

5. L'Article 9 souligne l'importance de :

- A) L'indépendance des régions
- B) La neutralité et la transparence
- C) L'exploitation des ressources naturelles
- D) L'immigration

6. Quel est le rôle de la discipline dans la République Gabonaise ?

- A) Elle est utilisée pour punir les citoyens
- B) Elle aide à maintenir l'ordre et le respect des lois
- C) Elle sert à favoriser l'individualisme
- D) Elle est inutile dans une société démocratique

7. Qu'est-ce que le Gabon promeut pour le développement social et l'unité nationale ?

- A) Le nationalisme extrême
- B) La solidarité, l'équité et le partage
- C) L'isolement et l'indépendance totale
- D) L'exploitation des minorités

8. L'Article 9 appelle aussi à :

- A) La guerre pour la liberté
- B) L'utilisation de la force pour résoudre les conflits
- C) Le dialogue et l'esprit de consensus
- D) La domination des autres pays

9. Le respect des bonnes mœurs dans la République Gabonaise signifie :

- A) Suivre uniquement les traditions locales
- B) Respecter des comportements et valeurs morales qui garantissent la paix et la justice
- C) Ne pas poser de questions sur les lois
- D) Ignorer les droits des autres citoyens

10. Selon l'Article 9, la République Gabonaise affirme que la justice doit être :

- A) Sélective
- B) Imparfaite
- C) Équitable, impartiale et digne
- D) Biaisée en faveur des plus puissants

Réponses à Exercice 1 :

1. A) Le droit à la vie
2. B) La vie et au respect de sa dignité
3. B) Interdits sous toutes leurs formes
4. B) La liberté d'expression et d'opinion
5. B) Être présumé innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité
6. B) De participer aux élections et d'être élu
7. A) Être protégé par l'État, même s'il vit à l'étranger
8. B) La vie privée des citoyens
9. A) S'affilier à un parti politique
10. B) De travailler et d'obtenir un salaire équitable

Réponses à Exercice 2 :

1. A) Le respect de la dignité humaine
2. A) La transparence et l'intégrité
3. A) La fraternité, la tolérance et l'inclusion
4. B) Le clonage des êtres humains
5. B) La neutralité et la transparence
6. B) Elle aide à maintenir l'ordre et le respect des lois
7. B) La solidarité, l'équité et le partage
8. C) Le dialogue et l'esprit de consensus
9. B) Respecter des comportements et valeurs morales qui garantissent la paix et la justice
10. C) Équitable, impartiale et digne

Ces QCM sont conçus pour être utilisés dans des vidéos pédagogiques ou des exercices pratiques, permettant aux jeunes citoyens gabonais de mieux comprendre leurs droits, leurs devoirs et les valeurs de la République. Ils peuvent également servir à illustrer les principes de la **Constitution Gabonaise** tout en rendant les concepts plus accessibles et engageants.

Bibliographie

Haugier, Floris. *Le bout du tunnel 4330*. Éditions Florissa & Courtney, Montréal, 2022. Ce récit autobiographique, écrit par un ancien acteur de la société civile gabonaise, partage son parcours militant et son engagement pour la démocratie. Il met en évidence l'importance de la participation citoyenne et l'implication dans la lutte pour les droits fondamentaux.

Zoo Eyindanga, René Casimir. « *Citoyenneté et éducation à la citoyenneté : points de vue d'enseignants du secondaire au Gabon.* » Éducation et citoyenneté (2013). Cette étude présente les perceptions des enseignants gabonais vis-à-vis de l'éducation à la citoyenneté, soulignant l'importance de former les jeunes à la démocratie et aux valeurs citoyennes.

Nguema Endamne, Gilbert. « *École et Citoyenneté au Gabon : le grand hiatus entre orientations officielles et contenus enseignés dans les salles de classe.* » Revue des Sciences de l'Éducation, 31 (2018), DOI : 10.4000/ree.2602. Cet article explore le fossé entre les politiques publiques et la réalité de l'éducation civique au Gabon, et les défis liés à l'enseignement de la citoyenneté.

Soumaho Mavioga, Orphée Martial & Békale, Dany Daniel. « *Manuels scolaires d'éducation à la citoyenneté au collège et problématique du développement durable : pour une analyse du curriculum prescrit d'instruction civique au Gabon.* » Akofena, Hors-série n°02 (2018). Les auteurs analysent les manuels scolaires d'éducation à la citoyenneté dans les collèges gabonais, en mettant l'accent sur l'intégration du développement durable dans l'enseignement civique.

Union Européenne. « *Mission d'observation électorale en République Gabonaise : Rapport final, Élection Présidentielle du 27 août 2016.* » Ce rapport propose une analyse critique du processus électoral de 2016, en mettant en lumière les enjeux démocratiques et la nécessité d'une participation citoyenne éclairée et active.

Accord de Cotonou. Article 96 - Dialogue politique et mesures appropriées. L'Accord de Cotonou met en place un cadre pour la protection des droits de l'homme et des principes démocratiques, et encourage une participation citoyenne active, notamment dans les contextes de gouvernance démocratique.

Les Principes d'Istanbul. L'efficacité des Organisations de la Société Civile (OSC) dans les processus démocratiques. Cet article examine le rôle crucial des OSC dans le renforcement des processus démocratiques, en particulier dans les régimes autoritaires, et leur impact sur la participation citoyenne.

Constitution de la République Gabonaise (révisée en 2024).

Le texte fondamental définit le cadre institutionnel et politique du Gabon, y compris les principes de décentralisation et les droits civiques et politiques des citoyens.

Loi organique n° 001/2014 du 14 juin 2015 relative à la décentralisation. Ce texte législatif définit les bases juridiques et institutionnelles de la décentralisation au Gabon, facilitant la participation des citoyens à la gouvernance locale.

Loi n° 1/96 du 26 février 1996, portant Code des Collectivités Locales. Ce Code régit les collectivités locales et leur rôle dans la gestion et le développement local, en promouvant une gouvernance démocratique à l'échelle locale.

« Sauvons la Planète : Reconnaissance et Réparation. » Le Gabon Éternel, 16 septembre 2023. La vidéo présente le travail de l'ONG pour la protection de l'environnement côtier, en soulignant l'implication citoyenne et les défis rencontrés dans la reconnaissance de ce travail par les autorités.

<https://youtu.be/4LBoATsYi1A?si=zWfqTQ7NCSfEg3ik>.

« Sauvons la Planète au Gabon - La Reconnaissance de l'ONG et les Défis. » GMT TV, 2023. Une vidéo détaillant l'implication de l'ONG « Sauvons la Planète » dans la gestion de l'environnement au Gabon, et la reconnaissance implicite de son action par les autorités, malgré l'absence de consultation de son fondateur.

<https://www.youtube.com/watch?v=3NbmzZmOSKI>.

Lexique

BRICS+ : Un groupe de pays émergents constitué du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine, de l'Afrique du Sud et d'autres pays qui se joignent progressivement à ce groupe. Ces pays jouent un rôle de plus en plus important dans la politique mondiale et cherchent à promouvoir un ordre international plus équilibré.

Citoyen(ne) : Une personne qui appartient à une nation, qui a des droits et des devoirs dans la société. Par exemple, voter, respecter les lois, et participer à la vie publique.

Citoyenneté : L'ensemble des droits et devoirs qu'une personne a en tant que membre de la société. Cela inclut la participation aux élections, le respect des lois et l'engagement dans des actions collectives.

Collectivité locale : Une organisation administrative qui gère une zone géographique spécifique (comme une ville, un village ou une région) et qui prend des décisions pour le bien-être de ses habitants.

Coopération internationale : La collaboration entre différents pays pour résoudre des problèmes mondiaux

comme le changement climatique, la pauvreté, ou les conflits. Cela inclut des accords, des projets et des actions communes entre les nations.

Conseil municipal : L'assemblée élue qui aide le maire à prendre des décisions importantes concernant la ville ou la commune.

Consultation publique : Un processus par lequel les citoyens sont invités à donner leur avis ou à participer à des discussions sur des projets de loi, des politiques ou des projets de développement.

Décentralisation : Le processus par lequel certains pouvoirs et responsabilités sont transférés des autorités centrales (comme le gouvernement) vers les autorités locales (comme les mairies ou les conseils régionaux). Cela permet aux citoyens d'avoir plus de pouvoir et d'influence sur les décisions qui les concernent directement.

Démocratie participative : Un système où les citoyens ne se contentent pas de choisir leurs dirigeants lors des élections, mais où ils sont aussi invités à participer activement aux décisions politiques et sociales qui les concernent.

Dialogue social : Les échanges et discussions entre les différents groupes de la société (citoyens, gouvernement, entreprises) pour résoudre les problèmes communs et améliorer la vie en société.

Diplomatie : L'art de négocier et de maintenir des relations pacifiques entre les pays. Cela inclut des discussions, des accords et des efforts pour résoudre des conflits sans recourir à la guerre.

Droits civiques : Les droits fondamentaux d'un citoyen, tels que le droit de vote, le droit à l'éducation, à la santé, et à la liberté d'expression.

Devoirs civiques : Les obligations d'un citoyen, comme respecter les lois, payer des impôts, et participer à la vie publique de manière responsable.

Élections : Un processus où les citoyens choisissent leurs dirigeants et représentants à travers un vote. Cela peut concerner des élections présidentielles, législatives ou locales.

Engagement civique : Le fait de s'impliquer activement dans la communauté pour améliorer la société, que ce soit par des actions bénévoles, des pétitions ou des projets collectifs.

Engagement patriotique : L'implication des citoyens pour défendre et améliorer leur pays, en agissant pour son bien-être et sa prospérité.

Géopolitique : L'étude des relations internationales et de l'impact des facteurs géographiques (comme la position des pays, les ressources naturelles) sur les relations entre les nations. Cela aide à comprendre comment les pays

interagissent en fonction de leur emplacement et de leurs ressources.

Géostratégie : Une branche de la géopolitique qui se concentre sur la manière dont les pays utilisent leur position géographique et leurs ressources pour sécuriser leur influence et défendre leurs intérêts, souvent à travers la puissance militaire ou des alliances stratégiques.

Gouvernance locale : La gestion des affaires publiques à l'échelle locale, c'est-à-dire dans les villages, les communes et les villes, par les autorités locales (maires, conseillers municipaux, etc.).

IA (Intelligence Artificielle) : La capacité des machines et des ordinateurs à accomplir des tâches qui nécessitent normalement l'intelligence humaine, comme comprendre des informations, résoudre des problèmes, ou même apprendre de nouvelles choses. L'IA est utilisée dans de nombreux domaines, comme la santé, l'éducation, et même la politique.

Insalubrité : La condition d'un environnement qui présente des risques pour la santé en raison de mauvaises conditions de logement, d'hygiène ou de gestion des déchets. Cela inclut des problèmes comme l'humidité, la pollution, ou la présence de parasites.

Légalité : Le fait de respecter la loi. Les actions et décisions doivent être conformes à ce que dit la législation.

Liberté d'expression : Le droit d'exprimer ses opinions librement, sans peur de répression, tant que cela respecte les droits des autres.

Maire : La personne élue à la tête d'une commune ou d'une ville. Elle est responsable de la gestion de la ville, de la sécurité et du bien-être des habitants.

Mandat : Le temps pendant lequel un élu exerce ses fonctions. Par exemple, un maire peut être élu pour un mandat de 5 ans.

Multipolarisme : Une situation dans laquelle plusieurs pays ou groupes de pays partagent le pouvoir et l'influence dans le monde, plutôt que d'être dominés par une seule nation (comme c'était le cas pendant la Guerre froide avec les États-Unis et l'Union soviétique).

Patriotisme : L'amour et le dévouement pour son pays, son histoire et ses valeurs. Cela inclut des actions positives pour aider à construire une société meilleure.

Pauvreté : La condition de vivre dans des circonstances où les individus ou les familles manquent des ressources nécessaires pour satisfaire leurs besoins de base, tels que la nourriture, le logement et l'accès aux soins de santé.

Participation citoyenne : L'implication des citoyens dans les décisions qui concernent leur vie quotidienne et leur

communauté. Cela peut être par le biais de votes, de discussions publiques ou de projets de développement.

Participation politique : L'acte de s'impliquer dans la politique, par exemple en votant, en rejoignant des partis politiques, en participant à des débats ou en organisant des actions sociales.

Paradigme : Un modèle ou un cadre de pensée qui influence la manière dont les gens perçoivent et agissent dans le monde. Par exemple, un changement de paradigme peut survenir lorsque les citoyens passent d'une attitude passive à une attitude active envers la politique et la société.

Plaidoyer : L'action de défendre une cause, souvent en influençant les décisions politiques ou en sensibilisant l'opinion publique.

Réforme : Un changement dans les lois, les institutions ou les pratiques pour améliorer le fonctionnement de la société.

Référendum : Un processus par lequel les citoyens sont appelés à se prononcer directement sur une question particulière, souvent liée à des changements importants dans la loi ou la Constitution.

Réduction de la fracture numérique : Les efforts pour réduire les inégalités d'accès aux technologies numériques, permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès à Internet et aux outils numériques.

Société civile : L'ensemble des organisations, associations et groupes de citoyens qui agissent de manière collective pour défendre des intérêts communs ou pour influencer les décisions politiques. Par exemple, les associations, comme Sauvons la planète et l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE), font partie de la société civile, car elles aident à améliorer la vie de la communauté sans être liées au gouvernement.

Solidarité : L'entraide entre les citoyens, la volonté de se soutenir mutuellement, surtout dans les moments difficiles. C'est un principe essentiel du vivre ensemble.

Solidarité internationale : L'idée d'aider et de soutenir les autres pays ou peuples en difficulté, souvent par des actions humanitaires, des échanges culturels, ou en partageant des ressources pour améliorer les conditions de vie dans le monde.

Souveraineté économique : Le droit d'un pays de contrôler son économie, ses ressources et ses échanges commerciaux, sans dépendre d'autres nations.

Souveraineté militaire : Le pouvoir d'un pays de protéger son territoire et d'assurer sa sécurité, sans dépendre de forces militaires extérieures.

Souveraineté monétaire : Le contrôle par un pays de sa propre monnaie et de sa politique monétaire, y compris la gestion de la monnaie et des taux d'intérêt.

Souveraineté nationale : Le droit d'un pays de contrôler ses propres affaires, sans ingérence extérieure, et d'être libre de prendre ses décisions politiques, économiques et sociales.

Souveraineté politique : Le pouvoir et le droit d'un pays de se gouverner lui-même, sans être contrôlé par une autorité extérieure.

Transparence : Le fait de rendre publiques et compréhensibles les décisions et actions des dirigeants ou des institutions, afin que chacun puisse vérifier si elles sont justes et appropriées.

VDP (Volontaire pour la Défense de la Patrie) : Un citoyen qui choisit de s'engager volontairement pour défendre son pays en cas de besoin, notamment en participant à des actions de défense nationale ou à des activités de soutien à la sécurité du pays.

Vivre ensemble : Le fait de vivre harmonieusement avec les autres membres de la société, en respectant les différences et en travaillant ensemble pour le bien commun.

Vote : Le processus par lequel les citoyens d'une société sont appelés à se prononcer sur une question spécifique, souvent à travers un référendum ou une élection.

GOME (Gestion des Ordures Ménagères d'Essassa) : Un projet local issu du *PACTE 241* initié pour la gestion des déchets ménagers, incluant des activités génératrices de

revenus (AGR) telles que la pré-collecte des ordures porte-à-porte, le tri à la source, et le recyclage des déchets plastiques. Ce projet promeut également la culture des jardins communautaires en utilisant du compost fabriqué à partir de déchets alimentaires et organiques.

CMC (Centre Multimédia Communautaire) : Un centre communautaire visant à réduire la **fracture numérique** en fournissant des accès à des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les communautés locales. Un exemple est le projet en vue de la réouverture du CMC d'Essassa (CMC d'Essassa 23) issu du **PACTE 241** conçu autour du *concept Plus Fort Ensemble* de l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)**.

PACTE 241 (Programmes d'Actions Communautaires sur le Terrain de l'Éducation) : est une initiative de l'**ONG Sauvons la planète**, visant à mettre l'action communautaire au cœur de la citoyenneté et du vivre-ensemble. Ce programme comprend des projets tels que la **Police des Plages**, dans le cadre du **Programme de Sécurisation des Plages de baignade** initié en avril 2003 dans le premier arrondissement de Libreville, pour prévenir les noyades et lutter contre la pollution. Il inclut également des initiatives autour de la gestion des déchets et du développement de la citoyenneté en dehors du cadre scolaire traditionnel.

Annexes

1. Introduction de l'Annexe

L'objectif de cette annexe est de vous donner une idée concrète de quelques documents nécessaires pour créer et faire fonctionner une association. Je vais vous présenter des exemples issus de mes propres démarches en tant que citoyen engagé. Ces documents montrent comment j'ai contribué à des initiatives citoyennes et comment, à travers des actions concrètes, j'ai participé à la vie de ma communauté. Vous pourrez ainsi vous en inspirer pour agir à votre tour.

2. Récépissés de Déclaration des Initiatives Associatives

Dans cette section, vous trouverez des copies des récépissés de déclaration des associations que j'ai créées. Ces documents officiels prouvent que mes initiatives ont été reconnues légalement. Je vais aussi vous expliquer en quoi chaque document est important et comment il a permis de renforcer l'impact de mes actions sur la communauté. Ces récépissés témoignent du processus de création d'une association et de l'engagement citoyen qu'il implique.

3. Correspondances Pertinentes par projet

Ici, je vous propose quelques copies de lettres importantes que j'ai échangées avec les autorités locales, des partenaires associatifs ou d'autres acteurs de mes projets. Il peut s'agir de demandes d'autorisation, de rapports sur les actions réalisées ou de lettres de soutien que j'ai reçues. Chaque lettre sera accompagnée d'une brève explication du contexte et de l'impact qu'elle a eu sur la réussite de mes initiatives citoyennes.

4. ONG Sauvons la planète : Plan d'aménagement de la plage du Tropicana issu du Programme de Sécurisation des Plages de Baignade des zones A et B de Libreville

Je vais également vous présenter un aspect de la vision de l'ONG Sauvons la planète à travers le plan d'aménagement et de gestion en perspective de la plage du Tropicana. Ce plan a été conçu pour la gestion des zones de plage A et B, situées dans le premier arrondissement de la commune de Libreville, dans le cadre de la reprise des activités de l'ONG. Bien que ce projet ne soit pas encore matérialisé, il inclut des schémas, des cartes, des protocoles de sécurité et des procédures visant à réduire les risques tout en sensibilisant le public. Vous verrez l'importance de ces actions pour garantir la sécurité des baigneurs, tout en impliquant activement la communauté dans la protection de l'environnement. Ces initiatives illustrent l'engagement citoyen et l'amour du pays.

5. Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE) Schémas Directeurs pour la Pré-Collecte

Je vais également vous présenter les schémas que j'ai conçus pour la gestion des ordures ménagères d'Essassa (GOME). Ces schémas incluent des tracés, des protocoles de fonctionnement, ainsi que des procédures d'adhésion à la GOME et des actions de sensibilisation du public à travers un calendrier de collecte des ordures ménagères porte-à-porte. Vous découvrirez l'importance de ces actions pour assurer la pré-collecte porte-à-porte, incluant le tri à la source, tout en impliquant activement la communauté dans la gouvernance locale, à travers la décentralisation et la démocratie participative, dans le deuxième arrondissement de la commune de Ntoun. Ces initiatives illustrent l'engagement citoyen et l'amour du pays.

6. Annexes Légales et Réglementaires

Dans cette section, vous trouverez des copies d'attestations et de certificats de formation dans le cadre du renforcement des capacités, en lien avec mon implication citoyenne et mon engagement patriotique à travers la société civile gabonaise. Sont également incluses des copies de documents illustrant des partenariats public-privé, des factures pro forma, un résumé graphique de mon engagement citoyen et patriotique conçu autour du triptyque vision, mission, valeurs, ainsi que des images résumant mon implication dans la mobilisation du

peuple gabonais pour l'élection présidentielle du 27 août 2016. Il y a également un résumé graphique de mon impact dans la théorisation de la vie communautaire à Essassa, dans le cadre de la promotion de la culture associative. Vous y trouverez aussi la composition officielle et complète du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC) de novembre 2024, ainsi que des extraits de lois et de règlements soutenant mes actions, telles que celles relatives à la gestion des plages, à la création d'associations et à l'engagement citoyen. Ces références légales montrent que mes initiatives étaient conformes aux normes et respectaient les lois en vigueur. Elles vous permettront de comprendre l'importance de bien connaître et respecter la législation pour mener à bien vos projets.

Conseils pour la présentation des documents :

Clarté et lisibilité : Pour que vous puissiez bien comprendre ces documents, j'ai veillé à ce qu'ils soient simples à lire.

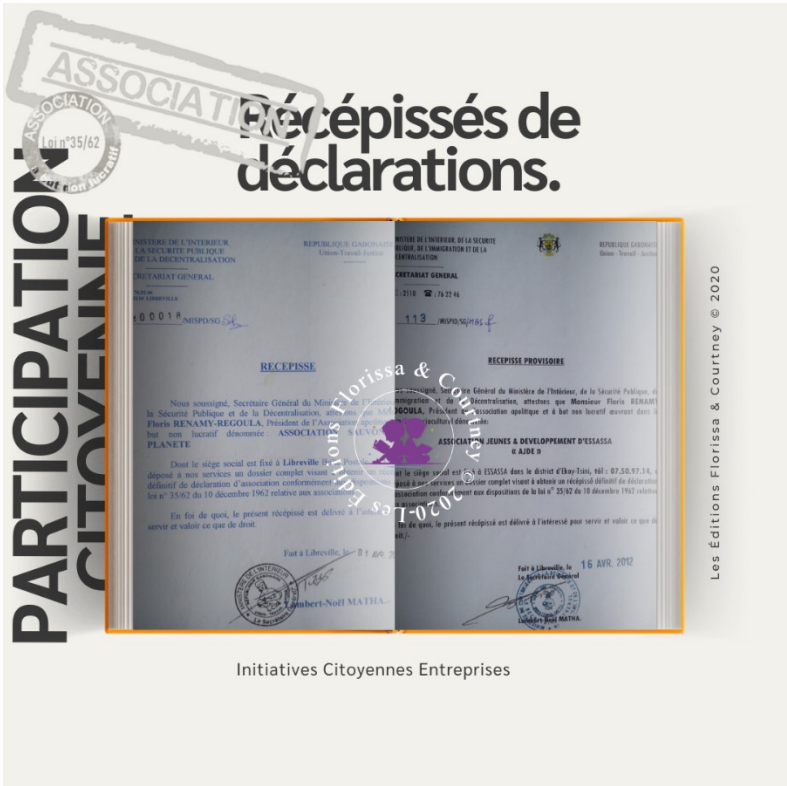
Numérotation et répartition : Les sections sont bien organisées et numérotées pour que vous puissiez facilement vous y retrouver. Par exemple : « Annexe 1 : Récépissés de Déclaration d'Association », « Annexe 2 : Correspondances Officielles », etc.

Illustrations et schémas : Les schémas sont clairs et accompagnés soit de légendes détaillant ce qu'ils représentent

soit de paragraphes explicatifs. Je me suis assuré qu'ils soient compréhensibles et utiles pour vous permettre de reproduire ces démarches à votre tour.

En suivant cette structure, je veux vous donner des exemples concrets et simples pour que vous puissiez comprendre les démarches associatives et vous engager vous aussi dans des actions citoyennes bénéfiques pour votre communauté.

Annexe 1 : Récépissés de Déclaration des Initiatives Associatives



Il s'agit ici des deux récépissés provisoires de déclaration de mes initiatives citoyennes auprès des autorités compétentes, notamment le ministère de l'Intérieur. Ces documents administratifs confèrent à ces projets leur caractère légal et officiel, conformément à la loi n°35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations à but non lucratif en République Gabonaise. Cela permet d'entreprendre des actions légales et

officielles au nom de Sauvons la planète et de l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE) auprès des partenaires au développement.

Annexe 2.1 . Correspondances Officielles

Il s'agit d'une réponse de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC) à l'ONG Sauvons la planète, suite à la demande de cette dernière pour une formation de maîtres-nageurs sauveteurs dans le cadre de la Police des Plages, issue du Programme de Sécurisation des Plages de baignade des zones A et B du premier arrondissement de la commune de Libreville en 2003. À cette époque, l'OIPC ne disposait pas de formation de maîtres-nageurs sauveteurs en langue française, ce qui a conduit à la demande spécifique de l'ONG, soutenue par la direction générale de la protection civile gabonaise, afin de remédier à ce manque.

La correspondance de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC) adressée à Sauvons la planète en réponse à la demande de formation de maîtres-nageurs sauveteurs pour le programme Police des Plages a également une grande importance, notamment par rapport à la reprise de l'initiative « Police des plages » par le ministère de l'Intérieur en 2018.

Voici l'importance et les avantages de cette correspondance dans ce contexte :

1. Renforcement du rôle de l'ONG en tant que précurseur et partenaire : Cette réponse de l'OIPC montre que Sauvons la planète a agi dans un cadre international, en recherchant des partenariats pour améliorer la sécurité des plages. L'OIPC, en répondant favorablement à la demande de formation, valide

l'approche proactive et professionnelle de l'ONG. Cela peut être utilisé pour affirmer que l'ONG a joué un rôle de pionnier dans la mise en place de la Police des Plages, bien avant que l'État ne prenne en charge cette initiative en 2018. Cette correspondance démontre la volonté de l'ONG d'obtenir une expertise internationale et de structurer sérieusement son programme, renforçant ainsi sa légitimité.

2. Accréditation internationale et soutien dans la mise en œuvre du programme : La formation de maîtres-nageurs sauveteurs par un organisme international comme l'OIPC est un atout pour l'ONG, en renforçant la crédibilité et l'efficacité de son programme de sécurisation des plages. Ce soutien international constitue une reconnaissance de la qualité et de la rigueur du programme de Sauvons la planète et peut être un argument pour revendiquer le rôle de l'ONG dans la gestion de l'initiative « Police des plages », surtout dans le cadre de la reprise par le ministère de l'Intérieur.

3. Validité des actions de l'ONG dans le cadre du programme : Cette correspondance sert à prouver que l'ONG a agi de manière sérieuse et professionnelle dans la mise en œuvre du programme de sécurisation des plages. En obtenant la formation de maîtres-nageurs sauveteurs, l'ONG a contribué à structurer un volet essentiel de la sécurité des plages, renforçant ainsi l'impact et la pérennité de l'initiative. En 2018, lorsque le ministère de l'Intérieur reprend cette initiative, l'ONG peut se servir de cette correspondance pour prouver qu'elle a agi selon des standards professionnels et internationaux.

4. **Légitimité d'un partenariat ou d'une collaboration avec l'État :** Cette lettre de l'OIPC, en tant que réponse à la demande de l'ONG, montre qu'elle a établi des liens solides avec des organisations internationales pour le développement de son programme. Cela peut être un argument en faveur de l'intégration de l'ONG dans les discussions avec le ministère de l'Intérieur après 2018. L'ONG peut revendiquer qu'elle a non seulement l'expertise locale, mais aussi un soutien et une reconnaissance internationale dans la gestion de la Police des Plages, ce qui justifie sa place dans toute évolution du programme au niveau national.

5. **Argument de continuité et de compétence dans le cadre de la sécurisation des plages :** Cette correspondance témoigne d'une planification sérieuse et d'une volonté d'améliorer les capacités locales en matière de sécurité des plages. Elle peut servir de base pour argumenter que l'ONG a été un acteur compétent et actif dans ce domaine, bien avant que l'État n'en prenne la gestion en 2018. En cas de questionnement sur le rôle de l'ONG dans la reprise de l'initiative, cette correspondance peut fournir une preuve solide de son implication et de ses capacités organisationnelles.

6. **Appel à la coopération future avec l'État :** Enfin, la correspondance avec l'OIPC pourrait servir de point de départ pour réclamer un partenariat renouvelé avec le ministère de l'Intérieur, notamment pour continuer à former et à améliorer les compétences des maîtres-nageurs sauveteurs ou pour élargir le programme de manière plus systématique à l'échelle nationale. L'ONG, ayant déjà noué des partenariats avec des

organisations internationales pour renforcer la sécurité des plages, pourrait revendiquer un rôle de coordination ou de conseil dans la mise en œuvre future du programme national « Police des plages ».

En somme, cette correspondance de l'OIPC est un élément fondamental pour Sauvons la planète dans le cadre de la gestion de la Police des plages. Elle sert à légitimer l'ONG comme un acteur sérieux, compétent et soutenu sur le plan international dans la sécurisation des plages. Ce document peut être utilisé par l'ONG pour revendiquer son rôle historique et son expertise dans ce domaine, tout en ouvrant la voie à une collaboration future avec le ministère de l'Intérieur, dans un cadre de partenariat ou de co-gestion de l'initiative.



GA.org/633/03/vl
11 juin 2003

Votre Réf. : N°000 2/P/CD/03 & /CCCSSL/03
Objet : votre demande de formation de 3 Maîtres-Nageurs

Monsieur,

Le Secrétariat permanent de l'Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC) accuse réception de votre lettre du 26 mai 2003 portant sur une demande de formation de 3 Maître-Nageurs.

Toutefois, le Gabon étant un Etat Membre de l'OIPC, votre demande doit nous parvenir via la Direction générale de la Protection civile au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de la Décentralisation de votre pays (Tél.: 76 37 27 / 72 01 14).

Dans l'espoir que la Direction générale pourra donner une suite favorable à votre demande, le Secrétariat permanent de l'OIPC vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de sa haute considération.

Secrétariat permanent de l'OIPC



SAUVONS LA PLANETE
Attention : M. Floris RENAMY ROGOULA
B. P. 13098
GROS-BOUQUET
Gabon

Annexe 2.2. Correspondances Officielles – Direction Générale de l'Économie Sociale

L'invitation officielle de la Direction Générale de l'Économie Sociale en 2012 est un document clé pour l'AJDE car elle marque la reconnaissance formelle de l'association dans le cadre de l'économie sociale. À l'époque, Essassa faisait partie d'un regroupement de villages sans structure municipale propre, et l'AJDE a joué un rôle central en tant que pionnière dans l'organisation communautaire et l'impulsion de projets associatifs. Cette invitation est un marqueur important de l'impact de l'AJDE dans la région, car elle atteste de son existence en tant que première structure associative légalement constituée, prête à participer à des initiatives nationales et à représenter la communauté d'Essassa sur des plateformes officielles. Elle démontre aussi l'engagement de l'AJDE pour le développement local et la promotion de l'économie sociale à une époque où d'autres formes d'organisation communautaire étaient encore en gestation.

En outre, cette invitation représente une validation externe du travail de l'AJDE, soulignant son rôle de leader dans le domaine associatif au Gabon, bien avant que d'autres mouvements communautaires n'émergent après 2017. Ce document renforce la légitimité de l'association et sa position de modèle pour d'autres initiatives communautaires à Essassa et au-delà.

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

CABINET DU MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE SOCIALE

BP : 4120 LIBREVILLE-GABON

N° 0354 /MPME-A-C/SG/DGES/DGA.



28 NOV. 2012

Le Directeur Général de l'Economie Sociale

A

**Monsieur le Président de l'Association des Jeunes
D'ESSASSA
- Libreville -**

Objet : Participation aux journées socio-éducatives
De l'économie sociale.

Monsieur le Président,

Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce organise les journées socio-éducatives de l'Economie Sociale courant décembre 2012.

Ces journées ont pour objectif d'informer sur les enjeux de l'économie sociale et plus spécifiquement sur les activités de l'économie sociale, les métiers qui en découlent et les opportunités qu'offre ce domaine.

Une plate forme d'échanges vous est offerte pour mieux faire connaître vos activités et informer sur vos objectifs. Un stand d'exposition vous est réservé à cet effet.

Nous vous seront gré de bien vouloir prendre contact avec nos services pour plus d'informations.

Comptant sur votre présence à ces journées, veuillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma parfaite considération.



Rosine MAWANGA

Pour toutes informations contacter :

- MOUNOUH Yannick au 06 24 83 11
- DINZONA Edwige au 06 99 46 33

Annexe 2.3. Correspondances Officielles – Ministre du Commerce

Ce document officiel revêt une grande importance pour l'AJDE car il atteste de la reconnaissance légale de l'association par les autorités publiques. La lettre datée du 10 avril 2013, adressée au sénateur du district d'Ikoy Tsini, souligne l'implication de l'AJDE parmi les sept organisations sélectionnées pour bénéficier de la remise d'équipements destinés aux acteurs de l'économie sociale. Cette reconnaissance n'est pas seulement un honneur, mais aussi un signe que l'AJDE est considérée comme un acteur clé dans le développement de l'économie sociale au Gabon, particulièrement dans la province de l'Estuaire.

La participation de l'AJDE à cet événement, organisé à l'école Sainte-Thérèse d'Essassa, représente une occasion unique pour l'association de renforcer ses liens avec les autorités locales et de valoriser son rôle dans la transformation socio-économique de la communauté. Le fait que la lettre soit signée par intérim par le ministre de la Défense nationale, bien que cela puisse surprendre, reflète l'importance de cette initiative au niveau gouvernemental.

En somme, ce document symbolise la reconnaissance officielle de l'AJDE par les pouvoirs publics, et renforce sa légitimité en tant qu'acteur social et économique dans la région, tout en ouvrant la voie à des opportunités futures de collaboration avec d'autres acteurs institutionnels.

MINISTRE DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE



CABINET DU MINISTRE

N° 390 /MPMEAC/CAB/SG/DGES

Libreville, le 10 AVR. 2013

Le Ministre

à Monsieur le Sénateur d'Ikoytsini

Essassa

Objet : Lancement de la remise des équipements
aux organisations de l'économie sociale.

Vénérable Sénateur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Ministère dont j'ai la charge procédera le 19 avril 2013 au lancement de la remise des équipements aux organisations de l'économie sociale.

Cette action a pour but d'aider les Gabonais à créer et développer des activités génératrices de revenus en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

A cet effet, sept organisations exerçant leurs activités dans les provinces de l'Estuaire, de l'Ogooué Lolo et de la Ngounié ont été retenues. L'Association Jeunes et Développement d'ESSASSA en fait partie.

En conséquence, je vous saurai gré de bien vouloir honorer de votre présence à la cérémonie de remise des équipements à cette organisation qui aura lieu le 19 avril 2013 à 10H à l'Ecole Catholique Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus d'ESSASSA.

Veuillez agréer, *Vénérable Sénateur*, l'expression de ma considération distinguée.

Pièce jointe : Programme de la cérémonie.

Recu le 13/04/13

Pour le Ministre des Petites et Moyennes
Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce

Par Intérim,
le Ministre de la Défense Nationale

Rufin Pacôme ONDZOUNGA



Annexe 2.4. Correspondances Officielles de l'OIPC

Il s'agit ici d'une réponse de l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC), datée de novembre 2005, adressée à Sauvons la planète suite à ma demande d'affilier cette initiative citoyenne à l'OIPC. Dans cette correspondance, il est mentionné que la question de cette demande d'affiliation sera portée à l'ordre du jour lors de la 19e session du Conseil exécutif de l'OIPC, qui se tiendra au cours du premier semestre de l'année 2006. C'est cette instance qui sera chargée de transmettre la demande de Sauvons la planète au statut de membre affilié de l'OIPC à l'Assemblée générale qui se réunira en 2006.

En outre, il est également précisé que bien que l'OIPC dispose de plusieurs programmes, elle ne propose cependant pas de programme de formation de maîtres-nageurs sauveteurs en langue française à l'ONG Sauvons la planète.

La correspondance de l'OIPC datée de novembre 2005, en réponse à la demande d'affiliation de l'initiative Sauvons la planète à l'OIPC, revêt également une importance cruciale dans le contexte de la gestion de la « Police des plages », surtout avec la reprise de cette initiative par le ministère de l'Intérieur en 2018. Voici les implications de cette correspondance pour l'ONG Sauvons la planète :

1. Renforcement du rôle international de l'ONG : Cette correspondance atteste de l'intérêt de l'OIPC pour l'initiative

de Sauvons la planète, et de son processus d'examen pour accorder le statut de membre affilié. Cela démontre l'ambition de l'ONG d'internationaliser son action et de rejoindre un réseau global d'organisations engagées dans la protection civile et la sécurité. Ce document peut être utilisé par l'ONG pour revendiquer son rôle d'acteur légitime et reconnu à l'échelle internationale dans la sécurisation des plages, un argument valable face à l'implication ultérieure de l'État dans ce domaine.

2. **Légitimité pour revendiquer une collaboration avec l'État :** Le fait que l'OIPC ait envisagé d'affilier l'ONG à son réseau renforce la crédibilité de l'initiative de Sauvons la planète, notamment en matière de sécurité publique et de protection civile. En cas de reprise de l'initiative par le ministère de l'Intérieur en 2018, ce document prouve que l'ONG a agi dans un cadre sérieux et avec des ambitions structurées, justifiant ainsi son droit à participer aux discussions ou aux décisions concernant l'évolution du programme « Police des plages ».

3. **Accroissement de l'influence de l'ONG dans la gestion de la sécurité des plages :** La mention dans la correspondance selon laquelle la demande d'affiliation sera portée à l'ordre du jour du Conseil exécutif de l'OIPC en 2006 montre que l'ONG a déjà fait des démarches pour accroître son influence dans les actions citoyennes et environnementales à l'échelle

internationale. Cela peut servir de base pour revendiquer un rôle majeur dans la gestion de la Police des plages, car cela démontre une préparation sérieuse pour une collaboration à l'échelle globale.

4. Clarification des limites des soutiens internationaux : Bien que l'OIPC ait reconnu l'initiative de l'ONG, il est important de noter que, dans cette correspondance, il est précisé que l'OIPC ne propose pas de programme de formation de maîtres-nageurs sauveteurs en langue française. Cette précision peut servir à l'ONG pour expliquer l'évolution de son programme, notamment si elle a cherché des alternatives pour la formation en langue française ailleurs. En 2018, lorsque le ministère de l'Intérieur reprend l'initiative, cette précision pourrait être utilisée pour argumenter que l'ONG a dû chercher des solutions indépendantes ou locales pour la mise en œuvre des formations, renforçant ainsi son expertise et sa gestion autonome de la Police des plages.

5. Consolidation du dialogue avec l'OIPC et l'État : Cette correspondance peut aussi être utilisée pour ouvrir ou renforcer le dialogue entre l'ONG, l'OIPC et l'État. Si le ministère de l'Intérieur a repris l'initiative en 2018 sans prendre en compte l'ONG, cette lettre peut constituer un point de départ pour rappeler l'engagement de Sauvons la planète dans des démarches internationales et l'intérêt de collaborer avec l'OIPC pour garantir la pérennité et la qualité des actions

menées, notamment pour la formation de personnel qualifié, y compris des maîtres-nageurs sauveteurs.

6. Appui à la revendication de la paternité de l'initiative : Ce document montre également que l'ONG a mené des démarches pour professionnaliser et légitimer son programme en cherchant à se connecter à un réseau international reconnu comme l'OIPC. En cas de questions sur la paternité de l'initiative, l'ONG peut utiliser cette correspondance pour affirmer que ses actions étaient non seulement soutenues au niveau national, mais qu'elles faisaient aussi partie d'une démarche plus large avec des ambitions de reconnaissance internationale.

En résumé, la correspondance de l'OIPC représente un élément clé pour renforcer la position de l'ONG dans le cadre de la Police des plages, en particulier face à la reprise de l'initiative par le ministère de l'Intérieur en 2018. Ce document offre à Sauvons la planète un fondement pour revendiquer sa paternité dans cette initiative, sa légitimité internationale et sa capacité à collaborer avec des acteurs institutionnels, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Il soutient également la demande de l'ONG pour être impliquée activement dans la gestion future de l'initiative ou dans des partenariats avec l'État.



Objet : Votre demande d'affiliation à l'OIPC

Monsieur le Président,

Me référant à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer que la question de l'admission de l'organisation « **Sauvons LA PLANÈTE** » au statut de membre affilié de l'OIPC sera portée à l'ordre du jour de la 39^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIPC qui se tiendra au cours du 1^{er} semestre 2006 à Genève.

Cette instance sera chargée de transmettre votre demande à l'Assemblée générale qui se réunira également en 2006 et qui statuera en dernier ressort sur ce sujet.

Dans cette attente, je vous remercie de m'avoir transmis le dossier d'informations concernant votre organisation et ses activités et je vous félicite pour toutes les actions tout à fait louables qui y sont menées. Toutefois, j'ai le regret de vous informer que l'OIPC ne peut répondre favorablement à votre demande car en aucun cas, son budget lui permet de subventionner un projet de réalisation tel que celui de votre organisation.

Enfin, bien que notre programme de formation couvre un bon nombre de sujets, nous n'avons pas de formation de Maîtres nageurs sauveteurs en langue française à vous proposer.

Tout en réitérant mes regrets, je vous remercie malgré tout de l'intérêt que vous manifestez envers notre Organisation et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.



Nawaf B. S. EL SLEIBI
Secrétaire général de l'OIPC

M. Floris RENAMY R.
Le Président
« Sauvons LA PLANÈTE »
B. P. 13098 GROS-BOUQUET/LIBREVILLE
Gabon

Annexe 2.5. Correspondances Officielles – Mairie du premier arrondissement de la commune de Libreville

Il s'agit ici d'une réponse de la Mairie du premier arrondissement de la commune de Libreville, par l'entremise du Maire, feu Jean-Jacques Kangué. Dans cette correspondance, le maire accuse réception de la demande d'autorisation de gestion de la plage du Tropicana, située entre l'ancien Hôtel Tahiti, devenu l'Impasse Edowangani, et le Mess de l'armée de terre, à proximité de l'aéroport international Léon Mba de Libreville, pour l'implantation de panneaux de signalisation en prévention de la noyade et de la pollution de la plage.

Dans cette lettre datée du 14 mai 2003, le maire adhère à la vision « sauvons la planète » en adressant des encouragements chaleureux et sincères, tout en accordant la délivrance d'une autorisation municipale de gestion de cette plage, dans le cadre de la police des plages issue du Programme de Sécurisation des plages de baignade des zones A et B du premier arrondissement de la commune de Libreville. Cette initiative renforce le caractère légal et officiel du projet, pionnier en tant que première initiative citoyenne de protection civile gabonaise dédiée à la sécurisation des plages de baignade au Gabon.

Dans le contexte où, en 2018, le ministère de l'Intérieur a repris l'initiative « Police des plages » sans l'accord explicite

de l'ONG Sauvons la planète, l'importance et l'avantage de ce document officiel prennent une dimension particulière.

1. Droit de revendication de paternité et d'initiative : La lettre du Maire, en date de 2003, attestant de l'adhésion à la vision de l'ONG et de la délivrance d'une autorisation de gestion de la plage dans le cadre du Programme de Sécurisation des plages, peut servir de preuve que Sauvons la planète a été un acteur précurseur et pionnier dans cette initiative. En l'absence d'une consultation de l'ONG avant que le ministère de l'Intérieur ne reprenne l'initiative en 2018, l'ONG dispose d'un document officiel qui peut soutenir une revendication légitime de son rôle de créateur du projet.

2. Précédent légal et opérationnel : L'autorisation délivrée par la Mairie de Libreville en 2003, dans le cadre de l'initiative citoyenne, constitue un précédent légal qui pourrait servir de base pour contester la reprise de l'initiative par l'État sans concertation préalable. Cela démontre que l'ONG a déjà reçu un soutien institutionnel à l'échelle locale, renforçant son droit à participer activement à toute évolution de cette politique publique.

3. Renforcement de la position de l'ONG : La Mairie de Libreville ayant reconnu et soutenu officiellement l'initiative de Sauvons la planète, l'ONG pourrait utiliser cette reconnaissance pour plaider pour une collaboration ou une meilleure inclusion dans la gestion et le suivi de l'initiative

après sa reprise par le ministère de l'Intérieur. Ce document peut ainsi permettre à l'ONG de revendiquer une place à la table des discussions concernant l'avenir de la « Police des plages ».

4. Légalité de l'initiative sous la responsabilité de l'ONG :

Le fait que l'ONG ait reçu l'aval de la Mairie pour gérer la plage du Tropicana dans le cadre du programme de sécurisation renforce l'idée qu'elle a lancé cette action dans les règles de l'art et de la loi. L'ONG peut argumenter que toute évolution ou reprise de l'initiative devrait être réalisée en concertation avec elle, en tenant compte de son expertise et de ses antécédents dans la gestion des plages de baignade.

5. Opportunité de dialogue avec les autorités : Si l'ONG estime que son rôle dans l'initiative a été ignoré, elle pourrait utiliser ce document comme base pour entamer un dialogue constructif avec les autorités nationales, en particulier avec le ministère de l'Intérieur. Le document peut être un point de départ pour réclamer une reconnaissance officielle de son rôle, voire pour revendiquer une co-gestion ou une contribution à l'évolution du programme au niveau national.

En somme, bien que le ministère de l'Intérieur ait repris l'initiative en 2018, sans consultation de l'ONG, ce document officiel de 2003 offre à Sauvons la planète des leviers pour

revendiquer son rôle initial dans l'initiation et la gestion de la « Police des plages ». Il permet à l'ONG de soutenir sa position vis-à-vis des autorités publiques, de demander une reconnaissance formelle de son rôle et de proposer une collaboration future pour l'amélioration continue du programme.

PROVINCE DE L'ESTUAIRE

REPUBLIQUE GABONAISE

COMMUNE DE LIBREVILLE

UNION-TRAVAIL-JUSTICE

MAIRIE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Libreville, le 14 MAI 2003



CABINET DU MAIRE

N° 097 /PE-CL-MIA/CAB M 1A

CC/COURRIER RETOUR/13.05.03

A
Monsieur Floris RENAMY ROGOULA
Président de l'ONG "SAUVONS LA PLANETE"
LIBREVILLE

Objet: Suite à donner à votre Courrier
daté du 15 Avril 2003.

Monsieur,

J'accuse réception de votre courrier, sollicitant une autorisation municipale de gestion de la zone de plage circonscrite entre le Mess de l'Armée de Terre et l'ancien Hôtel Haïti à proximité de l'Aéroport International Léon MBA afin d'y implanter des panneaux de signalisation dans le cadre de la prévention contre la pollution et les noyades.

Faisant suite à votre sollicitation, je viens par la présente vous donner mon accord de principe pour l'implantation desdits panneaux car il est en effet important de sécuriser au maximum les nombreux baigneurs qui fréquentent nos plages assidûment. En outre la conservation en état de propreté de ces sites, de manière à prévenir tout risque de maladie aux visiteurs est l'un de nos chevaux de bataille. Vous trouverez donc ci-joint : Une Autorisation Municipale, telle que vous l'aviez demandé.

Sur ce, je vous adresse l'expression sincère de mes vifs encouragements dans vos initiatives.



MAIRIE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT : 63 44 73.21.68 LIBREVILLE

Annexe 2.6. Correspondances Officielles – Autorisation Municipale

PROVINCE DE L'ESTUAIRE
COMMUNE DE LIBREVILLE
MAIRIE DU 1^{er} ARRONDISSEMENT

REPUBLICQUE GABONAISE
UNION -TRAVAIL- JUSTICE


CABINET DU MAIRE
N° 098 /PE-CL-MIA/CAB M1 A
CC/13.05.03

AUTORISATION MUNICIPALE

Nous soussignés, Mairie du 1^{er} Arrondissement de la Commune de Libreville, attestons par la présente avoir donné autorisation à l'O.N.G. «SAUVONS LA PLANETE» BP : 13098 Tel : 39.19.69, basée à Libreville pour implanter :

- Des panneaux de signalisation tout au long de la zone de plage circonscrite entre le Mess de l'Armée de terre et l'ancien Hôtel Haïti dans le cadre de la prévention contre la pollution des plages et les noyades.

* Toutefois, au vu du statut de l'ONG «SAUVONS LA PLANETE», il leur est strictement interdit d'exercer toutes activités commerciales sur ce site.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./.

Fait à Libreville, le 14 MAI 2003

LE MAIRE

Jean Jacques KANGUE

MAIRIE DU 1^{er} ARRONDISSEMENT : CS 44 ☎ 73.21.68 LIBREVILLE

Annexe 2.7. Correspondances officielles – Contrat d’adhésion aux services de Police des Plages

Il s'agit ici d'un contrat d'adhésion au programme de sécurisation des plages de baignade des zones A et B de Libreville, signé en juin 2008 entre l'ONG Sauvons la planète, représentée par son Coordonnateur Général et membre fondateur, M. Ango Renamy Modeste, dit Joseph Renamy, d'une part, et l'hôtel Tropicana, adhérent aux services de la Police des Plages, d'autre part.

Dans le cadre de la reprise de l'initiative « Police des plages » par le ministère de l'Intérieur en 2018, le contrat entre l'ONG Sauvons la planète et l'hôtel Tropicana devient également un document clé pour l'ONG, car il témoigne de son implication précoce dans la sécurisation des plages.

Voici l’importance et les avantages d’un tel contrat dans ce contexte :

1. Preuve de l'initiative préexistante de l'ONG : Le contrat, signé en 2008, constitue un document officiel qui prouve que Sauvons la planète a été un acteur précurseur dans l’initiative de sécurisation des plages de baignade. En cas de reprise ou de changement de gestion de l'initiative par le ministère de l'Intérieur en 2018, ce contrat permet à l’ONG de revendiquer son rôle fondateur et sa contribution à l'élaboration de ce programme. Cela démontre qu’avant l’intervention de l’État,

l'ONG avait déjà posé les bases de ce qui est désormais une politique publique.

2. Légitimité de l'ONG dans la gestion de la sécurité des plages : Le contrat entre l'ONG et l'hôtel Tropicana représente une collaboration concrète et légale dans la gestion de la plage, en particulier en matière de prévention des risques de noyade et de pollution. Cette légitimité contractuelle renforce la position de l'ONG dans toute discussion avec les autorités publiques sur la gestion des plages, en particulier en ce qui concerne la « Police des plages ». Cela prouve que l'ONG a les compétences, l'expérience et les accords nécessaires pour intervenir dans ce domaine.

3. Renforcement de la position de l'ONG face à l'État : Si le ministère de l'Intérieur a pris en charge l'initiative sans consulter l'ONG, ce contrat peut permettre à l'ONG de revendiquer sa place en tant que partenaire légitime dans la gestion de l'initiative. Le document officiel atteste que l'ONG a déjà établi des partenariats, en l'occurrence avec l'hôtel Tropicana, et a mis en œuvre des actions concrètes de sécurisation avant que l'État ne prenne la relève. Cela peut être utilisé pour demander une reconnaissance officielle ou une collaboration avec le ministère de l'Intérieur.

4. Bénéfices d'une collaboration future avec le gouvernement : Le contrat avec l'hôtel Tropicana montre que l'ONG a déjà mis en place des bases solides de collaboration avec des acteurs privés locaux, ce qui peut servir de modèle pour une future collaboration avec l'État. L'ONG peut utiliser cette expérience pour proposer des partenariats ou une co-gestion avec les autorités publiques dans le cadre de la gestion de la sécurité des plages, afin d'assurer la continuité et la qualité du programme, en s'appuyant sur son expertise de terrain.

5. Possibilité de dialogue pour des ajustements dans la gestion de l'initiative : Si l'ONG considère que la reprise de l'initiative par le ministère de l'Intérieur a été réalisée sans consultation ou sans reconnaissance de son rôle initial, le contrat avec l'hôtel Tropicana peut servir de base pour engager un dialogue avec les autorités, réclamant la reconnaissance de son implication et de ses contributions passées. Ce contrat peut également servir de point de départ pour des discussions sur l'amélioration du programme, en fonction des leçons tirées du partenariat initial.

6. Création d'un précédent de partenariat public-privé : Le contrat avec l'hôtel Tropicana illustre un modèle de partenariat public-privé dans le domaine de la sécurité des plages, ce qui peut être utilisé par l'ONG pour plaider en

faveur de partenariats similaires avec l'État ou d'autres acteurs privés dans le cadre du développement de la « Police des plages ». Cela montre que l'ONG a une expérience réussie dans la gestion de ce type de partenariat, ce qui peut être un argument pour participer activement à l'extension du programme.

En somme, bien que le ministère de l'Intérieur ait repris l'initiative en 2018, le contrat entre l'ONG Sauvons la planète et l'hôtel Tropicana sert de preuve tangible de l'engagement précoce et du rôle fondateur de l'ONG dans la mise en place du programme de sécurisation des plages. Ce document donne à l'ONG des arguments légitimes pour revendiquer son rôle, demander une reconnaissance formelle et plaider pour une collaboration future avec les autorités publiques dans la gestion et le développement de l'initiative.



REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



CONTRAT D'ABONNEMENT

Au Programme de Sécurisation des Plages de Baignades

Je soussigné Monsieur/Madame HOTEL TROPICANA Téléphone : 73 15 31
Boîte Postale : Email : résident au quartier
EDOWANGANI/SABLIERE accepte de soutenir l'ONG Sauvons La PLANETE dans son
Programme de Sécurisation des plages de baignades.

Pour cela, je m'engage à verser à Sauvons La PLANETE la somme de 40.000 Francs
CFA chaque ^{dimanche} ~~vendredi~~ ☒ deux (2) fois par semaine ☐ une (1) fois par mois ☐ à titre de
Contribution pour l'encourager dans le cadre de son action de gestion de la circulation aussi
bien des personnes que des véhicules à l'entrée de la plage du Tropicana tous les samedis et
dimanches.

Cette action ponctuelle permet non seulement de juguler le flux important de populations
(venant de divers horizons) à la recherche d'évasion et de distraction chaque week-end mais
aussi et surtout de prévenir l'INSÉCURITÉ qui prévaut à cette occasion.

Libreville, le 13 Juin 2008

Durée de l'Abonnement : 3 mois renouvelable

Pour Sauvons La PLANETE

Le Coordonnateur Général

Signature de L'Abonné

HOTEL RESTAURANT
LE TROPICANA
N° 72 13 51 / 32 - BP. 281
LIBREVILLE (GABON)

NB : Chaque abonné recevra par an les documents suivants.

- Un exemplaire du Rapport de l'Assemblée Générale (Ordinaire ou Extraordinaire) ;
- Un exemplaire du Rapport d'Activité ;
- Un exemplaire du Plan de Développement de l'ONG ;
- Un exemplaire des Projets jugés prioritaires ;
- Un exemplaire des STATUTS (s'il y a des modifications au cours de l'AG).

ESPECES : 20.000 FCFA
ANNUALITE : 20.000 FCFA
40.000 FCFA



ONG d'Education Environnementale dans la Sécurisation et l'Entretien des Plages de Baignades
Récépissé n°00018/MISPD/SG

Conformément aux dispositions de la loi n°35/62 du 10 décembre 1962 relative aux Associations

Ensemble, Préservons la VIE !

Annexe 2.8. Correspondances Officielles – FNAS

Il s'agit ici d'une lettre de demande officielle de financement pour l'**AGR-GOME (Activité Génératrice de Revenus dans la Gestion des Ordures Ménagères d'Essassa)**, axée sur la pré-collecte porte-à-porte incluant le tri à la source. La demande est signée par *Floris Renamy Rogoula*, président exécutif et fondateur de l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)**, et est datée du 19 juin 2015. Elle a été reçue le même jour par le **FNAS**, dont l'accusé de réception fait foi.

Cette lettre de demande officielle de financement pour l'**AGR-GOME (Activité Génératrice de Revenus dans la Gestion des Ordures Ménagères d'Essassa)** est un document crucial pour l'**AJDE**, car elle marque un tournant dans l'engagement de l'association en matière de gestion environnementale et de développement durable. En sollicitant un financement pour la pré-collecte des ordures à domicile et le tri à la source, l'**AJDE** cherche à résoudre un problème crucial de gestion des déchets tout en créant des opportunités économiques pour la communauté locale.

Signée par *Floris Renamy Rogoula*, président exécutif et fondateur de l'**AJDE**, cette demande montre également l'implication personnelle et professionnelle du leadership de l'association dans ce projet ambitieux. Le fait que la demande ait été reçue et accusée de réception par le **FNAS (Fonds National d'Assistance Sociale)** le même jour témoigne de

l'efficacité et de la rapidité de la démarche, tout en renforçant la crédibilité de l'AJDE en tant qu'organisation sérieuse et structurée.

Cette lettre illustre non seulement l'initiative de l'AJDE dans un secteur essentiel pour la santé publique et l'environnement, mais aussi son rôle actif dans la recherche de financements pour ses projets. Elle reflète aussi l'évolution de l'association vers des projets concrets qui allient développement social et économique, tout en répondant à des enjeux environnementaux majeurs.



N° 00017.06.15/AJDE/PR/fnas-agr

Nouveau dossier
#132

FONDS NATIONAL D'AIDE SOCIALE -
FNAS

A l'attention de Monsieur le Directeur
Général

A Libreville, le 19/06/2015

Objet : Demande de financement d'une AGR

Monsieur le Directeur Général,

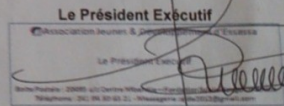
La Stratégie d'Investissement Humain du Gabon (SIHG) confère désormais au FNAS la mission de financement des projets d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) des Gabonaises Economiquement Faibles regroupés en associations ou coopératives légalement constituées.

C'est dans ce contexte ; et ce pour matérialiser le pacte social proposé par le Président de la République Chef de l'Etat, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, que l'Association Jeunes & Développement d'Essassa (AJDE), vient respectueusement solliciter votre bienveillance pour le financement de son projet de mise en place d'un système de pré-collecte des ordures ménagères au porte à porte au Carrefour Bambouchine, Bangolo et Montalier dans un premier temps ; ensuite dans les communes d'Essassa et de Bikélé.

En effet, le financement de ce projet va d'abord permettre la création six emplois permanent au profit de cinq Gabonaises Economiquement Faibles (GEF) de la région de Bambouchine.

Afin de vous permettre d'en savoir plus et de juger de la nécessité de nous soutenir, nous vous avons joint un plan d'affaires.

Dans la perspective de cet échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos respectueuses salutations.



Floris RENAMY ROGOULA

Pièces jointe:

- Récépissé de déclaration de l'AJDE
- Justificatifs d'identité du promoteur et du représentant légal de la structure
- Mandat du promoteur ou du représentant légal de la structure et justificatif d'identité du demandeur si personne tierce mandatée
- Liste et identité des membres dirigeants de la structure et de tous les bénéficiaires du projet
- Carte CNAMGS avec statut GEF pour tous les bénéficiaires du projet
- Plan d'affaires du projet ou business plan

Annexe 2.9. Correspondances Officielles – Direction Générale de l'Économie Sociale

Il s'agit ici du programme officiel de la journée de remise des équipements par Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce à l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE) le 19 avril 2013. Cette dotation a contribué à la mise en œuvre du Centre Multimédia Communautaire d'Essassa (CMC d'Essassa 23) dans le but de réduire la fracture numérique dans la localité d'Essassa à cette époque.

Le document en question, à savoir le programme officiel de la remise des équipements par le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Commerce à l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE), revêt une grande importance pour plusieurs raisons dans le contexte de l'évolution administrative de la région, notamment avec le passage d'Essassa du statut de regroupement de villages au statut de commune.

1. Reconnaissance institutionnelle et soutien gouvernemental : La remise des équipements par un ministre constitue un acte symbolique fort qui témoigne de l'engagement du gouvernement en faveur du développement local. Pour l'AJDE, ce type de soutien est essentiel, car il valide et renforce sa crédibilité en tant qu'acteur clé du développement local dans une région en pleine transformation administrative.

2. Renforcement de l'infrastructure locale : La dotation d'équipements, en particulier pour la création du **Centre Multimédia Communautaire (CMC)** d'Essassa, joue un rôle fondamental dans la réduction de la fracture numérique. Cela permet non seulement de moderniser les moyens de communication et d'accès à l'information, mais aussi de renforcer l'inclusion numérique dans une région qui, auparavant, était peut-être plus marginalisée. Le **CMC** est un catalyseur pour l'éducation, la formation professionnelle et l'accès à de nouvelles opportunités économiques et sociales.

3. Ajustement à l'évolution administrative : Le passage d'Essassa du statut de regroupement de villages à celui de commune implique un changement dans la gestion administrative et le développement des infrastructures locales. Dans ce contexte, la dotation en équipements est une réponse concrète aux besoins croissants d'une collectivité qui prend de l'ampleur et cherche à se structurer. La mise en place d'infrastructures modernes comme le **CMC** s'inscrit dans une dynamique de modernisation des services publics et de soutien au développement des petites et moyennes entreprises (PME) locales.

4. Impact sur les jeunes et l'entrepreneuriat local : Le programme renforce l'implication des jeunes dans le processus de développement local. En facilitant l'accès à des outils

numériques et en développant des compétences techniques, le CMC devient un véritable levier pour la formation des jeunes, les préparant ainsi à mieux s'intégrer dans le monde numérique et à participer activement à l'économie locale. Cela peut également contribuer à la création de nouvelles initiatives économiques à Essassa, notamment dans le secteur de l'artisanat et du commerce.

En somme, ce document est un témoignage précieux de l'engagement du gouvernement dans la transformation d'Essassa, un village devenu commune. Il illustre comment l'AJDE, avec le soutien de l'État, a pu jouer un rôle central dans la réduction des inégalités numériques et dans la promotion du développement local, particulièrement à travers la jeunesse et l'entrepreneuriat.



Programme de la journée de remise des équipements
par Monsieur le Ministre à ESSASSA

19 avril 2013

9h30	Mise en place terminée et Animation.
10h	Arrivée de la délégation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises de l'Artisanat et du Commerce.
10h30	Arrivée des invités et des autorités locales.
11h	Arrivée du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de l'Artisanat et du Commerce
11h10	Arrivée du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement Rural.
11h20	Début des Allocutions : ✓ Mot de Bienvenue de Monsieur le Chef de regroupement d'Essassa ; ✓ Intervention de Madame le Directeur Général de l'Economie Sociale ; ✓ Mot de circonstance de Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de l'Artisanat et du Commerce.
11h40	Remise des équipements par Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises de l'Artisanat et du Commerce.
11h45	Mot de remerciement du Président de l'Association Jeunes et Développement d'Essassa.
11h55	Animation
12h 15	Cocktail
13h	Fin de la journée et retour des délégations

Annexe 2.10 Correspondances Officielles – BSP

Il s'agit ici de la réponse du chef du Bataillon, le Major Roland Nguéma Angounga, commandant du Bataillon des Sapeurs-pompiers, adressée au président exécutif et fondateur de Sauvons la planète, Floris Renamy Rogoula, sous son identité civile complète.

Dans cette lettre datée de mars 2003, avec en objet « Formation en secourisme », il est mentionné qu'en réponse à la demande de formation de sept membres de l'ONG Sauvons la planète en secourisme, datée du 10 février 2003, le commandant en chef marque son accord pour le déroulement de cette formation.

Il est également précisé que cette formation se déroulera du lundi 17 mars au samedi 22 mars 2003, de 8 heures à 13 heures. La lettre indique qu'une facture inhérente à cette formation est jointe.

Par ailleurs, il est précisé que, bien que le Bataillon des Sapeurs-pompiers ne dispose pas d'un effectif conséquent, des rondes seront effectuées par des secouristes sans matériel d'oxygénothérapie aux jours et heures choisis. La responsabilité du Bataillon des Sapeurs-pompiers étant dégagée, les secours restent joignables par téléphone au 18 ou par GSM au 112.

Cette réponse du chef du Bataillon des Sapeurs-pompiers, Major Roland Nguema Angounga, adressée à Floris Renamy Rogoula (président exécutif de Sauvons la planète) dans le cadre de la demande de formation en secourisme, constitue un document important pour plusieurs raisons, surtout dans le contexte de la sécurisation des plages et des interventions de secours.

Voici l'importance de cette correspondance par rapport à la reprise de l'initiative « Police des plages » par le ministère de l'Intérieur en 2018 et la place de l'ONG dans ce programme :

1. Reconnaissance de la collaboration avec les autorités locales : La lettre montre qu'en mars 2003, l'ONG Sauvons la planète a noué une collaboration avec les autorités compétentes, en l'occurrence le Bataillon des Sapeurs-pompiers, pour assurer la formation en secourisme de ses membres. Cette collaboration renforce la légitimité de l'ONG en tant qu'acteur sérieux et engagé dans le domaine de la protection civile et de la sécurité, éléments clés dans le programme « Police des plages ». En cas de reprise de l'initiative par le ministère de l'Intérieur en 2018, cette correspondance peut être utilisée pour revendiquer que l'ONG avait déjà des partenariats formels avec les autorités locales avant cette reprise.

2. Formation pratique et professionnalisme dans la gestion des risques : La formation en secourisme de sept membres de l'ONG, accompagnée d'une facture et d'un planning précis,

montre que Sauvons la planète mettait déjà en place des actions concrètes pour former son personnel et rendre son programme de sécurisation des plages plus professionnel. Cette formation contribue à légitimer l'ONG en tant qu'acteur capable de gérer des situations d'urgence sur les plages, ce qui est crucial pour la Police des plages. Elle peut ainsi revendiquer son rôle de pionnier dans la mise en place d'une sécurité civile sur les plages, même avant l'implication de l'État.

3. Appui de la communauté de secours dans les plages :

Bien que le Bataillon des Sapeurs-pompiers mentionne qu'ils ne disposent pas d'un effectif conséquent pour assurer la couverture de la plage, l'engagement des secouristes dans les rondes et leur disponibilité par téléphone démontre une collaboration de secours entre l'ONG et les services publics. Cette relation de coopération peut être utilisée pour affirmer que l'ONG a déjà une base de collaboration avec les services de secours, ce qui lui confère une légitimité pour faire partie du programme de la Police des plages. Cela peut aussi servir de base pour négocier une participation ou une aide dans la gestion du programme à l'échelle nationale après 2018.

4. Renforcement de la légitimité de l'ONG face aux autorités publiques : Cette lettre peut être perçue comme une preuve que Sauvons la planète a agi de manière structurée et

responsable en matière de gestion des risques. En tant que réponse positive de la part d'un acteur clé dans la sécurité civile (le Bataillon des Sapeurs-pompiers), elle renforce la position de l'ONG pour revendiquer une place dans l'initiative « Police des plages ». Le document montre que l'ONG a travaillé directement avec les autorités compétentes pour renforcer la sécurité, et peut donc revendiquer sa légitimité en tant qu'interlocuteur dans la gestion de la sécurité des plages.

5. Dispositif de secours intégré à l'initiative : L'accord pour la formation en secourisme, ainsi que la précision concernant les rondes effectuées par les secouristes, indique que l'ONG avait déjà mis en place des systèmes de sécurité qui étaient alignés avec les besoins de l'initiative de sécurisation des plages. Cela témoigne de l'anticipation et de la préparation de l'ONG pour gérer des situations d'urgence en milieu côtier, ce qui était en parfaite adéquation avec les objectifs de la Police des plages. La mention de la responsabilité déléguée par le Bataillon des Sapeurs-pompiers, et l'indication des numéros de secours, montre que l'ONG était déjà en mesure de coordonner des actions de secours avec les autorités, une compétence qui pourrait être valorisée dans le cadre de la reprise de l'initiative par le ministère de l'Intérieur.

6. Base pour un dialogue avec le ministère de l'Intérieur : Ce document peut également servir de base pour engager un dialogue avec le ministère de l'Intérieur, notamment si l'ONG

souhaite revendiquer une plus grande implication dans la gestion des plages ou une collaboration renforcée avec les services publics dans le cadre de l'extension du programme « Police des plages ». Cette lettre montre que l'ONG a déjà fait ses preuves dans la collaboration avec les services de secours, et qu'elle dispose des capacités nécessaires pour intervenir dans la gestion de la sécurité des plages, qu'il s'agisse de formations, de prévention ou d'interventions d'urgence.

En résumé, cette réponse du chef du Bataillon des Sapeurs-pompiers est un document clé pour Sauvons la planète, car elle montre que l'ONG a établi des partenariats sérieux avec les autorités locales pour assurer la formation et la préparation des secouristes. Ce soutien institutionnel renforce la légitimité de l'ONG dans la gestion de la sécurité des plages et constitue un argument solide pour sa revendication de rôle dans le programme « Police des plages », que ce soit en tant qu'acteur collaboratif ou dans le cadre de la gestion de la sécurité publique après la reprise de l'initiative par l'État en 2018.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

ETAT-MAJOR GENERAL DES FORCES ARMEES

BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS

BUREAU EMPLOI

TEL.493 LIBREVILLE

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION -TRAVAIL-JUSTICE

Libreville, le 06 MARS 2003

☎ 76.15.20 / 74.09.55

00 000 236 MDN/EMGFA/BSI/B.E

Le Chef de Bataillon-Major ANGOUNGA Roland,
Commandant le Bataillon de Sapeurs-Pompiers

A

Monsieur le Président de l'organisation
SAUVONS LA PLANETE - Libreville -

Objet: Formation en Secourisme.

Monsieur le Président,

EN REPONSE A VOTRE CORRESPONDANCE DU 10 FEVRIER 2003 RELATIVE A LA
DEMANDE DE FORMATION EN SECOURISME DE SEPT (07) DE VOS MEMBRES, J'AI
L'HONNEUR DE VOUS SIGNIFIER MON ACCORD SUR LE DEROULEMENT DE CETTE
DERNIERE.

CETTE FORMATION POURRA SE DEROULER DU LUNDI 17 MARS AU SAMEDI 22
MARS 2003 DE 08 HEURES A 13 HEURES.

VOUS TROUVEREZ JOINTE EN ANNEXE, LA FACTURE INHERENTE A CETTE
FORMATION.

EN OUTRE, NE DISPOSANT PAS D'UN EFFECTIF CONSEQUENT DE PLONGEURS,
NOUS NOUS PROPOSONS DE FAIRE EFFECTUER LES RONDES PAR DES SECOURISTES SANS
MATERIEL D'OXYGENOTHERAPIE LES JOURS ET HEURES CHOISIS, LA REONSABILITE DU
BATAILLON DE SAPEURS- POMPIERS ETANT DEGAGEE NOS SECOURS RESTENT
JOIGNABLE PAR TELEPHONE 18 OU GSM 112.

VEUILLEZ AGREER, MONSIEUR LE PRESIDENT, L'EXPRESSION DE MA PROFONDE
CONSIDERATION.



Annexe 3. ONG Sauvons la planète : Plan d'aménagement de la plage du Tropicana issu du Programme de Sécurisation des Plages de Baignade des zones A et B de Libreville

Le Programme de sécurisation des plages de baignade des zones A et B de Libreville vise à améliorer la sécurité et l'accessibilité des plages tout en réduisant les risques d'accidents. En combinant solutions écologiques et numériques, comme les navettes électriques et l'application ***Police des Plages***, ce programme permettra de gérer l'accès, de collecter des données sur les visiteurs et de faciliter l'intervention des autorités en cas d'incident. L'objectif : protéger les citoyens, préserver l'environnement et garantir une gestion durable des plages.





Dans la perspective de la reprise des activités de l'ONG Sauvons la Planète, à travers le **Programme d'Actions Communautaires sur le Terrain de l'Éducation (PACTE 241)**, et en particulier de son initiative « **Police des Plages** », l'objectif est de sécuriser l'accès aux plages de baignade, notamment à la plage du Tropicana, dans les zones A et B de Libreville.

La vision de l'ONG est de mettre en place une flotte de **mini-bus électriques et solaires**, afin de réguler l'accès à cette plage tout en réduisant l'empreinte écologique des transports. **Le système de paiement en ligne sera conçu** via une **application mobile** baptisée *Police des Plages*. Les usagers devront télécharger cette application, disponible sur smartphone, pour effectuer leur paiement d'accès à la plage de manière simple et rapide.

Une fois le paiement effectué via **Airtel Money** ou **Moov Money**, l'application générera un **QR code** servant de ticket d'accès à la navette. Ce service de transport sera assuré par les mini-bus électriques et opérera selon des horaires définis, avec des points d'embarquement stratégiques à l'échangeur des Charbonnages et le rond-point de la Cité des Ailes. Les navettes desserviront les parkings de l'Hôtel Tropicana et l'entrée du Mess des Armées de Terre, offrant un accès pratique et sécurisé pour les visiteurs.

Le service de navette, baptisé *Nevette Edowangani Village*, fonctionnera selon un calendrier précis, visant à réduire les risques de noyade et à limiter la pollution. Ce programme fait partie intégrante du **Programme de sécurisation des plages de baignade**, incluant l'initiative *Police des Plages*, qui a pour objectif de protéger les usagers, garantir la sécurité en mer et préserver l'environnement des plages de Libreville, notamment celles du Lycée National Léon Mba et du Tropicana, situées dans le premier arrondissement.

Un des grands avantages de ce système est la **gestion en temps réel** du nombre de visiteurs fréquentant la plage, grâce aux données collectées via l'application. Cela permettra non seulement de réguler les flux pour éviter la surpopulation, mais aussi de **faciliter la gestion des urgences**. En cas d'incident, comme une disparition, les informations sur les visiteurs seront rapidement accessibles, ce qui permettra à la **Direction Générale de la Protection Civile du Gabon** de coordonner efficacement les opérations de secours. L'application peut également servir à suivre en temps réel le nombre exact de personnes présentes sur la plage, un atout crucial pour les équipes de sécurité et les autorités locales.

La sécurité des usagers est une priorité absolue pour l'ONG *Sauvons la Planète*. Grâce à ce système innovant et à la collaboration de tous, l'ONG appelle chaque citoyen à participer activement à la préservation de la vie, de l'environnement et à contribuer à une gestion plus responsable des plages.

Ensemble, préservons la vie !



L'existence du *récépissé provisoire de déclaration* de l'ONG **Sauvons la planète**, délivré par le ministère de l'Intérieur en avril 2003, est un autre élément clé qui renforce la position de l'ONG dans le contexte de la reprise de l'initiative « Police des plages » par le ministère de l'Intérieur en 2018.

Voici l'importance et les avantages de ce document dans ce contexte :

1. Preuve de reconnaissance légale et officielle de l'ONG :

Le récépissé provisoire de déclaration atteste que l'ONG a été officiellement reconnue par le ministère de l'Intérieur depuis 2003, bien avant que l'initiative « Police des plages » ne soit reprise par l'État en 2018. Ce document montre que l'ONG a été en règle avec les autorités dès le début, ce qui renforce sa légitimité en tant qu'acteur social, citoyen et environnemental. En cas de litige sur la paternité du projet, le récépissé offre un fondement solide à l'ONG pour revendiquer son rôle historique et officiel dans les actions de sécurisation des plages.

2. Légitimité et continuité dans l'action citoyenne : Le récépissé montre que l'ONG Sauvons la planète a été structurée de manière officielle, lui permettant d'agir dans le cadre légal du pays. Il est une preuve de l'engagement de l'ONG dans des actions citoyennes et environnementales depuis de nombreuses années, et sa reconnaissance par les autorités locales avant la reprise de l'initiative par l'État pourrait être un argument pour rappeler que l'ONG était déjà active et bien implantée dans ce domaine avant que le ministère ne s'en empare.

3. Base pour revendiquer la paternité du programme : Le fait que l'ONG ait été déclarée et reconnue par le ministère de l'Intérieur depuis 2003 permet à l'ONG de revendiquer la paternité du programme de « Police des plages » en arguant que son action dans ce domaine a été initiée avant la décision de l'État de s'en approprier la gestion en 2018. Cette reconnaissance juridique par les autorités compétentes dans le cadre de son statut d'ONG donne à l'organisation une légitimité supplémentaire pour plaider son rôle d'initiatrice du programme.

4. Renforcement de la demande de collaboration avec l'État : Le récépissé, en tant que preuve de l'enregistrement officiel de l'ONG, peut être utilisé pour justifier la demande de collaboration ou de partenariat avec le ministère de l'Intérieur, en particulier après la reprise de l'initiative par l'État. L'ONG peut argumenter que son expertise dans la gestion des plages et sa reconnaissance officielle en tant qu'acteur social légitime font d'elle une partie prenante essentielle dans la continuité du programme « Police des plages ». Elle pourrait ainsi demander à être intégrée ou consultée dans les discussions de gestion, ou même revendiquer une forme de co-gestion ou de partenariat avec les autorités.

5. Soutien à la légalité de l'initiative citoyenne : Le récépissé provisoire, délivré par le ministère de l'Intérieur, légitime l'ONG en tant qu'entité juridique active. En tant qu'acteur reconnu par les autorités, l'ONG est en droit de faire valoir que son implication dans des initiatives publiques, telles que la sécurisation des plages, relève d'une démarche citoyenne légale. Si l'initiative de la « **Police des plages** » a été lancée sans consulter l'ONG ou sans prendre en compte ses contributions passées, ce document pourrait être utilisé pour revendiquer un rôle dans l'élargissement de l'initiative au niveau national.

6. Renforcement du dialogue avec le ministère de l'Intérieur : L'existence de ce récépissé facilite également un dialogue constructif avec le ministère de l'Intérieur, notamment pour discuter de la manière dont l'ONG peut être associée à l'initiative « **Police des plages** » à l'échelle nationale. Ce document renforce la position de l'ONG en tant qu'interlocuteur légitime, et l'existence d'un enregistrement officiel pourrait même donner lieu à une reconnaissance formelle dans l'évolution du programme.

En somme, le récépissé provisoire de déclaration de l'ONG, délivré par le ministère de l'Intérieur en avril 2003, constitue un élément fondamental pour défendre le rôle de Sauvons la planète dans l'initiative « Police des plages », surtout dans le

contexte de sa reprise par le ministère de l'Intérieur en 2018. Ce document renforce la position de l'ONG en tant qu'acteur légitime, reconnu et engagé dans la gestion des plages de baignade, et lui permet de revendiquer son rôle historique et sa participation dans toute évolution future de cette initiative.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DE LA SECURITE PUBLIQUE
ET DE LA DECENTRALISATION

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

SECRETARIAT GENERAL

Tel : 76.22.46
B.P. 2110 LIBREVILLE

N° 00018 /MISPD/SG *SL*

RECEPISSE

Nous soussigné, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de la Décentralisation, attestons que Monsieur **Floris RENAMY-REGOULA**, Président de l'Association apolitique et à but non lucratif dénommée : **ASSOCIATION SAUVONS LA PLANETE**

Dont le siège social est fixé à **Libreville** Boîte Postale n° **13098** a déposé à nos services un dossier complet visant à obtenir un récépissé définitif de déclaration d'association conformément aux dispositions de la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations.

En foi de quoi, le présent récépissé est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Libreville, le 01 AVR. 2003

 **Gembert-Noël MATHA.-**

Il s'agit ici d'une lettre d'encouragement et d'une autorisation municipale adressée à l'ONG Sauvons la planète par la mairie du premier arrondissement de la commune de Libreville, pour son initiative **Police des Plages**, issue du **Programme de Sécurisation des plages de baignade des zones A et B** du premier arrondissement de Libreville.

Notons que les actions de Sauvons la planète s'inscrivent dans le cadre du développement du **Programme d'Actions Communautaires sur le Terrain de l'Éducation, ou PACTE 241**



Annexe 4. Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE) : Schémas Directeurs pour la Pré-Collecte

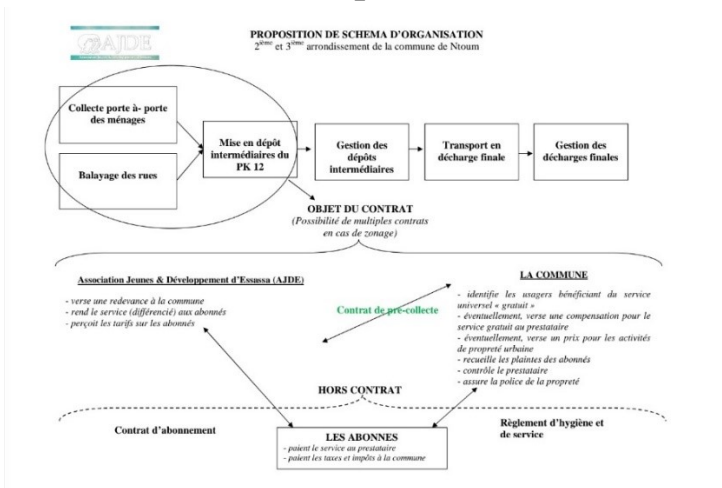
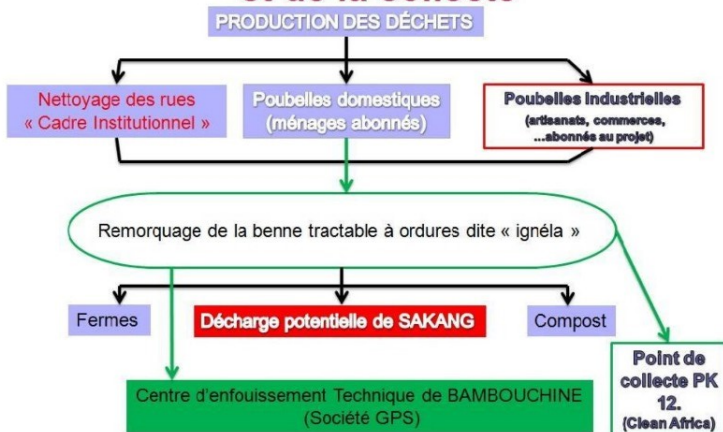


Schéma de la pré – collecte et de la collecte





Ce résumé graphique de la théorisation de la vie communautaire à Essassa évoque l'histoire de la promotion de la culture associative dans le deuxième arrondissement de la commune de *Ntoun*, avec la création de l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)**. En septembre 2010, j'ai initié une pré-enquête sur l'adhésion des habitants de la **zone pilote, circonscrite entre l'entrée de l'institution Berthe et Jean et celle de la ZERP de Nkok**, afin de connaître la contribution soutenable des ménages et des petits commerces de proximité pour pérenniser la faisabilité d'un système de **Gestion des Ordures Ménagères à Essassa (GOME)** axé sur la pré-collecte au porte à porte incluant le tri à la source.

Sur la base des retours d'un échantillon représentatif de la population de la zone pilote, ces résultats m'ont amené à convoquer une assemblée générale constitutive, aboutissant à la création officielle de l'AJDE le 16 avril 2012, faisant de cette initiative citoyenne la première association légalement constituée dans le deuxième arrondissement de la commune de *Ntoum*.



SECRETARIAT GENERAL

☒ : 2110 ☎ : 76 22 46

N° 113 /MISPID/SG/MBI f

RECEPISSE PROVISOIRE

Nous soussigné, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation, attestons que **Monsieur Floris RENAMY ROGOULA**, Président de l'association apolitique et à but non lucratif œuvrant dans le domaine socioculturel dénommée:

**ASSOCIATION JEUNES & DEVELOPPEMENT D'ESSASSA
« AJDE »**

dont le siège social est fixé à ESSASSA dans le district d'Ekoy-Tsini, tél : **07.50.97.14**, a déposé à nos services un dossier complet visant à obtenir un récépissé définitif de déclaration d'association conformément aux dispositions de la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations.

En foi de quoi, le présent récépissé est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit./-

Fait à Libreville, le
Le Secrétaire Général

16 AVR. 2012


Lambert Noël MATHA.



Tab.0001-Offre Technique - Gestion des Déchets - RSE. Norme ISO 26000

Il s'agit ici d'une offre de service conçue en collaboration avec le département Hygiène, sécurité, environnement de la **Société de Valorisation du Bois (SOMIVAB)** et présentée à la mairie du deuxième arrondissement de la commune de Ntoundou, dans le cadre du PACTE 241 de l'AJDE, pour le développement de la **GOME (Gestion des Ordures Ménagères d'Essassa)** autour du concept **Plus Fort Ensemble**. Ce projet visait à formaliser le **Conseil de Quartier AJDE Essassa 23**, composé de l'Association Jeunes

et Développement d'Essassa (AJDE), promoteur de la culture associative dans la commune, et de toutes les associations créées après le 16 avril 2012, dans une gestion participative de la lutte contre la pauvreté, à travers l'amélioration du cadre de vie des populations et la réduction de la fracture numérique.

Cette initiative est l'émanation de la théorisation de la vie communautaire à Essassa dans le cadre de la décentralisation au Gabon, par l'entremise d'une démocratie participative à l'échelle locale, autour de la **norme ISO 26000**, traduite par la **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**, pour formaliser ce partenariat public-privé en 2015.



Bacs à ordures domestiques AJDE, fabriqués à partir de fûts vides de 200 L.

Cette image illustre le tout premier modèle de bac à ordures de la GOME. L'idée derrière ce choix répondait à une stratégie de sensibilisation des habitants, non seulement au tri à la source, mais aussi pour encourager le plus grand nombre à adhérer au projet.

En effet, la plupart des ménages de la zone pilote n'ayant pas de clôture, il était possible que des personnes mal intentionnées viennent déposer leurs déchets dans les bacs des voisins. Pour éviter cette situation, ce modèle de bac à ordures, fabriqué à partir de fûts métalliques vides de 200 L, comportait un système de fermeture permettant d'y installer un cadenas.

En outre, ce modèle présentait l'avantage d'être divisé en trois compartiments, idéals pour le tri des ordures à la source : un pour les déchets alimentaires destinés au compost, un pour les ordures ménagères telles que le papier, et un pour les déchets plastiques. Les cartons pouvaient également être déposés juste en dessous.

Il s'agit ici d'un modèle de benne à ordures tractable de fabrication artisanale, conçu par un compatriote de Port-Gentil, dans la capitale économique du Gabon. Cette *Ignéla*, qui signifie littéralement « fumier » en langue *Myènè* (**ethnie du Gabon**), est fabriquée à partir de plastique recyclé, un matériau couramment utilisé dans la fabrication de pirogues en plastique. Elle présente de nombreux avantages, parmi lesquels : son adaptabilité aux réalités socio-économiques locales, dans la lutte contre l'insalubrité et la gestion des ordures dans les voiries des collectivités locales.



Benne à ordures tractable dite Ignéla

Annexe 4.1

Composition complète du CESEC novembre 2024 :

Bureau

- Président Séraphin MOUNDOUNGA
- Vice-Président 1 Joël OGOUMA
- Vice-Président 2 Nicaise MOULOMBI
- Questeur 1 Bertrand ZIBI ABEGHE
- Questeur 2 Ernest MPOUHOUE
- Secrétaire 1 Georges MPAGA
- Secrétaire 2 Aminata NDJOMBA épouse ONDO

L'ensemble des membres du CESEC en novembre 2024

- 1 Maurice BOUAMBA
- 2 Vincent MOULENGUI BOUKOSSO
- 3 Sylvie KOTHA
- 4 Séraphin MOUNDOUNGA
- 5 Jean-Brice Chanel MAPAGA
- 6 Raphaël SADIBI BOUKA
- 7 Michel BOULINGUI
- 8 Clotilde Chantal BOUMBA LOUEY
- 9 Alain MENSAH ZOGUELET
- 10 Marie-Claire ABOGHE
- 11 Pierre NZAOU
- 12 Eugène KAKOU MAYAZA
- 13 Janvier NTOUTOUME
- 14 Laurent ANGUE MEZUI
- 15 Bertrand ZIBI ABEGHE
- 16 Joël OGOUMA

- 17 Ernest MPOUHOUE EPIGAT
- 18 Joseph MBOUROUNOU DOUMAMBIL
- 19 Martin ROMPAVET
- 20 Joseph MEZUI OBIANG
- 21 WENCESLAS MAMBOUNDOU
- 22 Gilbert Alain OKOUANGA PIRA
- 23 Glenn EVOUI BENGHA
- 24 Malick LINDZONDZO
- 25 Béatrice MBOUMBOU
- 26 Dr Adelaïde MAKAGA MBOUROU
- 27 Georges MPAGA
- 28 Aminata NDJOMBA épouse ONDO
- 29 Paul Aimé BAGAFU
- 30 Raïssa Sylvana OYE ASSEKO
- 32 Jean-Sylvain NDONG
- 33 Marcel MBELE LOUSSOU
- 34 Gaston MINDOUNGANI
- 35 Gina Léonie OKISSA épouse EYAMA
- 36 Thierry IVENDARERE TAPOYO
- 37 Francis Jean Jacques EVOUNA
- 38 Chantal MAKOSSOT
- 39 Joël ONDO ELLA
- 40 Jeannette Nsiame ONTSIA
- 41 Aristide ETOUA NTEME
- 42 Etienne LAMBERT BOUZANGA
- 43 Edouard NGUEMA
- 44 Samuel NDOBA
- 45 Farafina BOUSSOUGOU BOU MBINE
- 46 Pasteur Louis MBADINGA
- 47 Pasteur Brice OKOUE ONDO
- 48 Pasteur Michel Francis MBADINGA
- 49 Abbé Jean Davy NDANGHA MBOME NDONG
- 50 Jean de Dieu NDONG EYEGHE
- 51 Eder NGADI

- 52 Roger KABORI
- 53 Luc NZAMBA
- 54 Sylvain IBOUANGA MBOUMBA
- 55 Léopold OMBAGHO
- 56 Léandre Armel ANYAMBYE-PA
- 57 Thierry IVENDA
- 58 Pierrette Michelle OWANGA
- 59 Sébastien OPOLONGOU
- 60 Patrick BONDJET AYENOUE

Annexe 5 : Document officiel de renforcement des capacités

5.1. Certificat de formation Marathon Oil Gabon Limited

Dans ce document officiel de renforcement des capacités, **Marathon Oil Gabon Limited** certifie que *Floris Renamy Rogoula*, (président exécutif et fondateur de l'ONG Sauvons la planète), a suivi avec succès le cours intitulé Formation sur la protection de l'environnement (axée sur la prévention des marées noires et la collecte de pétrole brut sur les plages). Ce programme a été organisé conjointement par le **Ministère de l'Environnement, l'Opération Loango** et la **Wildlife Conservation Society (WCS)**.

La formation s'est déroulée du 23 au 26 janvier 2006 au **Parc National de Loango**, à l'embouchure de la *Lagune Ngowé (Iguéla)*, au Gabon. Elle a permis à **Floris Renamy Rogoula** d'acquérir des compétences essentielles dans la gestion des catastrophes environnementales, en particulier sur les plages, un domaine clé pour la sécurisation des plages de baignade et la protection des écosystèmes côtiers.

En foi de quoi, ce certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Ce certificat atteste non seulement de l'expertise de l'ONG Sauvons la planète dans les domaines de la protection de l'environnement et de la sécurité civile, mais aussi de son engagement continu dans des initiatives liées à la sécurisation des plages. Il convient toutefois de noter que cette expertise a été acquise bien avant que le **Ministère de l'Intérieur** ne prenne en charge, en 2018, l'initiative **Police des plages**, sans qu'une consultation préalable de l'ONG ait eu lieu. **Sauvons la planète** ayant été l'un des pionniers dans la mise en place de programmes de sécurisation des plages depuis 2003.

Ainsi, ce certificat, en plus de témoigner du sérieux et de la préparation de l'ONG, peut également être utilisé pour rappeler au ministère l'engagement et l'expertise de Sauvons la planète dans la gestion de la sécurité des plages et dans la prévention des risques environnementaux. L'ONG pourrait ainsi revendiquer son rôle légitime en tant que partenaire clé, ayant contribué à la mise en place de la Police des plages, et demander une consultation ou une collaboration officielle dans la gestion actuelle de l'initiative. Ce document met en lumière l'importance de l'inclusivité et de la reconnaissance des acteurs locaux dans la gestion de la sécurité publique, notamment dans des domaines aussi spécifiques que la gestion des plages.



Marathon Oil Gabon Limited certifie que

RENAMY ROGOULA FLORIS

Formation sur la Protection de l'Environnement

a suivi avec succès le cours sur:

La formation s'est déroulée au

Parc National de Loango du Gabon - Embouchure de la Lagune Ngowe (Iguela) - du 23 au 26 janvier 2006
Le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit



Larry W. Parker
Marathon Oil Gabon Limited

David V. Morris
Certifying Instructor

Annexe 5 : Document officiel de renforcement des capacités

5.2. Certificat en Planification Stratégique - MSD

Ce document atteste que *Floris Renamy Rogoula*, (président exécutif et fondateur de l'**ONG Sauvons la planète**), a suivi avec succès un séminaire de formation intitulé Renforcement des Capacités et **Adoption du Plan de Développement de l'ONG Convergence**, organisé par l'**ONG Convergences** et le **Cabinet Multi-Services Développement (MSD)**, du 27 août au 1er septembre 2007 à Libreville, Gabon. Ce séminaire visait à renforcer les capacités des dirigeants d'organisations de la société civile, notamment dans le développement de plans stratégiques pour des initiatives d'ampleur, telles que la gestion de la sécurité sur les plages.

Ce certificat, signé par des personnalités importantes telles que *Michel Essongué*, ancien Haut Représentant de feu *Omar Bongo Ondimba*, ancien **Président de la République Gabonaise**, et *Georges Mpaga*, responsable du **cabinet MSD** et membre du bureau exécutif du CESEC du Gabon, témoigne de l'engagement de Sauvons la planète et de ses dirigeants dans des processus de renforcement de capacités et de gestion de projets complexes. Cela souligne la préparation de l'ONG à mener des initiatives d'envergure, notamment dans le cadre de la sécurisation des plages.

Dans le contexte de l'initiative Police des plages, ce document revêt une importance particulière. En effet, l'ONG Sauvons la planète a été un acteur pionnier dans la mise en œuvre de cette initiative, avec des actions concrètes pour sécuriser les plages et prévenir les risques liés à la baignade. Toutefois, l'initiative Police des plages a été reprise par le ministère de l'Intérieur en 2018 sans que Sauvons la planète ne soit consultée, bien que l'ONG ait déjà acquis une expertise et mis en place des actions concrètes dans ce domaine depuis 2003.

Ce certificat de formation, en démontrant la compétence et la préparation de Sauvons la planète, renforce sa légitimité en tant qu'acteur clé dans le domaine de la sécurisation des plages. Il montre que l'ONG possède les capacités nécessaires pour participer activement à la gestion de la Police des plages et à la coordination des efforts de prévention des risques. Ainsi, ce document peut être vu comme un moyen pour Sauvons la planète de revendiquer son rôle historique et son expertise dans cette initiative, notamment dans le cadre de la collaboration avec le ministère de l'Intérieur, afin de renforcer l'efficacité et la continuité du programme de sécurité des plages.



CERTIFICAT



M. RENAMY ROGOULA Floris

A PARTICIPÉ AVEC SUCCÈS AU SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE THÈME:

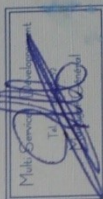
**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET ADOPTION DU
PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ONG
CONVERGENCES.**

du 27 août au 01 septembre 2007 à Libreville

Le Président du Conseil
d'Administration

Michel ESSONGHE

Le Manager Général MSD



Georges MPAGA

Annexe 5 : Document officiel de renforcement des capacités

5.3. Attestation de formation – PROGREANE

Cette attestation de formation obtenue par Floris Renamy Rogoula dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Non Étatiques du Gabon (PROGREANE) est d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans un cadre international, soutenu par l'Accord de Cotonou entre l'Union Européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs non étatiques (ANE) du Gabon dans la gestion de projets, une compétence essentielle pour des initiatives telles que la sécurisation des plages.

La formation sur la Conception et Gestion de Projet organisée par le PROGREANE, et soutenue par les 9e et 10e Fonds Européens de Développement (FED), a permis à Floris Renamy Rogoula et à d'autres leaders d'organisations de la société civile de développer des compétences stratégiques dans la gestion de projets d'envergure. Cette dimension internationale, via l'Accord de Cotonou, confère à cette formation une légitimité supplémentaire et témoigne de l'engagement de l'Union Européenne à soutenir les efforts de la société civile dans des domaines cruciaux, notamment la protection de l'environnement et la sécurisation des plages.

Dans le cadre de l'initiative Police des plages, qui a été lancée par Sauvons la planète bien avant 2018, cette attestation vient renforcer l'expertise de l'ONG, qui a été formée et soutenue dans un cadre international pour gérer des projets liés à la sécurité publique et à la protection environnementale. L'absence de consultation de Sauvons la planète par le Ministère de l'Intérieur en 2018, lorsqu'il a repris l'initiative de la Police des plages, soulève des interrogations quant à la reconnaissance de l'expertise de l'ONG dans ce domaine, expertise qui est validée non seulement au niveau national mais aussi au niveau international, par des instances comme l'Union Européenne.

En effet, l'Accord de Cotonou souligne la coopération entre l'Union Européenne et les pays ACP pour promouvoir le développement durable et renforcer les capacités des acteurs non étatiques, ce qui donne à Sauvons la planète une légitimité reconnue tant sur le plan national qu'international. Ce document peut donc être utilisé par l'ONG pour revendiquer son rôle dans la sécurisation des plages et pour rappeler au ministère de l'Intérieur l'importance de consulter les acteurs locaux et légitimes dans la mise en œuvre de cette initiative, afin de garantir son efficacité à long terme.



Programme de Renforcement des Acteurs Non Etatiques du Gabon
« PROGREANE »



PROJET 9 ACP GA 10.3
N° d'immatriculation : 001-071819-P
CE: 12330 Libreville/GABON
☎ : 06 71 10 43 / 07 38 03 12
N° PROGREANE/AT

ATTESTATION DE FORMATION

Cette attestation est décernée à :

Mme, Mlle, Mr: *RENAMY ROGOULA Floris (R.A.E)*

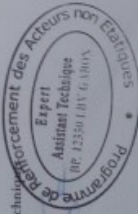
Pour sa participation à l'Atelier de Formation sur
« LA CONCEPTION ET GESTION DE PROJET »
Organisé par le Programme de Renforcement des Acteurs Non Etatiques
« PROGREANE »
du 27 au 31 octobre 2008 à Libreville.

L'Expert Assistante Technicienne

Edwige BETAH
Edwige BETAH
EB/CRS

Signature du titulaire

[Signature]



Annexe 5 : Document officiel de renforcement des capacités

5.4. Attestation de formation - PROGREANE

Cette attestation de formation obtenue par *Floris Renamy Rogoula* dans le cadre du **Programme de Renforcement des Capacités des Acteurs Non Étatiques du Gabon (PROGREANE)** est d'autant plus significative qu'elle s'inscrit dans un cadre international, soutenu par l'*Accord de Cotonou* entre l'**Union Européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique)**. Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités des acteurs non étatiques (ANE) du Gabon dans la gestion de projets, une compétence essentielle pour des initiatives telles que la sécurisation des plages.

La formation sur le Marketing relationnel, Monter des Actions de Sponsoring et Mécénat, Négociations et Conduite d'Actions en Relation Publique organisée par le **PROGREANE**, et soutenue par les 9e et 10e **Fonds Européens de Développement (FED)**, a permis à *Floris Renamy Rogoula* et à d'autres leaders d'organisations de la société civile de développer des compétences stratégiques dans la gestion de projets d'envergure. Cette dimension internationale, via l'*Accord de Cotonou*, confère à cette formation une légitimité supplémentaire et témoigne de l'engagement de l'Union Européenne à soutenir les efforts de

la société civile dans des domaines cruciaux, notamment la protection de l'environnement et la sécurisation des plages.

Dans le cadre de l'initiative **Police des plages**, lancée par Sauvons la planète bien avant 2018, cette attestation vient renforcer l'expertise de l'ONG, qui a été formée et soutenue dans un cadre international pour gérer des projets liés à la sécurité publique et à la protection environnementale. L'absence de consultation de Sauvons la planète par le Ministère de l'Intérieur en 2018, lorsqu'il a repris l'initiative de la **Police des plages**, soulève des interrogations quant à la reconnaissance de l'expertise de l'ONG dans ce domaine, expertise qui est validée non seulement au niveau national, mais aussi au niveau international, par des instances comme l'Union Européenne.

En effet, l'*Accord de Cotonou* souligne la coopération entre l'**Union Européenne** et les **pays ACP** pour promouvoir le développement durable et renforcer les capacités des acteurs non étatiques, ce qui donne à Sauvons la planète une légitimité reconnue tant sur le plan national qu'international. Ce document peut donc être utilisé par l'ONG pour revendiquer son rôle dans la sécurisation des plages et pour rappeler au **Ministère de l'Intérieur** l'importance de consulter les acteurs locaux et légitimes dans la mise en œuvre de toute initiative liée à la sécurisation des plages, afin de garantir non seulement la continuité des efforts engagés par l'ONG, mais aussi la pérennité de projets bien ancrés dans les réalités locales. la mise en œuvre de cette initiative, afin de garantir son efficacité à long terme.



Programme de Renforcement des Acteurs Non Etatiques du Gabon
« PROGREANE »

PROJET 9 ACP GA 10.3
N° d'immatriculation : 001-0171819-P
S2: 12330 Libreville/GABON
☎ : 06 71 10 41 / 07 18 03 12
N° PROGRAMME/AT



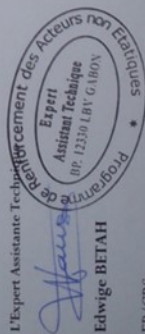
ATTESTATION DE FORMATION

Cette attestation est décernée à :

Mme, Mlle, Mr: *RENAMY FLORIS*

Pour sa participation à l'Atelier de Formation en communication sur
« LE MARKETING RELATIONNEL, MONTER DES ACTIONS DE SPONSORING ET MECENAT, NEGOCIATION ET CONDUITE D'ACTION
DE RELATION PUBLIQUE »
Organisé par le Programme de Renforcement des Acteurs Non Etatiques
« PROGREANE »

du 15 Septembre au 04 octobre 2008 à Libreville.



Edwige BETAH

EB/CRS

Signature du titulaire

Annexe 5.5 : Document officiel de renforcement des capacités

5.5. Certificat de Participation - Système des Nations Unies au Gabon

Le **Certificat de Participation** délivré par le **Système des Nations Unies au Gabon**, pour la **formation sur la Préparation et la Gestion des Urgences** en décembre 2009, constitue un élément clé de la légitimité de **Sauvons la planète** dans la gestion de projets de sécurité publique et de gestion des risques. Ce séminaire, organisé conjointement par le **Système des Nations Unies au Gabon** et le **Ministère de l'Intérieur**, témoigne de l'engagement de *Floris Renamy Rogoula*, président exécutif de l'ONG, et de l'ONG elle-même, dans les domaines de la gestion des urgences, de la sécurité et de la prévention des risques, des compétences essentielles dans le cadre de l'initiative **Police des plages**.

En 2018, lorsque le **Ministère de l'Intérieur** reprend l'initiative de la **Police des plages** sans consulter Sauvons la planète, ce certificat devient un outil important pour revendiquer l'expertise de l'ONG dans la gestion des risques et la sécurité sur les plages. En effet, la formation sur la gestion des urgences, délivrée par une organisation aussi reconnue que les **Nations Unies**, renforce la crédibilité et la compétence de **Sauvons la planète** dans la mise en œuvre de

projets de sécurité publique, et notamment dans la gestion des risques liés à la baignade et à la sécurité des plages.

L'absence de consultation de **Sauvons la planète** par le ministère, malgré cette expertise internationale, souligne un manque de reconnaissance du rôle historique et de l'expertise de l'ONG dans ce domaine. Ce certificat peut donc servir à rappeler l'engagement de l'ONG dans la formation des acteurs de la sécurité civile et à revendiquer son rôle légitime dans l'initiative Police des plages, notamment pour la mise en place de solutions plus adaptées et efficaces pour la gestion des risques sur les plages gabonaises.

Ce document atteste également de la préparation de **Sauvons la planète** à travailler en collaboration avec des institutions internationales et nationales pour améliorer la sécurité publique, et son expertise devrait être sollicitée dans la gestion de toute initiative liée à la sécurisation des plages. En l'absence de cette consultation en 2018, le certificat renforce l'argument de l'ONG pour un réajustement de la collaboration avec le **Ministère de l'Intérieur** afin de garantir une gestion plus cohérente et intégrée de la sécurité des plages.

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

Le Système des Nations Unies au Gabon
certifie que

Monsieur RENAUDY R. Flors

a participé au Séminaire de Formation sur la

Préparation et la gestion des urgences

Tenu à Libreville du 17 au 18 Décembre 2009

Le Coordonnateur Résident



P.O. Speciose
P.O. Speciose HAKIZIMANA

Annexe 6. Fonds National d'Aide Sociale (FNAS)

Dans cette section, il s'agit de la preuve de la soumission de l'Activité Génératrice de Revenus (AGR) axée sur la Gestion des Ordures Ménagères d'Essassa (GOME), concentrée sur la pré-collecte porte-à-porte incluant le tri à la source, auprès du FNAS pour l'obtention d'un financement.

À la suite de plusieurs échanges par courriel, par téléphone et de rencontres en présentiel avec les principaux administrateurs de l'institution, qui avaient confirmé la conformité du dossier de demande de l'**Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE)**, j'ai donc été invité à déposer le plan d'affaires de l'AGR au siège de l'institution le 19 juin 2015, sous le **numéro de dossier 7132**.

Sur les images, on peut voir deux photos de l'agent du **FNAS** examinant le plan d'affaires, une photo de la page de garde du plan d'affaires et une photo de la lettre de demande de subvention portant le cachet de réception et le numéro de dossier, tout en haut à l'extrême droite en rouge. Ces photos, prises à l'insu de l'agent pour servir de preuve, ont été prises après qu'il m'a informé qu'il était crucial que le doyen politique soit parrain du projet associatif pour obtenir le financement, bien qu'il soit normalement prévu pour ce type d'initiative.

Analyse de l'importance et de l'avantage de la démarche pour l'AJDE, en tenant compte de l'État de droit :

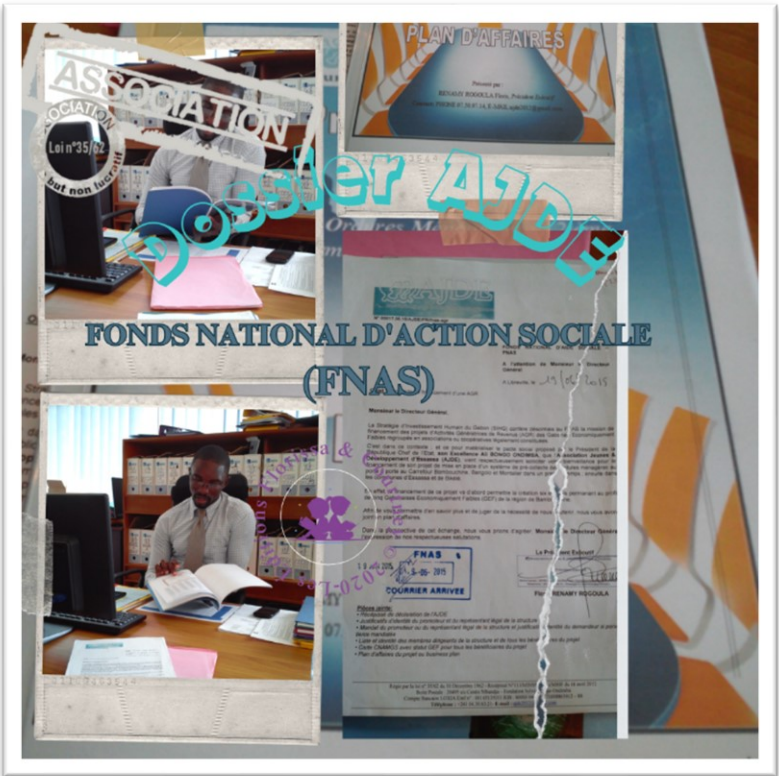
La démarche de soumettre le projet de l'Activité Génératrice de Revenus (AGR) axée sur la gestion des ordures ménagères d'Essassa auprès du Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) a une importance indéniable pour l'AJDE, car elle lui permet d'accéder à un financement qui pourrait contribuer à la mise en œuvre d'un projet essentiel pour la communauté. Cependant, il est important de souligner que, dans un véritable État de droit, cette démarche ne devrait pas dépendre de facteurs extérieurs tels que des manipulations politiques ou des exigences clientélistes, mais plutôt de la transparence, de l'équité et de la conformité des projets avec les objectifs de développement durable.

L'importance de cette démarche réside d'abord dans la reconnaissance formelle du projet par une institution publique, ce qui renforce la crédibilité de l'AJDE et peut lui ouvrir des portes pour d'autres financements et partenariats. Cependant, l'aspect mentionné dans le texte, à savoir la suggestion selon laquelle le projet nécessiterait le parrainage d'un « doyen politique » pour obtenir un financement, soulève une question fondamentale : celle de l'influence de pratiques politiques clientélistes sur des initiatives censées être fondées sur la légalité et la justice administrative.

Dans un État de droit, les institutions publiques, y compris le FNAS, doivent être indépendantes et leur action doit se fonder sur des critères objectifs et des procédures transparentes. L'accès aux financements ne doit pas être conditionné par des réseaux politiques ou des manipulations, mais plutôt par la pertinence des projets et leur impact sur le bien-être collectif. Le fait que l'AJDE ait été incitée à recourir à un parrainage politique pour garantir le succès de sa demande pose un problème, car cela remet en cause l'intégrité et l'équité du processus administratif. Cela peut également freiner la participation citoyenne véritable et la collaboration avec des acteurs de la société civile qui, sans ces relations politiques, risquent de se retrouver marginalisés.

De plus, cette situation met en lumière un aspect crucial pour le renforcement de la démocratie et de l'État de droit : la nécessité d'une meilleure gestion des ressources publiques, fondée sur la transparence et l'égalité d'accès. Si la réussite des projets associatifs repose sur des manipulations politiques, cela empêche une véritable participation citoyenne et la construction d'une société civile forte, indépendante et responsable. Il devient alors essentiel pour l'AJDE et pour d'autres organisations similaires de revendiquer une gestion des financements publics qui soit fondée sur des principes démocratiques, et non sur des logiques de pouvoir ou de clientélisme.

En conclusion, cette démarche, bien qu'importante pour le financement du projet, souligne également la nécessité de renforcer les institutions républicaines et de garantir un accès équitable aux ressources publiques, dans le respect de l'État de droit. Cela permettrait de favoriser une véritable participation citoyenne, transparente et indépendante, sans que des pratiques politiques de manipulation n'entravent l'efficacité des projets d'intérêt public



Annexe 6.1. Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) – Factures pro formas



Annexe 6.2 : Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) – Spécimen de reçu autocopiant

Il s'agit du spécimen de reçu autocopiant en triple destiné à la comptabilité de l'AGR. Ce document a été conçu pour assurer la traçabilité des paiements effectués par les adhérents au service de pré-collecte dans les différentes zones d'implantation couvertes par la GOME. Le spécimen a été soumis à un imprimeur dans le but de produire un nombre suffisant de reçus, comportant une copie originale et deux souches. Ce reçu fait référence à la facture n°2, contenue dans l'annexe 6.1, qui est liée à la commande passée auprès de l'imprimeur.

ASSOCIATION
Loi n°35/62
à usage d'adhésion

Reçu autocopiant
en triple

Les Éditions Florissa & Courtney
net Reçu autocopiant en triple

REÇU DE PAIEMENT
Adhésion au service de pré-collecte

TYPE DE SESSION
☐ 3 mois / ☐ 6 mois / ☐ 1 an(s) ...
Catégories : ☐ CIM / ☐ CM / ☐ CCM / ☐ C4Co

PAIEMENT
de M. Mins
vice de pré-collecte
Tran d'adhésion :

Avance : ☐ 3 mois / ☐ 6 mois / ☐ 1 an(s) ...- Montant :
A le
Signature de l'adhérent abonné
Visa du recouvrement
BGD

Fais d'enlèvement : FCFA
- Montant : FCFA
20
Visa du Président Exécutif
RENAMY R. Floris

Les Éditions Florissa & Courtney © 2020

Annexe 7 : Vision, Mission, Valeurs

Dans cette section de l'annexe 7, je présente un résumé graphique de ma vision, incarnée par mon implication citoyenne et mon engagement patriotique sous l'égide de l'ONG Sauvons la planète. Mon objectif est de contribuer à la réalisation du Gabon tant rêvé par nos ancêtres, à travers le prisme du panafricanisme. Cette vision est fondée sur ma mission de vie : aider les générations futures à s'approprier l'héritage socio-culturel, économique, politique et historique du Gabon.

Ma mission de vie est symbolisée par le logo de la chaîne YouTube Le Gabon Éternel, inspiré du Programme d'Actions Communautaire sur le Terrain de l'Éducation (PACTE 241). Elle se concrétise à travers deux initiatives essentielles qui représentent les valeurs autour desquelles ma vision et ma mission se bâtissent : l'Association Jeunes et Développement d'Essassa (AJDE) et le projet d'édition à compte d'auteur en ligne Éditions Florissa et Courtney.

L'AJDE incarne les valeurs de solidarité, de développement local et d'engagement pour le bien-être de la communauté, tandis que Éditions Florissa et Courtney vise à offrir une voix aux immigrants francophones du Canada, en mettant en avant des valeurs de culture, d'éducation et d'inclusivité. Ce projet de publication, à travers une collection de livres en français (disponibles en versions papier, numérique et audio), s'inscrit dans une démarche de renouveau et de transmission des savoirs et valeurs à l'ère du numérique.



Annexe 8 : Expérience au sein du MNCG



Dans cette section, il s'agit d'un résumé en images de ma participation citoyenne et de mon implication patriotique dans la mobilisation populaire en vue de l'élection présidentielle du 27 août 2016.

À gauche, on trouve des photos où j'apparais, notamment en haut à l'extrême gauche, en tant que secrétaire général du

Mouvement National des Chômeurs du Gabon (MNCG) entre 2015 et 2016. Ces images ont été prises lors de ma participation à une rencontre stratégique à la résidence du président de l'**UNPR**, Me *Louis Gaston Mayila*, à Libreville en compagnie des membres du bureau exécutif du **MNCG**. Cette réunion visait à préparer l'implication du MNCG dans l'ouverture de la campagne présidentielle du candidat *Jean Ping Okoka*.

Au centre, en haut de l'affiche, une photo du bureau exécutif du **MNCG** prise lors du Grand Rassemblement de la Société civile Libres du 25 juin 2016, au rond-point de la Démocratie, sur la bretelle menant à l'échangeur de *Nzeng-Ayong*.

Enfin, de gauche à droite, des photos de réunions avec les jeunes de la **Ligue patriotique**, un organe officiel du Parti politique **Démocratie Nouvelle (DN)**, prises au siège du parti, situé derrière l'**École Normale Supérieure**, en juillet 2016. Ces rencontres s'inscrivent dans la perspective de l'implication conjointe des chômeurs du Gabon et des jeunes de **Démocratie Nouvelle** dans la campagne présidentielle du candidat *Jean Ping Okoka*.